Mouez ar Vro

3 Gwenneg — (LA VOIX DU PAYS) — 15 Centimes

Hebdomadaire Breton - Français

ORGANE DU RELÈVEMENT NATIONAL DE LA BRETAGNE

Régionaliste — Artistique — Economique

ABONNEMENTS :

Morlaix-Ville 7 fr.50
Département et limitrophes. . . . . 8 fr.
Autres départements. . . . . 9 fr.
Etranger . . . . . 10 fr.

Rédacteur - Administrateur :

F. GOURVIL

4, Rue Notre-Dame, MORLAIX

INSERTIONS :

Annonces Judiciaires et diverses. . . . 0 fr. 70
Réclames 0 60
Faits divers. 0 75
Prix à forfait pour les annonces de longue durée

N° 52. — SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1920.

MINISTÈRE DE LA MARINE — *Paris, le 24 Août 1920.*

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA FLOTTE

Bureau des Equipages de la Flotte

Le Ministre de la Marine
à Messieurs les Vice-Amiraux Préfets Maritimes.

Prière de vouloir bien rechercher les seconds-maîtres et quartiers-maîtres de toutes spécialités connaissant l'Allemand ET SI POSSIBLE LE DIALECTE ALSACIEN, désireux et susceptibles d'être affectés aux Compagnies de Formation spécialement chargées de l'instruction des jeunes marins originaires d'Alsace et de Lorraine.

Signé : LANDRY.

Tout en applaudissant de tout cœur l'esprit de cette circulaire, nous nous permettons de demander à M. Landry si la langue des **cinquante-mille** *bretonnants de la marine française n'a pas droit à autant d'égards que celle du petit millier d'Alsaciens qui viennent d'entrer dans cette marine ?*

Evit an Arvor

I

Warlene d'ar c'houlz-man e oan o vale gant eur Saoz war vord ar mor, en eur porz bihan, en eun tu bennak etre Lannuon ha Montroulez.

Brao oa an amzer, tomm an heol ha glas an oabl, ha mor Breiz en e gaera, roufennet gant an ezen, a luskelle dousik-dousik eun hanter-kant bag pesketerez a oa war o chaden er porz.

Ma spered, krog da hunvreal o welet kaerder ma bro, a gase ma daoulagad eus an eil korn d'egile d'an aochou ha na daole evez ebed ouz eun dra dister awalc'h a oa chomet ar Saoz batet do gompren ennan.

— « Klevit 'ta, emezan, da biou eo ar bagou-ze ?

— Da besketerien ar bourk-hont, Perak ?

— Hag eus petare bro eo ar besketerien-ze ?

— Feiz 'vat, ac'hann ive, eus Breiz-Izel.

— Neuze 'ta int Bretoned ?

— Ya 'vat, Bretoned int hep mar.

— Mâ ! ne vefe ket lavaret. Evit me a grede d'in e oant Parizianed darn anezo, ha Saozon darn all.

— Feiz 'ta 'vat ? Diouz petra e welit ze ?

— Petra, ne welit ket an hanoiou a zo skrivet war ar bagou ? C'houi a lavare d'in o doa ar Vretoned eur yez kaer d'ezo o-unan, ha me na welan aman nemet hanoiou gallek hag eun toullad re saoznek. Lennit hoc'h-unan ha livirit d'in hag hen eo brezonnek : *Nénette-et-Rintintin, Furet, Eclaireur, Espoir-en-Dieu, Loustic, Saint-Jean, Céline, Corsaire, Reine-des-Cieux, Pourquoi pas, Carmencita, Daisy, Mildred, Guiding-Star, May-Flower ?*

Chomet oan mantret o welet e oa ar wirionez gantan. War hanter-kant bag pe ouspenn ne oa nemet unan hag a zouge eun hano brezonek : *Kenavo*, eun hano trist awalc'h dreizan e-unan hag a gaven tristoc'h c'hoaz pa zonjen er paour kaez Breton en em gave eno e-unanik e-touez eur bagad divroïdi.

Ar Saoz a zalc'he da gomz bepred, a-reuziadou, en eur boueza war e gomziou :

— « Duman, emezan, ne c'hoari ket evel-se ; hon bagou hag hon listri o deus hanoiou saoznek, kement hini zo anezo. Ni n'hon devez ket a vez o tiskouez d'an holl ec'h omp Saozon, pac'h omp. Koulz er broiou all hag er gêr, dre gement lec'h ma tremenomp e roomp da c'houzout d'an dud penaoz o devez Saozon dirako. Pa dreuzomp ar Frans e komzomp saoznek, pa vezomp en Itali e lennomp gazetennou saoznek ; pa vrezellomp e Bagdad e tebromp boued saoz, e pevar c'horn ar bed e savomp a reomp uhel banniel Bro-Zaoz. Eno eman hon nerz. Gouzout a reomp ec'h eo brudet bras ha galloudek hon bro. Perak ne rafemp ket hon mad eus ar vrud-ze hag eus ar galloud-ze ? Pa vez ganet an den en eur vro vat e vefe gwall zot ma hen dije mez eus e vro.

Ac'hanta, c'houi, Bretoned, a zo bi t ive er bed holl da veza tud a l son, labourerien, ha paotred dispount. Abalamour da betra e chomit mud en ho krogen, abalamour da betra na zispakit ket ho panniel, da lavaret eo, perak na embannit ket e pep stumm hano ho pro, yez ho pro, doare ho pro, madelez ho pro hag ene ho pro ? Me asur d'ec'h e vefec'h deut gwelloc'h d'an dud dre lec'h ma tremenfec'h. Ha da genta, grit ho silvidigez e Breiz-Izel, êsoc'h vezo d'ec'h ober lec'h all goude. Me n'oun ket ac'hann, hag a zo engal d'in, met memeus tra e c'hallan lavaret d'ec'h ne vefet ket gwelet gwelloc'h a ze gant tud ar broiou all abalamour m'ho pezo gwisket dilhad estren, pe gemeret yez an estren, stumm an estren, techou fall an estren (o flegiou mat na welan ket ac'hanoc'h o kemer ken buan !). Kement-man n'eo ken nemet ali, met bezit sur nan eo ket unan fall ».

Hag evit achui e lavaras c'hoaz : — « Ar bagou bihan hag al listri bras a dalvez kalz da vruda eur vro dre ar bed. Petra vefe Bro-Zaoz heb he listri ? Abalamour d'he listri eo doujet e pevar c'horn ar bed. Mar ho peus c'hoant e ve taolet pled ouzoc'h hag anavezet ho pro, roït hanoiou brezonek d'ho pagou ! ».

Aboue, am eus bet sonjet meur a wech en ali ar Saoz, iskiz da welet da genta, met red eo lavaret ne oa ket ken sot-ze. Tremenet oun bet aboue dre veur a borz-mor e Breiz-Izel hag e pep hini anezo em eus amprouet pegen tano eo ar bagou a zoug hanoiou brezonek.

Hiniennou am eus kavet, koulskoude, hag e fell d'in meuli ar vartoloded vat a gar o bro hag o brezoneg, ha n'o deus ket bet aoun o vadezi o bag : *Breiz, Breiz-Izel, Arvor, Mor-Bihan, Gerveur, Ar Stereden, Stereden-Vor, Reder-Mor, Avel-Mor, Araok, Araok-Atao, Poull-ar-Rannik, Boudedeo, Sant-Erwan, Sant-Ivy, Santez-Anna*, hag all.

JULES GROS.

Une Année

Mouez ar Vro, atteint avec le présent numéro le terme de sa première année d'existence.

Une année ! Que c'est donc peu, tant dans la vie d'un journal que dans celle d'un homme, si l'on met seulement l'œuvre accomplie en regard de l'œuvre projetée !

Dans notre premier numéro nous avons présenté celle-ci à l'attention de tous les Bretons, soucieux de la grandeur morale, intellectuelle et matérielle de leur pays. Elle se résume ainsi :

Eduquer les masses bretonnes dans l'esprit de leur race, indépendamment de tout esprit politique et confessionnel pour leur donner conscience de leur valeur, et tirer de cette valeur tout le profit possible pour assurer la grandeur totale de la Bretagne.

Combattre pour donner à la langue et à l'histoire bretonnes, *instruments indispensables* de notre formation nationale, la place à laquelle *elles ont droit*, dans les enseignements, officiel et privé.

Travailler à l'avènement du régionalisme administratif en France.

Qu'avons-nous fait jusqu'à présent dans ces ordres d'idées ? Voici :

Mouez ar Vro, a régulièrement publié des articles français et bretons sur des questions de langue, d'histoire, de littérature, d'art, susceptibles de réveiller et d'éclairer la conscience bretonne.

Ces articles, nous pouvons le dire, ont été suivis avec intérêt non seulement en Bretagne, mais encore en France et à l'étranger. Dans le rayon d'action de *Mouez ar Vro*, ils ont, croyons-nous, rendu quelques services à la cause qu'ils défendaient.

Fidèle à son programme qui lui interdisait toute ingérence dans les domaines confessionnel et religieux, *Mouez ar Vro*, journal d'idées et de combat, a pu poursuivre sa tache sans s'attirer de polémiques et de haines particulières, ce qui fait qu'elle ne se connaît à vrai dire aucun ennemi.

Mouez ar Vro, l'un des seuls journaux publiés en Bretagne et en France qui ait résolument pris parti pour l'Irlande, a consacré à la situation de cette malheureuse île des pages qu'elle considérait nécessaires pour attirer dans notre pays au peuple irlandais, les sympathies auxquelles il a droit.

Pourtant, devons-nous considérer notre œuvre comme parfaite ? A la vérité, de nombreux témoignages de sympathie, nullement sollicités, nous donneraient volontiers à croire que, telle qu'elle est, *Mouez ar Vro* répond pour beaucoup au but qu'elle s'est proposé. Mais nous n'avons pas pour principe d'écouter uniquement ceux qui nous flattent, même sincèrement. Nous savons pertinemment qu'il y a moyen de mieux faire, et ne négligerons rien pour y arriver. Un nouveau plan de travail est à l'étude, qui comporte les noms de nombreux collaborateurs qui, nous apportant régulièrement des articles sous une rubrique déterminée ; et nous sommes persuadés que *Mouez ar Vro* en recevra une nouvelle vie et un intérêt toujours croissant.

Nous pensons avoir sous peu le plaisir d'en entretenir plus longuement nos lecteurs.

Mais s'il nous est permis d'être tant soit peu satisfait des débuts de notre tâche, et d'espérer mieux encore pour l'avenir, nous ne devons pas dissimuler à tous ceux de nos lecteurs qui nous lisent par intérêt pour la *cause bretonne* qu'un grand effort reste encore à accomplir pour assurer l'existence de ce journal. Fondée à l'aide de capitaux bretons dont l'origine est facilement contrôlable, l'œuvre saine que nous avons entreprise s'est trouvée dès ses débuts aux prises avec des difficultés matérielles imprévues. Le papier se payant *quatorze fois plus cher* qu'avant la guerre, et ayant passé, dans l'espace d'une année du prix de 130 à celui de 450 francs les 100 kilos rendus en magasin, le prix de la journée de typographe ayant doublé dans le même laps de temps, on conçoit que le problème n'est pas, de ceux dont on se joue facilement.

Pourtant, alors que tant d'autres arrivent à le résoudre, nous considérons qu'il serait honteux que le seul journal *exclusivement* voué à la cause bretonne disparût faute d'avoir été insuffisamment soutenu par ceux auxquels il s'adresse : tous les Bretons instruits.

De *vingt-deux* à *vingt-cinq mille fr.* par an sont nécessaires à *Mouez ar Vro* pour fonctionner normalement, étant données les lourdes charges qui pèsent sur elle. Est-il absolument impossible de réunir cette somme ?

Nous ne le pensons pas. Après sérieux examen de la question entre amis du jouunal, nous avons conclu que la meilleure manière d'y arriver est :

1° De relever le prix des nouveaux abonnements au tarif uniforme de 10 francs pour Morlaix et toute la France, et 11 francs pour l'étranger.

2° D'intensifier le rendement de ces abonnements par une propagande active et incessante. 1500 abonnés à 10 francs constitueraient un revenu de 15.000 francs couvrant les 2/3 de la somme annuelle dont *Mouez ar Vro* a besoin.

Pask Loull Vras

(*Kendalc'h*)

An tôl a skoas ken kalet hag ar zakrist a oa ken nebeut war c'hed anezan ma vennas diskregi. A drugare Doue « Mari-Jan » a oa war evez hag a skoazias ar zakrist gant he eskel.

— « Arabad eo d'it ken-nebeut en em rei re d'an dristidigez. Goulennet em eus ha bet em eus evidout digant hon Tad Santel an absolven eus da holl bec'hejou. Ne rin nemet treuzi ar purkator, tremen, netra ken nemet tremen ; pa 'z pije, hepdon, ranket leski ennan epad eur maread bloaveziou. Ha breman ez i dioc'htu da azeza war eur skabel aour en nenvou ».

Eun dra gaer oa kement-se, a dra zur ; ar zakrist koulskoude ne oa ket c'hoaz re skuiz an holl gant samm ar vuhez ha setu hen o tiroll da ouela hag o pedi ar c'hloc'h d'hen dizrei buhan ha buhan da gaout Môna, du-ze e tiig-soul Plougonan. C'hoant en doa da implija mat e zerveziou diveza gant e wreg, da lavaret kenavo d'e vignoned ha da lakat urz en e aferou.

— « Mont buhan ! eme « Vari-Jan » ; paour kez Loull ! me garfe awalc'h, hogen n'hon deus gret c'hoaz nemet an hanter eus an hent ».

— « Petra ! eme Loull, n'eo ket echu ho tro e Rom ? »

— Eo, eme ar c'hloc'h ; Rom eo ar poz kenta. Da Jeruzalem ez eomp breman.

Darbet e oe da Loull diskarga pep seurt traou kasaûs da « Vari-Jan ». Ennan e-unan e souje e oa ar c'hloc'h an hini en doa talvezet d'ezan e holl drubuilhou. Daoust ha klevet hoc'h eus hano morse eus troiou ar seurt-se grêt d'an dud ? Ne roer ket d'ezo da gredi emaint o vont da Rom p'emaint e gwirionez o vont da Jeruzalem. Serri a reas e veg evelato hag e viras gantan e glemmou. « Mari-Jan » a c'helle ive, ma karje, disken anezan eno. Koulskoude, her gouzout a rea, mar en doa c'hoant da welet c'hoaz Môna ha Plougonan n'en doa ken da ober nemet tevel.

Evel a eure eta en despet d'ezan.

Ar c'hloc'h a ouie petra dremene dre benn Loull ; mes ar c'hloc'h a oa evel ar re goz, douget da ankounac'hât dre drugarez. Ne reas rebech ebet d'ezan eta, en eneb, poania a eure da ober d'ezan beza laouen.

— « Sell, Loull, eme ar c'hloc'h, ne welez ket an tan o kregi er stered ? Ne gavez ket bravoc'h anezo a-dost eget a-bell ?.... Ne gredfes ket, marvat, emaomp breman o nijal 'us d'ar mor Kreiz-douareg (Méditerrannée) ? Treuzet hon deus bro al Latined hag ez eomp breman war hini ar Greked ; du-hont eman an Ejipt, bro Moïzez... »

Seulvui ez eant, seul tenvaloc'h e teue an noz.

Mes Loull n'edo mui e spered gant kôziou ar c'hloc'h ; nijet e oa da Vreiz-Izel. Pôtr sot ma oa ! Ne vije ket bet gwelloc'h d'ezan chom er gêr ! Hag e lavare ne zistroje nemet evit mervel raktal, ez aje Poczevara, hepdale, da doulla e vez e korn ar vered ha goude, evel just, da eva chopinadou jistr da hostalari an *Aval Aour*. Gant an holl draou-ze eo edo spered Loull ha ne gleve seurt eus istoriou ar c'hloc'h.

An noz a oa deuet da veza tenval zac'h, ken tenval ma ne welet mui zoken ar stered.

— « Digouezet omp ! eme « Vari-Jan » o chom krenn a-zav. Emaout o vont da welet kaer a traa ouf gwe et eur c'hristen. »

Ne weled mui netra d'ar poent-se.

Hogen, a-boan ma oa peurechuet e gomz gant ar c'hloc'h ma oe klevet ar c'hurunou o krozal en nenvou ha betek e kalon an douar. An denvalijen a zigoras hag eur sklerijen skedus a darzas. Loull a ankounac'haas e holl drubuilhou war an heur. Eur mor a zaelou a ziredas eus e zaoulagad ; ne ouele ket avat war e drubuilhou e-unan. Aze dirazan, er sklerijen vurzudus, edo ar C'halvar. Gwelet a rea an teir groaz en o zav : war an hini e kreiz edo Hor Zalver benniget o vervel, ar Werc'hez, sant Yann, ar gwragez santel e-harz e dreid... Ar gwad a ziruilhe evel eur glao arne eus kostez an ôtrou Krist. War e zrem ez oa eun êr a dristidigez hag a zousder dispar.

Ar velidigez ne badas ket ouspenn amzer eul luc'heden.

Kerkent ha ma oe echu e oe klevet ar c'hleier a vilionou o sôn glazou. Lavaret e vije edo holl gleier ar bed katolik o ouela : peadra da ranna ar galon !

IX

Evelse, war a gonte Gabig an Aveant d'eomp, eo e komzas Loull Vras da bôtred an *Aval Aour*, eur Zadorn-Fask eus ar bloaz triouec'h kant dek ha tri-ugent hag eur bloavez bennak ouspenn.

Lezet e oe da vont ketek penn gant e gôz, hep ma kredas d'en trec'hi warnan.

« Milio Keïneg, emezan oc'h echui, gellout a ran breman eva ar chopined-se ho peus paeet, gounezet mat am eus anezan ; ne baeot mui hini-all ebet d'in. D'ho yec'hed, ôtronez ha mignoned ! Varc'hoaz Loull Vras a vo kavet maro. Kredi a ran ho pezo ar vadelez da zont da gas ac'hanon d'an douar ».

— « Kollet eo e skiant vat gantan ! » a zonjas war eun dro pôtr ar butun, an noter hag ar mestr-skol.

.....

Loull Vras, sakrist Plougonan, a varvas d'ar Zul-Fask, evel en doa lavaret, ha kaset e oe d'ar vered antronoz. Aoll dud ar barrez a gredas e oa bet Loull Vras e Rom war eskel ar c'hloc'h bras.

ANATOL AR BRAZ.

Troet en brezoneg gant PLUENZIR.

3° D'augmenter le rendement des annonces commerciales et légales qui à elles seules arrivent à faire vivre la plupart des autres journaux hebdomadaires. Avec un minimum de bonne volonté de la part de ceux qui tiennent à la vie de ce journal, le chiffre de 10.000 francs peut être atteint assez facilement. Si ces chiffres ne pouvaient être complètement atteints, la vente au numéro, aussi peu rémunératrice soit-elle, nous en ferait tout au moins approcher, et le déficit, s'il y en avait ne serait pas très difficile à combler.

A nos vrais amis de nous dire s'ils se sentent disposés à nous aider à surmonter une crise qui, espérons-le, s'atténuera bien quelque jour.

Que chacun de nos abonnés actuels nous trouve autour de lui trois ou quatre autres abonnés ; est-ce vraiment si difficile ?

Que chacun de nos lecteurs travaille à faire connaître *Mouez ar Vro* autour de lui ; la publicité s'en améliorera, et sera d'autant plus recherchée.

Tout le monde y mettant du sien, notre seconde année sera une année de prospérité pour le journal, et cette prospérité sera l'indice certain des progrès de la cause bretonne.

MOUEZ AR VRO.

Fédération Régionaliste de Bretagne

(UNVANIEZ AN ARVOR)

CONGRÈS de MORLAIX

15 au 20 Septembre 1920

L'organisation du Congrès se poursuit activement. La séance d'ouverture, à laquelle l'éminent doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, M. Dottin, a bien voulu prêter son concours comportera outre la conférence de l'homme le plus documenté du monde savant sur *les Celtes*, une partie de concert où le public morlaisien aura la bonne fortune d'entendre des mélodies celtiques et bretonnes qui obtiennent partout le plus vif succès et peut être une intéressante série de fils documentaires sur la Bretagne, l'Irlande, l'Ecosse et le Pays de Galles. M. le Sous-Préfet a bien voulu accepter la présidence de cette séance. Nous en reparlerons plus longuement la semaine prochaine.

De plus, grâce au bienveillant concours de la Société des Fêtes de Morlaix, une grande représentation en plein air du *Baz-Valan*, la légende bretonne de L. Giblat, qui fait gaillardement son Tro-Breïz, sera donnée sur le théâtre de verdure. Cette représentation du beau drame de notre confrère, sera rehaussée de danses bretonnes exécutées par les célèbres danseurs de Bannalec, avec d'authentiques binious. Une belle après-midi en perspective. Le prix des places a été ainsi fixé : 5 fr., 3 fr. et 1 fr.

Les séances du Congrès qui attireront un grand nombre de spécialistes de toutes les questions intéressant la Bretagne seront suivies par le public intellectuel de notre ville.

L'exposition organisée salle des Conférences de l'Hôtel-de-Ville permettra aux curieux et aux amateurs d'admirer des toiles et des travaux d'arts de toute sortes, ou se manifestera le goût breton.

Nous rappelons aux personnes désireuses d'exposer que le comité accepte tout ce qui présente un intérêt quelconque points de vue artistique ou économique ; aucun droit d'exposition n'est perçu, mais un faible pourcentage sera retenu sur les articles vendus.

Prix d'entrée pour les visiteurs : 0 fr. 50.

Le congrès breton de Rennes

Nous avons déjà dit pourquoi un congrès réunissant tous les groupements et corps constitués de Bretagne devait se réunir à Rennes.

Les réponses nombreuses que nous relevons à la suite de notre appel nous prouvent que la question de l'intégrité Bretonne mise en jeu intéresse tous les Bretons à quelque parti qu'ils appartiennent, et déjà nous sommes persuadés que de tous les coins de la Bretagne nos amis viendront à Rennes exprimer leurs désirs. En fixant la date de notre congrès aux 25 et 26 septembre, nous croyons que tous pourront y assister.

Nous donnerons plus tard le programme détaillé de ces deux journées de travail. Nous pouvons ajouter dès aujourd'hui qu'un grand concert clôturera notre congrès.

L'Hermine de Bretagne.

Foariou ar Zizun

(Foires de la Semaine)

Lundi. — Brasparts, Brest, Briec, Plozévet.

Mardi. — Locronan, St-Pierre Quilbignon, St-Thégonnec, Spézet.

Mercredi. — Landivisiau.

Jeudi. — Guipavas, Hanvec.

Samedi. — Morlaix.

Montroulez (Morlaix)

Beurre

Les travaux des battages n'étant pas encore terminés, les marchés sont toujours dégarnies et les beurres recherchés.

Les beurres fermiers devraient se payer 5 fr. 75 à 6 francs la livre suivant qualité.

Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir en séance ordinaire. M. Bourgot a été désigné comme membre de la commission administrative du bureau de bienfaisance (délégué du conseil municipal), en remplacement de M. Guyomard, démissionnaire. — Pétition : dans la séance du conseil du 15 juin, le conseil avait appuyé la réclamation des habitants des places Cornic et Thiers, qui se plaignaient de la gêne occasionnée par la fumée des locomotives du C. F. A., stationnant sur les voies. Le directeur de la traction de la compagnie fait connaître que le C. F. A. prend les mesures nécessaires pour qu'à l'avenir les locomotives séjournent, toutes les fois que le service le permettra à la gare du Styvel. — Autorisation de poursuites : Le conseil autorise le maire à poursuivre M. Quélen en paiement d'une somme de 12.840 francs, représentant le montant de la cession de viande frigorifiée, faite à ce dernier directement, pour le compte de la ville de Morlaix, par le service des subsistances du port de Brest, pendant le mois de novembre 1919. — Crédits supplémentaires : Le conseil vote sur l'exercice 1919 les crédits supplémentaires ci-après : frais de bureau, impression, abonnement et fournitures, 2.000 francs. — Relèvement de l'indemnité des professeurs des cours municipaux de dessin, 480 fr. — Circuit cycliste du Finistère des 4 et 5 septembre : Le conseil accorde une subvention de cent francs. — Bourses : une bourse d'externat surveillée au collège est accordée au jeune Pérède, fils du gendarme de la brigade de Morlaix. — Le conseil se réuni ensuite en comité secret pour l'examen des dossiers d'assistance aux vieillard, aux femmes en couches, etc.

Chambre de Commerce de Morlaix

Campagne des pommes 1920/1921. — Les Chemins de Fer de l'Etat annoncent que pour régulariser la fourniture des wagons pour la proc0aine campagne des pommes 1500 wagons sont spécialisés à ces transports.

Rennes, 300 tombereaux de 15 à 20 tonnes.

Solteville, 360 tombereaux de 15 à 20 tonnes.

Pont-Audemer, 120 tombereaux de 15 à 20 tonnes.

Lisieux, 120 tombereaux de 15 à 20 tonnes.

Ces wagons ne devront pas sortir du réseau de l'Etat.

Pe Président,

A. ARTUR,

Assistance aux Familles nombreuses

Les allocations aux familles nombreuses seront payées par Monsieur le receveur du bureau de bienfaisance du Mercredi 8 au samedi 11 courant, le matin de 0 heures à 12 heures et le soir de 14 heures à 16 heures.

Prime mensuelle d'allaitement

La prime mensuelle d'allaitement sera payée aux intéressés au bureau de bienfaisance du mercredi 8 au samedi 11 courant aux mêmes heures que les allocations aux familles nombreuses.

Concours de poulinières

Un concours de poulinières aura lieu à Morlaix le vendredi 10 septembre 1920, à 13 heures 30, sur le Champ de foire du Pouliet. Une somme totale de 5.700 francs sera distribuée à l'occasion de ce concours. La répartition en sera faite de la manière suivante : 3.100 francs, répartis en 14 primes, aux poulinières suitées de demi-sang des cantons de Morlaix, Landivisiau, Lanmeur, Plouigneau, St-Thégonnec, Sizun et Taulé ; 1100 francs en sept primes, aux juments non suitées des mêmes cantons ; 1500 francs en sept primes, aux juments de trait suitées d'un produit issu d'un étalon de trait, appartenant aux cantons indiqués ci-dessus. Les concurrents devront se faire inscrire avant dix heures du matin, le jour du concours, à la sous-préfecture. Par exception, les inscriptions pourront encore, en cas d'empêchement justifié, êtres reçues sur le lieu du concours une heure avant l'ouverture des opérations du jury.

Cours départemental d'accouchement de Brest

Un concours pour l'attribution de deux bourses vacantes au cours départemental d'accouchement aura lieu à Brest, le samedi 2 octobre 1920, à l'école publique de garçons de la rue Monge, à 10 heures du matin.

Toute demande de candidature devra être adressée à M. le Sous-Préfet de Brest, avant le 12 Septembre, et être appuyée des pièces règlementaires.

Un appel

On nous prie d'insérer l'appel suivant adressé à l'Union des Syndicats par le personnel syndiqué de la chicorée Joffre.

Le personnel syndiqué de la chicorée Joffre adresse un pressant appel à l'Union des Syndicats, à tous les syndiqués pour consommer exclusivement les produits fabriqués par eux, afin d'augmenter la vente, par là-même le travail et mettre fin à un chômage cruel dont ils sont victimes depuis deux mois.

Union Musicale

Les répétitions reprendront ce soir vendredi 3 Septembre, à 8 heures du soir.

THÉATRE DE MORLAIX

Nous rappelons que c'est ce soir vendredi que doit se donner la représentation annoncée de *Napoléonette*, pièce tirée du célèbre roman de Gyp, par l'excellente tournée du Théâtre Sarah-Bernard.

* * *

Le 7 Septembre prochain aura lieu au théâtre municipal la représentation des *Misérables*, de Victor Hugo.

Mouvement de la population

du 27 août au 2 septembre 1920

Naissances

Edmée Mordret, fille de Maurice et de Madeleine Dubourguet, 22, rue d'Aiguillon. — René Brussa, fils de Henry et de Maria Banchi, 49, rue Gambetta. — Lucien Jaffray, fils de Ernest et de Lucie Le Nuz, 42, rue de Paris. — Anne Poumeau de Lafforest, fille de Charles et de Anne Le Gouvella de la Porte, 1, rue Pont-Notre-Dame. — Renée Le Boëtté, fille de Eugène et de Louise Laurent, 8, quai de Tréguier. — Madeleine Laguilliez, fille de Léon et de Yvonne Le Deunff, 10, rue de la Madeleine. — Suzanne Delmas, fille de Clément et de Jeanne Joyeux, 14, rue de Bréhat. — René Toullec, fils de René et de Sophie Madec, 14, rue Basse.

Publications

Octave Cariou, mécanicien, et Marie Spagnol, s. p. — Jean Le Saout, cultivateur, et Jeanne Marie Laviec, cultivatrice. — Théodore Prigent, mécanicien, et Francine Déniel, s. p. — Jean Petit, et Jeanne Jacques. — Yves Floch, cordier, et Anne Cadiou, cuisinière. Nicolas Madec, contre-maître, et Marie Nicolas, commerçante. — Emile Bidegaray, cuisinier, et Marie Dossal, lingère.

Mariages

Auguste Larher, boucher, et Augustine Dantec, bouchère. — Jean Pierrès, boucher, et Jeanne Dantec, bouchère. — Joseph Thoraval, scieur, et Jeanne Adam, teinturière. — Jean Floch, employé des chemins de fer, et Anna Le Bars, dactylographe. — François Toër, mécanicien, et Marguerite Porzier, s. p.

Décès

Francine Thomas, célibataire (Château), 26 a. 9 m. — Renée Spagnol, 8, rue d'Aiguillon, 6 jours. — Jean Le Gall, époux de Marie Le Roux, Parc de Kernéguez, 80 a. 1 m. — Jean Ollivier, veuf de Joséphine Tanguy, (Château), 46 a. 5 m. — Albert Sanquer, époux de Marie Le Moign, place Emile Souvestre, 77 a. 5 m. — Louis Jaffré, époux de Jeanne Tanguy, 57, rue de Brest, 56 a. 1 m.

Morts pour la France

Edouard Lédan, époux de Yvonne Cam, disparu à Roclaincourt (Pas-de-Calais), le 25 septembre 1918. — Joseph Rolland, célibataire, disparu à la Boisselle, le 17 septembre 1914. — Marcel Sinnien, célibataire, disparu à Maissin, le 22 août 1914.

Transcription

François Jacq, époux de Jeanne Pape, décédé à Gray, (H. S.), le 17 février 1916.

UNION SPORTIVE MORLAISIENNE

Les grandes Courses de Morlaix

La Veillée des Armes

Tout est achevé à Kernéguès et sur la belle piste bien pilonnée nos jeunes coureurs locaux à l'entraînement effectuent tous les soirs d'étourdissants démarrages.

Nos vaillants vétérans ne leur cédant en rien en hardiesse escaladent les pentes des virages et terminent leur tour de piste dans des temps très coquets.

Les organisateurs, secondés admirablement par le bon vouloir de la municipalité, ne marchandent point leur peine pour transformer l'inauguration du nouveau vélodrome en un véritable triomphe, à condition, certes, que le soleil se mette de la partie.

Sur les murs de notre ville les affiches vert et or de l'U. S. M. attirent l'œil, et les diverses épreuves qu'elles énumèrent sont passionnément commentées.

Des pourparlers, engagés avec des champions parisiens et régionaux, ont abouti au mieux des intérêts de tous.

Parmi les vedettes de Paris, signalons les engagements définitifs de :

Parisot, champion de France amateur 1909-10. — Otto, ex-champion de Belgique. — Wailliez, la révélation de 1920, gagnant de l'Américaine à Brest. — Duclair, gagnant du grand prix de Brest. — Latriche, le populaire coureur parisien. — Trouvé, terminant 2e le grand prix d'ouverture du Vélodrome d'Hiver derrière Dupuy, devant Egg, Ellegaard, Pouchois, Schilles...

Parmi nos meilleurs régionaux mentionnons les engagements de Bertaud, Huyban, Le Roux, Billy, Saby, Compain, Le Bihan, Blancho frères, Keraudrel, A. Le Bars.

Notons parmi nos coureurs morlaisiens et locaux : Bretons frères, Crimine, G. Paugam, Le Bourhis et Kerharo de Plouigneau.

Enfin chez les vaillants vétérans comptons sur la présence de : Flamec, Madec Pouliquen, Guillou Jean René, Crom, Déniel, Messager.

* * *

Afin d'éviter l'encombrement aux guichets du Parc, une permanence sera établie les samedi et dimanche matin de 9 h. à 11 h. à la mairie (salle de la Bibliothèque Populaire).

Des contrôleurs munis de pleins pouvoirs seront chargés de la vérification des cartes dans l'enceinte du vélodrome. En outre des pancartes désignant le prix des places et les endroits réservés pourront être consultées à profit.

De cette façon, nul ne pourra invoquer l'ignorance mais les organisateurs comptent que grâce à la probité et à l'urbanité de chacun, les sanctions à prendre seront en nombre infirme.

Erection de Santec en Commune

Délégations spéciales

Une loi du 4 Août 1920, a érigé en commune le hameau de Santec, avec des portions des territoires des communes de Roscoff et de St-Pol de Léon. Un décret présidentiel, en date du 26 Août, a nommé des délégations spéciales chargées de l'administration de ces trois communes jusqu'aux élections municipales, qui devront avoir lieu dans un délai de deux mois à partir de la promulgation de la loi. Ces délégations, qui feront fonction de conseil municipal, sont composées de la manière suivante :

SAINT-POL-DE-LÉON

MM. de Guébriant, Alain, qui remplira les fonctions de président ; Du Halgouet, François, membre ; Chevalier-Créach, Joseph, membre.

ROSCOFF

MM. Daniélou, Jean, qui remplira les fonctions de président ; Quément, François, membre ; Le Gall, Léonce, membre.

SANTEC

MM. Le Morvan, Yves, qui remplira les fonctions de président ; Lagadec, Joseph, membre ; Tanguy, Hervé, membre.

GARLAN

Le dimanche 26 Septembre aura lieu à Garlan l'inauguration du monument élevé aux enfants de la commune morts pour la France. La cérémonie commencera par un service religieux ; le monument sera ensuite béni. A l'issue de la cérémonie religieuse, un vin d'honneur sera offert aux poilus de la commune et, à midi, un banquet par souscription sera servi au bourg.

CARANTEC

Une grande kermesse sera donnée, au profit des œuvres paroissiales, le dimanche 5 septembre, à 14 heures, dans le parc de Kernilès. Au nombre des attractions, annonçons un buffet, une ferme, une crêperie, un bazar, des ouvrages, une épicerie contre la vie chère, un jeu de massacre, un tir, un théâtre, charrette à ânes, promenades et vedette automobile, etc. Le prix d'entrée sera de 0 fr. 25.

SAINT-POL-DE-LÉON

Un accident s'est produit, le 26 courant, au passage à niveau situé, sur la ligne de chemins de fer départementaux, à l'entrée de la gare de Saint-Pol-de-Léon. Une voiture conduite par Mme Jean-Marie Kerléguer, du village de Ker-Fichiec, en Saint-Pol-de-Léon, s'est engagée sur la voie en même temps que le train. La barrière était ouverte, et la conductrice n'entendit pas la sirène du train. Le cheval a été blessé et les brancards de la voiture ont été brisés, mais il n'y a pas à déplorer d'accident de personne.

LE CONQUET

Résultat des courses. Trot monté : 1. Pinard (Quiviger), 300 fr. ; 2. Moët (Mesguen), 150 fr. ; 3. Hidalgo (Charles), 75 fr. Galop : 1. Loustalot (Charles), 250 fr. ; 2. Parresseuse (Colliou), 125 fr. ; 3. Gisèle (Rivoallin), 50 fr. Trot attelé : 1. Moët (Mesguen), 300 fr. ; 2. Pinard (Quiviger), 150 fr. ; 3. Hidalgo (Charles), 75 fr. Course locale : 1. Ha'l Saint-Ancien), 100 fr. ; 2. Clottre (Plougonvelin), 50 fr. Course de consolation : 1. Edouard (Crozon), 50 fr.

CARHAIX

Voici le programme des fêtes qui auront lieu à Carhaix, le 4 septembre, à l'occasion du cinquantenaire de la Troisième République,

Samedi 4 septembre, carillon de toutes les cloches ; à 20 heures, danses au biniou, puis grand bal salle de la mairie (entrée, 3 fr.).

Dimanche 5 septembre : au lever du soleil, salves d'artillerie, carillon de toutes les cloches, réveil en fanfare. — A neuf heures, course de chevaux : 1re course, au galop (cantonale), route de Rostrenen, entrée 2 fr. 20 fr. et les entrées au premier, 15 fr. au deuxième, 5 fr. au troisième ; à dix heures, 2 course, au trot (cantonale), route de Châteauneuf, entrée 2 fr. 20 fr. et les entrées au premier, 15 fr. au deuxième, 5 fr. au troisième ; à onze heures, course pédestre, champ de foire : 10 fr au premier, 5 fr. au deuxième, 3 fr. au troisième, entrée 0 fr. 50 ; à midi, banquet populaire à l'hôtel de ville (prix de la souscription, 10 fr.), sous la présidence de M. Le Bail, député du Finistère ; de 14 heures à 17 heures, danses au biniou, Champ-de-Bataille ; de 16 heures à 18 heures, bal d'enfants, salle de l'hôtel de ville (entrée 0 fr. 50) ; Ce bal est exclusivement réservé aux enfants.

A 17 heures, route de Morlaix, courses de bicyclettes : 1re course, régionale, 40 fr., au premier, 15 fr., au deuxième, 10 fr., au troisième. Entrée, 2 fr. ; 2e course, cantonale, 20 fr., au premier, 12 fr., au deuxième, 8 fr., au troisième. Entrée, 1 fr. ; de 18 à 19 heures, danses publiques au biniou, place de l'Hôtel de Ville ; à 20 h. 30, sur le Champ de Bataille, danses au biniou, feu de joie, retraite aux flambeaux, illumination de la ville ; à l'issue de la retraite, grande fête de nuit, places d'Aiguillon et de l'Hôtel de Ville ; embrasement de l'hôtel de ville, à l'électricité.

MODÈLES - TYPES DE CONSTRUCTION

Habitations rurales, Fermes, Granges, Hangars, Ecuries, Vacheries, Porcheries, Laiteries, Beurreries, Poulaillers, Clapiers, etc.

Si vous voulez Construire, Agrandir, Restaurer, Remanier votre Maison, votre Ferme, ou un simple batiment de culture, ou d'élevage, ne le faites pas sans avoir vu les Projets Modèles-Types de premier ordre, et par les meilleurs Architectes, que la *Vie à la Campagne* donne pour toutes les Conditions et Situations, daus son admirable Numéro Extraordinaire du 15 Août.

MAISONS ET BATIMENTS RURAUX

Modernes et bon Marché

Vous trouverez, dans cet imcomparable Album de Modèles, des vues de détail, des plans, etc...

DES PROJETS ET MODÈLES-TYPES de Maisons d'Ouvriers Agricoles, Artisans de village, avec les installations qui les complètent et les prévisions d'agrandissements futurs.

DES PROJETS ET MODÈLES-TYPES de Maisons de petits Propriétaires ruraux, Métayers, Bordiers avec leurs Granges, Porcheries, Vacheries, Poulaillers, Clapiers, etc.

DES PROJETS ET MODÈLES-TYPES d'Hôtelleries-Auberges Agricoles au village, avec leurs Dépendances, Emplacements de Jeux, Etables, Remises, Ecuries, etc.

DES PROJETS ET MODÈLES-TYPES d'Exploitations agricoles et d'élevage, de Fermes de toutes importances, disposées et agencés pour assurer l'Exécution rapide de tous les Travaux.

DES PROJETS ET MODÈLES-TYPES de Maisons des Champs, de Cottages et de leurs Dépendances, Entrées, Pavillons, avec tout le détail utile pour les réaliser d'ensemble ou progressivement.

DES EXEMPLES D'AMEUBLEMENTS de la Maison Rurale et de la Maison des Champs, dans le caractère régional ou dans une note moderne, et bien adaptés à leur destination.

DES CONSEILS ET DES EXEMPLES pour Construire, Restaurer, Agrandir, Transformer, Aménager, Equiper ces Habitations et Bâtiments ruraux, malgré les difficultés actuelles.

Les Architectes-experts et spécialistes, lauréats du Concours des Habitations rurales des Ministères des Beaux-Arts et de l'Agriculture, ont collaboré à ce Numéro. Vous ne trouveriez pas semblables documentations dans un recueil d'Architecture de 50 francs, et pourtant, ce VOLUME-ALBUM est publié à 5 francs. N'oubliez pas, toutefois, que celui de 1919 a été épuisé en 6 jours, et, si vous le désirez, retenez-le de suite, Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe).

Tout Commerçant *doit avoir* « **L'Impôt sur le chiffre d'Affaires** », brochure simple, complète et pratique.

Envoi contre mandat de 2 fr. 75 à l'auteur, M. Lascour (ancien Inspecteur de l'Enregistrement, 14 bis, rue Nicolas Le Blanc, à Lille), qui donne consultations par correspondance.

DU RUSQUEC **Dictionnaire Français-Breton.** Morlaix, 1886, grand in-8° de 492 pages, en 7 fascicules brochés, 20 francs.

Cet ouvrage, tiré à petit nombre, ne nous paraît pas avoir jamais été mis dans le commerce. Quelques exemplaires sont actuellement en vente chez *M. Yves LE DAULT, Ti-Nevez Kerivoal, à Kemper* (Finistère).

A VENDRE 100 portes, 2m18x0m83, à 20 fr. ; 20 tables, 1m40x0m70, à 20 fr. ; 35 tôles galvanisées, 1m53x0m70, à 13 fr. ; tôles noires, bois divers, récipients, etc...

S'adresser à M. Broudic, Plestin-les-Grèves.

Etude de Me SERRURIER, Commissaire-Priseur à Morlaix.

IMPORTANTE VENTE
MOBILIÈRE

(Pour cause de cessation de Commerce)

A L'HOTEL BRANELLEC
Rue de la Villeneuve

ORDRE DE LA VENTE :

Le Lundi 6 Septembre, *à 13 h. 30 :*

Vaisselle. — Verrerie. — Batterie de cuisine. — 2 fourneaux. — 3 chaudières. — 40 barriques vides et 8 demi muids

Le Mardi 7 Septembre :

Lingerie. — Literie. — Argenterie.

Le 8 Septembre et jours suivants :

Tables. — Dessus marbre. — Grandes glaces. — Piano. — Salles à manger. — Toilettes et le mobilier de 30 chambres à coucher. — Armoires à glace. — Lits fer et cuivre et quantité d'autres objets.

Etude de Me ERUSSARD, notaire à Morlaix, 38, place Thiers

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude

Le Vendredi 17 Septembre, à 2 h.

EN MORLAIX

1er Lot.— Impasse rue Docteur Le Febvre

UNE PROPRIÉTÉ

comprenant maison neuve et grand jardin, précédemment occupée par M. Yves-Marie Grall. Jouissance par mains au 29 septembre prochain.

Mise à Prix : 17.000 Francs

2e Lot. — Rue des Vieilles Murailles

UNE PROPRIÉTÉ

portant le numéro 7, comprenant maison divisée en 12 pièces plus décharges. Belvéder. Jardinet. Le tout loué à M. Boclé et Mme Ballot.

Mise à Prix : 12.000 Francs

3e Lot. — **JARDIN**

donnant sur la rue Edouard Corbière, communiquant avec le deuxième lot, loué à M. Lemasson, Directeur de la Société Générale.

Mise à Prix : 2.000 Francs

Faculté de réunir les deuxième et troisième lot.

Pour visiter, s'adresser aux locataires.

Etude de Me ERUSSARD, notaire à Morlaix, 38, place Thiers

ADJUDICATION

Le Jeudi 30 Septembre

à 2 heures, en l'étude

Le Château de KERJEANNIC, en Ploujean

avec parc et dépendances, jouissance immédiate. Consulter les affiches.

Mise à Prix : 150.000 Francs

Faculté de traiter de gré à gré.

Etude de Me VÉRANT, Notaire à Morlaix
7, Rue de Paris

VENTE MOBILIÈRE

Le Dimanche 19 Septembre 1920

A 13 heures et demie

Au Coscoat, en la Commune de Plourin

Au domicile de M. Abgrall

Batterie de Cuisine : marmites, trépieds, chandeliers, etc...

Meubles : armoires, lits-clos, tables, buffet avec vaissellier.

3 charrettes, 2 voitures, harnais et équipages divers, etc ..

Instruments agricoles : griffon, 2 charrues, 2 herses, traîneau, tarare, etc.

Chevaux. — Bêtes à cornes.

2 hectares 1/2 de betteraves. — 1 hectare de rutabagas. — 1 journal de pommes de terre.

Etude de Me VÉRANT, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris.

BELLE VENTE
Mobilière

Les Dimanche 26 Septembre et le Lundi 27 Septembre 1920, s'il y a lieu.

à la ferme de LANNUGUY

en la commune de St-Martin-des-Champs

à 13 heures 1/2

Par suite de cessation de bail, à la requête de Monsieur Caroff et de Madame Veuve Caroff.

Mobilier meublant : armoires, tables, batterie de cuisine, fourneau à bestiaux, baratte mécanique, etc...

Voitures : 3 charrettes, 1 char à bancs, 1 tombereau.

Instruments agricoles : 1 charrue Brabant, 2 rouleaux, 2 hache-landes, 2 herses, petits outils divers, harnais, ventilateur.

Animaux : 7 vaches, 3 taureaux, 1 génisse, 3 chevaux (12 ans, 6 ans, 4 ans).

Pommes de terre et betteraves en terre. — Grande quantité de pommes à cidre. — 7 barriques 1/2 de lie convenant à la distillation. — 6 demi-muids et 50 barriques vides.

Pressoir. — Broyeur. — Manège. — Chantiers. — Chaudières. — Bois à feu. — Fagots. — Quantité d'autres objets, etc...

BIBLIOGRAPHIE

OCCASION

LEON PALUSTRE. — **La Renaissance en France**, Tome III. *Bretagne, Anjou, Maine, Poitou, Aunis et Saintonge.* Vol. non broché. Grand in-folio 445×330 mm. de 316 pages, illustré de nombreuses gravures et eaux fortes dans le texte. 22 eaux fortes en hors texte sur papier de luxe dans le format de l'ouvrage. Parmi ces dernières, 9 reproduisent des monuments de Bretagne, à savoir : *Le Clocher de Pleyben, La Sacristie de Bulat, Le Porche de l'Eglise de Bodilis, L'Ossuaire de Saint-Thégonnec, La Fontaine de Saint-Jean-du-Doigt, Le Tombeau de François II, duc de Bretagne, Le Tombeau de Dol, Le Château de Kerjean, Le Château de Châteaubriand.* à Publié en 1885, chez Quantin à Paris, à 160 fr. le vol. Prix, 35 fr., port en sus. (poids 5 kilos). Les eaux fortes en hors textes valent à elles seules plus que le prix demandé.

(S'adresser à *Ti-Breïz*, 33, Place Thiers, Morlaix.)

Trois exemplaires sont déjà vendus. — Il reste encore quelques exemplaires disponibles.

A VENDRE

Stérilisateur : *marque Salvator,* de la Compagnie Aéro-Hydrolique, rue d'Alésia, débit moyen 100 l. à l'heure, dépense de gaz insignifiante.
Prix de vente : 2.800 francs.

Machine à gazéifier pouvant marcher au moteur ou à bras.
Prix de vente : 500 francs.

Tireuse Iso-Barométrique.
Prix de vente : 250 francs.

Petite tireuse ordinaire.
Prix de vente : 125 francs.

Tous ces appareils sont en parfait état de marche et ont peu servi. Tous ces appareils sont livrables à Brest.

Pour tous renseignements s'adresser au journal. — N° 1569.

Publications de « MOUEZ AR VRO »

LE CHATEAU DU TAUREAU

par Louis LE GUENNEC

en une élégante plaquette in-16 Jésus de 60 pp. avec frontispice de l'auteur, et couverture ornée de bois de Ch. Penther.

Prix : 1 fr. 50
Franco poste : 1 fr. 60

Ouvrages pour la diffusion de la Langue Bretonne, en vente à **Ti Breïz,** 33, place Thiers à Morlaix.

ABBÉ LE CLERC. — *Grammaire Bretonne du Dialecte de Tréguier*, vol. in-12, cart. 3 fr. 60, poste, 3 fr. 90.

Id. — Exercices sur la Grammaire Bretonne, in-12, cart. 3 fr. 60, poste, 3 fr. 90.

LE GONIDEC — *Vocabulaire Breton-Français*, revu par M. Troude, in-24, br. 1 fr. 50, poste, 1 fr. 65.

Id. — Vocabulaire Français-Breton, nouv. édit., revue et augmentée par F. Vallée, in-32, br. 5 fr., poste, 5 fr. 45.

F. VALLÉE. — *La Langue Bretonne en 40 Leçons*, 6e édit., in-16, br. 5fr., poste, 3 fr. 45

Demandez :

Le Guide de Morlaix et du Nord-Finistère

Edité par le *Syndicat d'Initiative*

En vente aux Bureaux de renseignements : Kérautret, sculpteur, rue Gambetta, *Ti Breïz* Place Thiers. — Prix : 0 f. 75.

POUR VOS ACHATS

de Papeterie et de Librairie

adressez-vous à

TI BREIZ

33, Place Thiers - MORLAIX

Spécialité d'Ouvrages sur la Bretagne

RECHERCHES D'OUVRAGES RARES & ÉPUISÉS

Renseignements gratuits aux bibliophiles sur demande

Cultivateurs,

La Société Coopérative **La Ménagère,** de Morlaix, rappelle que la vente de tous ses produits (Vins, Cognacs, Rhums, Epicerie, Jambons fumés et salés, etc.)

EST LIBRE A TOUT LE MONDE

De plus elle informe qu'elle a actuellement de nombreux produits *provenance Stocks américains* à des prix très avantageux :

Savon qualité extra.
Cornichons en bocaux.
Chocolat — Poivre — Confitures

S'adresser aux Magasins de Vente :

Place du Dossen — MORLAIX
1, Quai de Tréguier —
Troudousten —
LOCQUÉNOLÉ — CARANTEC

Le Conseil d'Administration.

PORCELAINE. FAIENCE, VERRE MARBRE, etc.

Réparés avec le Ciment " **Fortafix** "

BROCS, SEAUX, CASSEROLES LESSIVEUSES, etc.

Fendus, percés, réparés chez soi avec le Ciment " **Fortafix** "

Le tube, **1 fr. 50**. Loeiz ar Floc'h, au Pral, en Lannilis (Finistère)

Un mode d'emploi est joint à chaque tube.

Le *Fortafix* n'a rien de commun avec les produits à souder vendus sur les places.

Cultivateurs de Lins et Chanvres,

alors que les toiles se vendent très cher

ne vendez pas toute votre Récolte

Conservez pour l'usage de votre ménage le Lin ou le Chanvre nécessaire à la fabrication de bonne Toile

Les Tissages mécaniques et à la main de Vitré (Ille-et-Vilaine), Maison J. CHOLEAU se recommandent à MM. les Agriculteurs pour le *Tissage à Façon* des Lins et Chanvres de leur récolte, qu'ils soient filés ou non.

S'adresser, pour le Léon, la Cornouaille et le Trégor, à M. Pierre JAOUAN, 33, place Thiers, à Morlaix, Agent régional, qui vous soumettra les prix de façon et des échantillons.

LE BOURCH

CHIRURGIEN-DENTISTE

25, Place Cornic, 25

MORLAIX

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

Téléphone 1-47

AUX TRAVAILLEURS

Confections pour Hommes & Jeunes Gens

Casquettes en tous Genres
Bonneterie
Cravates - Chemiserie

F. FERREC

SAINT-POL-DE-LÉON
Succursale :
5, PLACE ÉMILE-SOUVESTRE, MORLAIX

KOMZET VEZ BREZONEG

CIDRERIE MORLAISIENNE

Près la Gare des Marchandises

Distillerie à Vapeur

—o—

Pierre HUET

CIDRES
& EAUX-DE-VIE DE CIDRE

ACHAT

DE VIEUX CIDRES ET DE LIES POUR LA DISTILLATION

Entreprises Générales d'Électricité

Industrielles et particulières

Sonneries **Téléphones**

Fournitures de Matériel Gros et Détail

LAVANANT FRÈRES

Électriciens-Mécaniciens

5, Grand'Rue — MORLAIX

Moteurs et Dynamos — Serrurerie
Réparation d'Accumulateurs

AMAN GOMZER BREZONEK

Produits Agricoles

J.-F. GUIEYSSE

LA FEUILLÉE (Finistère)

CIDRES - ENGRAIS - TOURTEAUX

MACHINES AGRICOLES - INSTALLATIONS D'USINES - ELECTRICITÉ

Gme TROADEC

Avec le concours de M. F. GOARNISSON

près de la Gare, **Morlaix** *14, rue du Porsmeur*

CANNELAGE & POLISSAGE DE CYLINDRES DE MOULIN

Rideaux ondulés, Serrurerie, Charpente en fer

Pressoirs, Moulins à Pommes, Brabants, Griffons, Faucheuses « LA FRANCE »

ÉCREMEUSES — BARATTES

Hache-Paille - Broyeurs d'Ajoncs - Manèges - Batteuses — Moteurs

Labour vad, graet gant micherourien akuit.

Peinture et Vitrerie

" LA LABORIEUSE "

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PEINTRES

PAPIERS PEINTS — ENCADREMENTS

VITRAUX — DÉCORS

9, Rue du Mur, 29 — MORLAIX

Prothèse et Chirurgie Dentaires

HENRI BAVARD

Dentiste

de 9 h. à 5 h. — *2, Quai de Léon, MORLAIX*

MACHINES AGRICOLES

Anciens Etablissements VICHOT, VALLÉE, PETIGARS, PRAT et Cie

TÉLÉPH. 64

Max PRAT, Sucr

28, rue de Brest — MORLAIX

Cannelage et polissage de Cylindres. — Broyeurs de Pommes. — Pressoirs *Simon.* — Ecrèmeuses *Diabolo.* — Barattes culbutantes. — Faucheuses. — Faneuses. — Houes. — Cultivateurs. — Charrues. — Broyeurs d'Ajoncs. — Manèges. — Coupe Racine. — Semoirs — Moteurs Agricoles. — Matériel de Battage.

PHOTOGRAPHIE MORLAISIENNE

Photographies d'Art

Agrandissements en tous genres par tous procédés au Charbon et Gélatino

Reproductions

Spécialité de Bébés Groupes

Maison MAZÉ-LAUNAY

Médaille d'or 1895 —o— Médaille vermeil 1904

LE JEUNE, Successeur

6, Place Emile Souvestre —

— Morlaix

AMAN A GOMZER BREZONEG

J. GUIOMAR

Chirurgien-Dentiste

de la Faculté de Médecine de Paris

15, Place Thiers — **MORLAIX**

Antreït dre bazennou Sant Malani

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS NON FÉRIÉS.

Téléphone n° 1-32

KOMZET A VEZ BREZONEG

GARAGE CENTRAL

MÉRER et Cie

20-22, rue de Paris - **MORLAIX**

Voulez-vous un travail sérieux fait par un personnel compétent ?

Adressez-vous à ce garage

Huile - Essence - Pneus - Pièces de rechange

REPRÉSENTANT DE

CHARRON, CITROEN, FORD, PEUGEOT

Komzet a vez Brezoneg.— Téléph. 1-36

Ebénisterie, Tapisserie

SCULPTURE

Tentures et Meubles de tous Styles

PITON & FILS

23, Grand'Rue, 23 — *Ateliers :* 4, Place du Dossen, 4

MORLAIX

QUINCAILLERIE — OUTILLAGE

MÉNAGE — ÉCLAIRAGE

Téléph. 1-39 **Maison Veuve MAHO** *Téléph. 1-39*

E. PARIS, Successeur

1, rue de Brest **MORLAIX** *1, rue de Brest*

TEINTURERIE

ROLLAND-LE BIHAN

13, Rue de Brest, 13

Près la Poste

MORLAIX

—o—

DÉSINFECTION A DOMICILE

—o—

A SAINT-POL-DE-LEON, tous les Mardis.

CARROSSERIE

MORVAN FRERES

41, Rue de Paris, 41

MORLAIX

KOMZET A VE-Z BREZONEG

MACHINES AGRICOLES

RÉCOMPENSES A TOUS LES CONCOURS

Anciennes Maisons GUILLEMART & NICOLAS
J. DU PENHOAT, Successeur

TÉLÉPHONE 50 — **MORLAIX** — TÉLÉPHONE 50

NOUVEAU SEMOIR ARTICULÉ

A DEUX ROUES

BATTEUSES

Manège à Moteur, à Vapeur

LOCOMOBILES

Pressoirs, Moulins à Pommes
Hache-Paille, Broyeurs d'Ajoncs
Brabants, Griffons, etc.

ÉCRÈMEUSES " PERSOON "

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES — CHARPENTES EN FER — MOULINS

Plans et Devis sur Demande

SERRURERIE D'ART — FERRONNERIE

DEMANDER LE CATALOGUE SPECIAL

MORLAIX, Imprimerie A. LAJAT, 31, rue des Fontaines, MORLAIX

Le Gérant : F. GOURVIL.

Chronique d'Erin

Nos lecteurs connaissent déjà le nom de M. Georges Gavan-Duffy, délégué à Paris du gouvernement élu de la République d'Irlande ; ils se rappellent l'intéressant interview qu'il a donné à notre collaborateur Gros ; M. Gavan-Duffy vient d'adresser la lettre suivante à M. Millerand, relativement au long martyre que l'Angleterre inflige au lord-maire de Cork, dont toute l'humanité civilisée suit avec angoisse la tragique agonie.

Monsieur le Président du Conseil,

« J'ai l'honneur, en ma qualité de représentant de l'Irlande à Paris, et en présence de la poignante tragédie qui se déroule actuellement à Londres, de m'adresser au Gouvernement de la République Française, pour l'inviter à intervenir dans la circonstance auprès du Gouvernement de Sa Majesté britannique.

M. Térence Mac Sweeney, lord maire de la ville de Cork et député du comté de Cork, se meurt dans la prison de Brixton, à Londres. M. Mac Sweeney a été déporté d'Irlande en Angleterre le 17 courant, à la suite de sa condamnation par un conseil de guerre anglais, dont le jugement aurait été motivé par la saisie à la mairie de Cork de documents « séditieux ». Le prétendu tribunal était sans juridiction dans l'espèce et le jugement est nul.

Pour protester contre l'outrage infligé à l'Irlande, en sa personne, par l'armée d'occupation anglaise, le lord-maire refuse toute nourriture depuis le 12 courant. Il exige sa mise en liberté et il a déclaré aux militaires anglais qui s'arrogeaient le droit de le juger qu'il sortirait de sa prison, vivant ou mort, dans le délai d'un mois. Le lord-maire est un soldat distingué de la République irlandaise ; il tiendra parole.

De son côté, le ministre de l'Intérieur anglais déclare que son Gouvernement a décidé de laisser mourir le lord-maire. Sa mort est imminente.

En portant ces faits à votre connaissance, Monsieur le Président du Conseil, je m'adresse d'abord au pays qui se considère, à juste titre, comme le porte-parole des principes de la liberté humaine. Je m'adresse ensuite, à ce grand peuple français qui si souvent par le passé a généreusement secouru l'Irlande, et pour lequel tant de mes compatriotes ont donné leur sang à toutes les heures où la France se voyait menacée.

Je m'adresse, également, à cette France qui est devenue aujourd'hui l'alliée de son ancienne ennemie dont elle a sauvé l'Empire par ses prodigieux sacrifices pendant la grande guerre, et, par conséquent, à cette France dont une simple démarche auprès du Gouvernement de Londres suffirait pour sauver la vie à un patriote d'Irlande.

Je comprends que le Gouvernement de la République française ait hésité, jusqu'à présent, pour des raisons de protocole diplomatique, à reconnaître le Gouvernement de la République irlandaise, mais j'aime à croire qu'il n'en est pas moins intéressé au sort de cet ancien peuple d'Irlande avec lequel le peuple français se trouve lié tant par une étroite communauté d'intérêts que par la tradition et par l'histoire.

Je n'ai pas besoin de vous dire avec combien de reconnaissance et d'enthousiasme le peuple irlandais accueillerait, à la veille de son affranchissement, un geste fraternel de la part du Gouvernement de la République française à l'effet d'assurer au lord-maire de Cork sa mise en liberté définitive. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie toute la race irlandaise saluerait un geste qui marquerait une fois de plus la fidélité de la France à sa mission libérale dans le monde et qui rappellerait à tous la constance de l'amitié française pour ceux qui ont fait preuve de leur dévouement à la France.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'expression très respectueuse de ma plus haute considération. »

G. GAVAN-DUFFY.
Envoyé de la République Irlandaise.

Nous avons souligné l'autre jour le regrettable absenteisme de la France dans la question d'aplanissement des difficultés irlandaises. Cet absenteisme est, on peut le concevoir, douloureusement ressenti là-bas, où répétons-le l'amour de la France est plus vivace que n'importe où à l'étranger. M. Arthur Griffith, faisant fonction de président du Gouvernement d'Irlande, exprime en ces termes dans un interview du *Matin* du 2 septembre, le regret de la nation irlandaise :

« En Irlande existe une tradition de fraternelle amitié pour la France. Par deux fois, la France a combattu à nos côtés dans la lutte que nous avons menée pour arracher notre indépendance à l'Angleterre.

« L'Irlande, aujourd'hui, ne demande pas à la France de lui renouveler son aide militaire. Elle lui demande seulement de reconnaître la volonté, nettement exprimée, de la nation irlandaise.

« Récemment, un plébiscite a eu lieu dans le Slesvig pour déterminer le gouvernement qui régirait cette contrée. Des troupes françaises garantissaient la loyauté du vote et la volonté exprimée par le corps électoral fut ensuite respectée. Le peuple irlandais en 1918, par une majorité plus grande que celle du Slesvig, détermina la forme du gouvernement sous lequel il voulait vivre. La réponse de l'Angleterre au vote des électeurs irlandais a été un sauvage régime de répression. Des députés élus par le peuple irlandais pour constituer son Parlement et son gouvernement, tous, sauf trois, ont été arrêtés et jetés en prison et l'un d'entre eux, le lord-maire de Cork, gît maintenant mourant dans la prison de Brixton. Les cours martiales, le pillage, l'incendie et toutes les autres formes du terrorisme sont employés en Irlande, nuit et jour, par les forces armées anglaises dans leur effort pour empêcher le peuple irlandais d'obtenir ce que les troupes françaises garantissaient au corps électoral du Slesvig : que sa volonté, exprimée par son vote, soit le facteur déterminant dans le gouvernement.

« Que la voix de la France s'élève pour condamner cette tyrannie et cette hypocrisie et l'Irlande reconnaîtra avec joie les accents de l'amie qui combattait à son côté à Limerick et à Killala et que l'Irlande seconda à Ramillies et à Fontenoy. »

* * *

Tôt ou tard, la France sera bien obligée de reconnaître le gouvernement *élu* de l'Irlande, ce gouvernement qui a derrière lui, la presque unanimité des cœurs irlandais, et que la force et la violence empêchent pour le moment de fonctionner librement. Mais dans six mois, la chose manquera peut-être du chic qu'elle revêtirait aujourd'hui.

F. GOURVIL.

En Vente a Ti Breiz :

33, Place Thiers, Morlaix

Histoire, Archéologie
Monographies locales, etc...

ALB. LE GRAND. — *Les vies des Saints de la Bretagne Armorique*, nouv. édit. annotée par les chanoines Thomas et Abgrall. 1 vol. gr. in-4, 16 fr., port en sus, 1 fr. 50.

A. RAISON DU CLEUZIOU et Ch. DE CALAN. — *Histoire de Bretagne élémentaire*, 14e mille. vol. ill., 1 fr. 25, poste, 1 fr. 55.

A. RAISON DU CLEUZIOU. — *La Bretagne de l'Origine à la Réunion*, histoire, mœurs, coutumes, vol. in-8, ill., 5 fr. 25, poste, 6 fr. 15.

Louis LE GUENNEC. — *Le Château du Taureau*, 1 fr. 50, poste : 1 fr. 65.

Id. — *Notes Historiques et Archéologiques sur la Paroisse de Ploujean*, 1 vol., 2 fr., poste : 2 fr. 45.

Id. — *Excursion Archéologique dans la Commune de Guimaec*, vol. 2 fr., poste : 2 fr. 45.

Id. — *Guide du Touriste dans le Canton de Lanmeur*, vol. 0 fr. 75, poste : 1 fr. 05.

R.-F. LE MENN. — *Monographie de la Cathédrale de Quimper* (XIIIe, XVe s.) avec un plan, vol. in-8° br., 7 fr., poste : 7 f. 75.

J. BAUDRY. — *La Fontenelle, le Ligueur* et le *Brigandage en Basse-Bretagne* pendant toute la Ligue, 1 vol. gr. in-8° ill., 10 fr., poste, 11 fr. 20.

A. de LA BORDERIE. — *Les Bretons Insulaires et les Anglo-Saxons*, vol. in-12, 5 fr., poste : 5 fr. 75.

S. ROPARTZ. — *Guingamp*. Etudes pour servir à l'histoire du *Tiers-Etat* en Bretagne, 2 vol. in-8°, 12 fr., poste : 13 fr. 50.

TRIVARZ. — *Istor Breiz* hag ar C'helted, 1 vol. cart., 1 fr. 25, poste : 1 fr. 55.

Ouvrages divers en langue bretonne

ABBÉ LE CLERC. — *Ma beaj Jeruzalem*, in-8°, ill. par Busnel, 2 fr. 75, poste, 3 fr. 20.

J. LE BAYON — *Mouez ar Goad*, adapté en breton du Léon par l'Abbé J.-M. Perrot, avec trad. franç., 2 fr. 25, poste, 2 fr. 55.

Id. — *Dizro an Dianket Keriolet*, ad. en breton du Léon par J.-M. Perrot, br., in-8° 0 fr. 80, poste, 0 fr. 85.

E. ERNAULT. — *Gwerziou Barz ar Gouel*, in-12, ill., 3 fr., poste, 3 fr. 45.

JAFFRENNOU-TALDIR. — *Barzas Taldir*, Tome II, texte et traduction, in-12, br., 4 fr. 55, poste, 5 fr.

T. AR GARREK. — *Arzur Breiz*, Tragédie, plaq. in-12, 1 fr. 50, poste, 1 fr. 65.

X..... — *Buez Santez Héléna*, Tragédien en tri act. br. in-18, 1 fr. 75, poste, 2 fr. 05.

F. GOURVIL. — *Buez ar Pevar Mab Emon*, in-8° 3 fr. 75, poste, 4 fr. 50.

Soniou koz Brezonek. — br. in-16., 0 fr. 40, poste 0 fr. 45.

J.-M. PERROT. — *Alanik al Louarn*, Comédie en vers, in-16, br., 1 fr. 25, poste, 1 fr. 55.

Y. PICARD. — *Yann ar Chaseer hag e droiou-chase souezus*, br., 0 fr. 30, poste, 0 fr. 35.

Id. — *Canaouennou Brezel*, br., 0 fr. 75, poste, 0 fr. 80.

RICOU. — *Fablennou troet eus a Latin en Brezonek*, I, II, 2 brochures à 0 fr. 20, poste, 0 fr. 25.

G. AR C'HOAT. — *Kanaouennou Kristen ha toniou koz Breiz-Izel*, airs notés et harmonisés, vol. in-16, cartonné, 2 fr. 50, poste, 2 fr. 80.

Evit ar Brezoneg

Nous recevons la lettre suivante de M. P. Trémintin, Conseiller Général du Finistère :

Plouescat le 30 Aout 1920.

Mon cher ami,

Votre appel en faveur de la langue bretonne sera entendu. Sans cacher la gravité du problème, vous le posez avec une telle loyauté et une telle netteté qu'il est impossible à tous les esprits vraiment libres de ne pas être conquis et incités à l'action.

La cause, d'ailleurs, aurait été, à mon avis, gagnée depuis longtemps si nos adversaires déclarés — et peu nombreux — n'avaient pu compter sur ses deux ennemis intérieurs funestes à tous mouvements : *l'apathie* et *la dispersion des efforts*. Puisse la guerre qui a développé chez nous l'énergie et l'esprit d'organisation, les avoir tués.

Retenu au Conseil général, je ne pourrai assister ni à la fête des « Bleun Brug », ni au congrès de la Fédération Régionaliste. Et mon collègue et camarade Mocaër s'en trouvera, pour le même motif également empêché, sans doute.

Je pense que vous participerez à ces deux assemblées en porte drapeau de la cause que vous défendez si vaillamment. Bien qu'elles n'aient pas le même programme, ne convergent-elles pas vers le même but : l'enseignement méthodique, littéraire et artistique du breton pour le plus grand bien de nos compatriotes et dans l'intérêt supérieur de la *culture française* ?

Si vous le jugez utile, offrez aux organisateurs l'expression de mes regrets et de mes vœux de succès. Je souhaite ardemment que des résultats pratiques soient promptement atteints.

Aux raisons si justes que vous développez dans votre *préface*, voulez-vous me permettre d'ajouter un argument tiré du « compartiment » où je milite ?

On parle d'éducation démocratique, d'ascension intellectuelle, on veut, — et avec raison — que le peuple puisse de plus en plus, contrôler et diriger l'activité nationale. Et l'on *découronne intellectuellement* une fraction importante de « citoyens » qui se trouvent, par suite d'une méthode pédagogique surannée et d'un entêtement administratif inoui, maintenus en état d'infériorité sur leurs autres frères de la famille française !

Que de fois n'ai-je pas constaté cette douloureuse situation de personnes qui, selon l'observation judicieuse de Mocaër « parlent une langue qu'ils n'écrivent pas et écrivent une langue qu'ils ne parlent pas. » Il faut vivre en contact étroit avec nos populations bretonnantes pour mesurer la répercussion d'une pareille éducation à rebours. Elle multiplie les difficultés pour l'application des lois, l'interprétation des décrets et circulaires, elle perpétue le malentendu, la méfiance et le régime néfaste de « l'à peu près. »

C'est si vrai que, bien des fois au cours d'une discussion serrée sur n'importe quel sujet, j'ai vu la langue bretonne jaillir du débat, presqu'à l'insu des assistants, et venir apporter aux esprits hésitants la clarté de ses formules et l'éclat de ses images. C'est ainsi que la raison se venge des entraves arbitraires.

Pour le rayonnement de l'idée française, pour la rénovation sociale, il faut sortir de ce chaos. Que l'enseignement *bilingue*, en harmonisant les esprits, donne à nos compatriotes, avec la connaissance exacte de deux langues, le bienfait de « véritables humanités primaires. » Que ce soit fini de cette méthode pédagogique qui torture les cerveaux et vide les âmes aboutissant à former des êtres qui à 14 ans ne *savent* ni français, ni breton, malgré leurs facultés remarquables d'intelligence, de mémoire et de raisonnement.

Quittons-nous sur un tableau plus reposant.

J'ai conservé le souvenir d'une soirée des « Amis de Kerjean » donnée, en pleine guerre, à St-Pol-de-Léon. Le programme comportait avec une conférence très érudite du commandant Cloarec des projections et des chants bretons. Dès la première note de la musique celtique l'attention de l'auditoire — pourtant mélangé — qui avait, d'ailleurs, été si bien vaillante, devint intense, religieuse. Les attitudes, les regards surtout, disaient combien étaient goûtées cette apparition du passé et cette communion avec les ancêtres...

Aux pionniers de la rénovation intellectuelle, artistique et sociale de la Bretagne pour le rayonnement du génie celtique et français, courage et confiance.

Bien cordialement,

P. TRÉMINTIN.

En vente à **Ti Breiz**, 33, place Thiers, à Morlaix

Question Bretonne
Régionalisme, etc.

P. MOCAER. — *La Question Bretonne*, Régionalisme et nationalisme, br. in-12, 0 fr. 50, poste : 0 fr. 55.

Id. — *De la Nécessité d'une Culture Nationale*, br., 0 fr. 10, poste : 0 fr. 15.

Id. — *L'Enseignement bilingue au Pays de Galles*, avec préface de J. Loth, br., 0 fr. 50, poste : 0 fr. 65.

X... — *Le Régionalisme Néo-Breton*, Origine, Histoire, Critique, br., 0 fr. 25, poste : 0 fr. 30.

C. LE MERCIER d'ERM. — *Les Origines du Nationalisme breton*, Etude, Critique, br., 0 fr. 50 ; poste : 0 fr. 55.

Id. — *Le Nationalisme Breton et l'Action Française*, br., 0 fr. 50, poste : 0 fr. 65.

Louis N. LE ROUX. — *Pour le Séparatisme*, plaq., 1 fr., poste : 1 fr. 15.

Philologie Celtique
Critique Historique et Littéraire

E. ERNAULT. — *Glossaire Moyen-Breton*, 2 vol., in-8° br., 45 fr., port en sus : 1 fr. 50.

Id. — *Le Mirouer de la Mort*, poème breton du XVe s. d'après l'exemplaire unique traduit et annoté, in-8° ill., 15 fr., poste : 15 fr. 90.

Id. — *L'ancien vers breton*, in-12 br., 3 fr., poste : 3 fr. 15.

J. LOTH. — *Vocabulaire vieux-breton*, contenant toutes les gloses en vieux-breton gallois, cornique, armoricain connues, gr. in-8° br., 15 fr., poste : 15 fr. 75.

Id. — *Chrestomathie Bretonne*, gr. in-8° br., 15 fr., poste : 15 fr. 90.

Id. — *Les noms des Saints Bretons*, in-8° br., 4 fr. 50, poste : 4 fr. 80.

Id. — *Contribution à l'étude des Romans de la Table-Ronde*, Tristan et Yseut. Le Cornwall et le roman de Tristan, etc., in-8° br., 4 fr. 50, poste : 4 fr. 95.

FEUILLETON DE « MOUEZ AR VRO » (32)

Notice sur la Commune
DE PLOUGONVEN

(*Suite*)

Pour Marie Guilly, décédée le 14 janvier 1627, le recteur n'a pu avoir de renseignements précis ; « et ne scait, écrit-il, sy cest de la peste ou de la *fuxe* (sic) ». Le 21 avril, Guillaume Le Guinhezre meurt d'une *pleureussye* ; le 6 mai, Fiacre Le Garrec, d'une *enfleure*. Dans les actes de sépulture qui suivent, la maladie n'est plus spécifiée, ce qui semble indiquer la cessation du fléau.

En 1640, la peste reparaît terrible dans la région ; elle ravage Morlaix, Plougasnou, Plouézoc'h, Garlan et bien d'autres paroisses, mais à Plougonven, elle se montre relativement bénigne en n'emportant que treize personnes, du 1er mars au 15 juillet. Comme en 1626, la frérie de Kervigaouez est la plus éprouvée ; à Kerguiomarch, Guillaume Salaun expire le 3 juillet, sa femme le 5 et leurs deux petits enfants le 15. Le manoir de Kerloaguen voit aussi 2 décès « par contagion ». Un gentilhomme, Perceval Garzpern, sieur de Monplaisir, au bourg, meurt de la peste le 27 février et est enterré dans le cimetière. Ce fut le dernier retour offensif de cette *mort noire* qui, depuis le Moyen-Age, avait fait si souvent trembler l'Europe, et que les misères de la guerre civile avaient, à la fin du XVIe siècle, attirée une fois de plus sur notre malheureuse province.

Les fondations pieuses se multiplient de nouveau, sûr indice de relèvement et de prospérité. En 1634, Jean Pezron, du Kerglas, lègue à l'église une pièce de terre pour rétribution d'un service solennel et annuel. Sa veuve Constance Queynec fonde aussi par testament, en 1656 un « obit et service divin à notte » le second dimanche de juin, une prière nominale chaque dimanche et un *De Profundis* sur leur tombe à l'issue des vêpres. Ecuyer François de Kerret, sieur de Goariva, faisant son testament en 1643, donne à l'église, moyennant un service annuel, un quartier froment de rente sur son convenant à Kervézec. Missire Pascot Guéguen, prêtre, lègue avant 1645 à la fabrique, 6 livres de rente sur deux pièces de terre à Grantujen, en Lannéanou. (Inv.)

Voici l'analyse du testament d'un paysan, Louis Castel, « laboureur de terre », demeurant au village de Bouillat en Plourin, qui « gissant au lict malade, neantmoins sain d'esprict, memoire et entendement », dicte ses volontés dernières le 22 décembre 1637. Il veut être enterré dans l'église de Plougonven, « et qui ses obseques et funerailles soient faictes comme il appartient à un bon crestien.... et personne de sa qualité, scavoir est enterrement, octave, grand service et jour et an ».

Il donne aux 3 fabriques, entre eux, une vache noire — 30 sols à la chapelle de N.-D. du Folgoat. — 6 livres au couvent des Capucins de Morlaix. — 6 livres au couvent de St-François près Morlaix. — 6 livres aux pauvres de l'hôpital de Morlaix. — 10 sols à la chapelle de Monsieur Sainct Michel à Plougonven. — 5 sols à chacune des chapelles de Saint-Sauveur et de Saint-Germain. — 10 sols à Monsieur Sainct Eutroppe — et enfin 20 sols à Sainte-Anne (à Saint Eutrope).

A un pauvre indigent nommé Guillaume Le Quilliou, demeurant audit Bouillat, dict bailler pour son aumône la somme de 3 livres. — Fonde une messe hebdomadaire à perpétuité sur l'autel privilégié de Monsieur Sainct Yves à chaque lundy et lègue à cet effet une rente de 7 livres, assise sur la moitié de la garenne dite *Goarem an Moch*, terroir de Trélezquen, déclare devoir à François Parcheminal de Kervézec la somme de 60 livres qu'il charge ses héritiers de payer. Pour exécuteur testamentaire, institue Missire Rolland Le Lay, son *père spirituel*. (1).

(1) Arch., du Presbytère.

A la date des 19 et 22 septembre 1640, on trouve une déclaration en forme de compte fournie par François Larchier, marguillier et fabrique du grand autel, « pour obéir aux arretz et esdictz de sa Majesté touchant les droits d'amortissement et autres ». Cette pièce apprend que le revenu de l'église était alors de 32 quartiers et 3 boisseaux froment, et de 82 livres 14 sols 6 deniers en espèces. Les prêtres et chapelains recevaient, pour la desserte des diverses fondations, 17 quartiers froment et 36 sols ; le reste était appliqué aux réparations et à l'entretien de l'église, la taxe d'amortissement s'éleva à la somme de 680 livres. Comme la paroisse n'avait pas de deniers communs applicables à des dépenses de cette espèce, on se procura les ressources nécessaires au moyen d'une cotisation levée sur les habitants.

A (suivre)

L. LE GUENNEC.

Mouez ar Vro

3 Gwenneg — (LA VOIX DU PAYS) — 15 Centimes

Hebdomadaire Breton - Français

ORGANE DU RELÈVEMENT NATIONAL DE LA BRETAGNE

Régionaliste — Artistique — Economique

ABONNEMENTS :

Morlaix-Ville 7 fr.50
Département et limitrophes. . . . . 8 fr.
Autres départements. . . . . 9 fr.
Etranger . . . . . 10 fr.

Rédacteur - Administrateur :

F. GOURVIL

4, Rue Notre-Dame, MORLAIX

INSERTIONS :

Annonces Judiciaires et diverses. . . . 0 fr. 70
Réclames 0 60
Faits divers. 0 75
Prix à forfait pour les annonces de longue durée

Nº 53. — SAMEDI 11 SEPTEMBRE 1920.

M. George GAVAN-DUFFY

Représentant en France du

GOUVERNEMENT ELU d'IRLANDE

A ÉTÉ « EXPULSÉ » DE FRANCE

Sir Edward CARSON

le Rebellionnaire

QUI PRÉPARAIT EN 1914, AVEC L'APPUI DE L'ALLEMAGNE, LA LUTTE CONTRE L'APPLICATION DU « HOME-RULE » SE GOBERGE A VICHY !

O Liberté des Peuples !

Evit an Arvor

II

Hiniennou am eus gwelet c'hoaz ha n'int anavezet nemet en o stumm gallek, evito da veza bet douget gant Bretoned rik. Ar re-ze 'vat oun ali d'o mirout evel m'emaint : *Coëtlogon, Duguay-Trouin, Du Couédic, La Tour d'Auvergne, Surcouf, Laennec, Bisson, Amiral Ronarc'h.*

Meur a laviger all, avat, a gred d'ezo e reont kalz a enor d'o bro o henvel o bag : *Bretagne, Cornouaille, Celte, Etoile d'Arvor, Gars de Fouesnant, Ille-de-Groix, Fleur d'Ajonc, Ville-de-Paimpol, N. D. de la Clarté.* Ar re-ze a oa mat o sonj met n'o deus ket dalc'het mat d'ezan penn-da-benn. Pec'hed eo dispartia en brezoneg diouz Breiz-Izel, hag an anoiou-ze a dleje beza troet e : *Breiz, Kerne, Kelt, Stereden Arvor, Paotr Fouesnant, Iniz Groé, Bleun-Lann, Kêr Penpoull, Itron-Varia-ar-Sklerder.*

Bez' a zo eur rumm all hag a zo hanoiou paotred ha merc'hed anezo, rak e kalz a lec'hiou eman ar c'hiz da lakat ar verc'h hena da vaeronez d'ar vag, pe ar map hena pa ne vez ket a verc'het, setu e c'heller konta dre gant ar bagou a vez badezet : *Anne, Anne-Marie, Marie-Anne, Marie-Ange, Marie-Thérèse, Marie-Joséphine, Marie-Françoise, Marie-Jeanne, Jeanne-Marie, Paul, Pierre, Pierre-Marie, Yves-Marie.* An hanoiou sent ha sentezet a zo hen stank all : *St-Jean, Ste-Marie, Ste-Anne, St-François, St-Antoine, St-Martin,* ha kement zo. Kalz anezo da vihana a c'halljed lakat e brezoneg, ha ne vijent ket viloc'h a ze, evit skouer : *Mari, Mari-Anna, Franseza, Janned, Jannedig, Marc'harid, Per, Pol, Ewan, Youen, Yann, Sant Yann, Sant-Erwan, Sant-Fransez, Sant-Anton, Sant-Mikêl, Santez-Mari, Santez-Anna, Santez-Helena.* Gwella tra vefe d'ober, evel just, a ve rei d'ar bagou hanoiou sent ar vro, evel : *Sant Kado, Sant Kaourintin, Sant Tual, Sant Divi, Sant Eflam, Sant Lemo, Sant Herve, Sant Malo, Sant Briek.* Roll ar sent breton a zo eur vammen vurzudus hag a vezo kavet enni peadra da vadezi kement lestr, kement gobar, ha kement « skloup » a zo var ar mor eus an heil penn da Vreiz-Izel d'egile.

En tu-hont ma vezont gallek, an hanoiou zo bremrn n'o devez peurvuian netra ebet da ober gant Breiz-Izel bro o ferc'henned. N'eus tamm kemm ebet war ar poent-ze etre bagou ar Vretoned ha re an Normanted na re ar Ch'allaouet all. Dre aman e kavit an hanoiou-man : *La Joconde, Passe-Partout, Sarah Bernard, Lion-de-Belfort, Si j'étais roi, Murmures-Flots, Ami de Dieu, Va-de-l'Avant, Fleur de l'Ile, Intrépide, Rapide, Courageux, Etoile Polaire, Lutteur, Cours Après, Zut, Printemps, Prolétaire, Ma Préférée, Haute-Mer, Sourire, Trois-Sœurs, Cormoran,* ha meur a hini all er giz-ze. Ha Koulskoude ar bagou-ze a zo da Vretoned, an darnvuian anezo bepred.

Evit me a gav d'in ne vefe ket diès has an hanoiou estren-ze war ar c'herzed, a-nebeudou, ha lakat en o lerc'h reou vrezonek rik. Me oar awalc'h, meur a hini na c'houllo ket kemer ar boan da zivadezi e vag, en askont d'ar « formaliteou » a vez d'ober ha d'an dornad arc'hant a vez da rei Met ar bagou nevez bepred a c'hellfer rei eun hano brezonek d'ezo hep dièsamant ebet.

An hanoiou brezonek a vezo ken brao hag ar re c'hallek pe vrawoc'h, hag o devo en tuhont d'o braventez eur vadelez dispar : deski a raint, d'ar re n'ouzont ket, penaoz eo beo c'hoaz Breiz-Izel ; diskouez a raint, d'ar re na c'houllont ket gwelet sklêr, penaoz ar brezoneg a zalc'h e grog atao ; muioc'h a dalvoudegez o devo ive d'ar vartoloded a vezo er bagou, dre ma gomzfomp frèsoc'h d'o sperejou ha dre ma dommfont gwelloc'h o c'halonou ouz o bro. Sellit eur penna dig ouz ac hanoiou gallek am eus diskrivet aze d'ec'h. Peseurt karanrantez a gav d'ec'h a zavo e kalon ar merdead ouz eun hano evel Zut ? Ne vije ket gwelloc'h d'ezan kurunen Breiz-Izel pe ma c'halonig ? Peseurt frealzividigez a zeuyo d'ar martolod, peseurt vad a rayo d'e spered, pa vezo diswalc'het ar pont gant ar bern, sonjal eman e bord « *La Joconde* » ? Daoust hag hen ne vije ket gwelloc'h gantan en eur an danjer bras gouzout eman *Salver-ar-Bed* pe *Rouanez-an-Ele* etre an ankou hag hen ?

(*Da heuilh*).

JULES GROS.

Lettre Ouverte à

M. David Lloyd George

Premier Ministre Britannique

au sujet de l'Irlande

et de M. Mac Swiney, Maire de Cork.

Monsieur le Ministre,

Nous sommes Celtes tous deux. Vous Celte de Grande Bretagne, moi Celte de Bretagne tout court, ce qui est pour ainsi dire tout un. Si les hasards des émigrations des VI^e^ et VII^e^ siècles, qui ont conduit mes lointains ancêtres sur les rivages de la Domnonée, y avaient également amené les vôtres, vous vous seriez appelé M. *Louel*, ou *Le Louet*, ce qui n'eut pas changé grand'chose au son et à la physionomie de votre illustre nom.

Entre Celtes, entre frères de race et cela malgré l'abîme qui sépare nos deux situations, on peut se parler franchement, sans user de ces formules enveloppées d'ouate axphyxiante que les grandes diplomaties ont introduites dans le langage protocolaire.

A cette fin, j'avais un moment pensé à m'adresser à vous en cette langue galloise à laquelle vous initia votre oncle le bon cordonnier Lloyd, de Llanystumdwy, et dont vous avez conservé le culte, en cette langue que j'ai moi-même appris à aimer, à parler et à écrire au cours d'un heureux séjour de quelques semaines au pied des montagnes du Nord de Galles. Je suis certain que cette épitre eut gagné pour vous, non seulement en originalité mais encore en profondeur ; mais elle eut offert l'inconvénient d'être indéchiffrable pour la plupart de mes compatriotes, et comme je désire que ceux-ci soient parfaitement au courant de ce que j'ai à vous dire, je choisis comme moyen d'expression la langue française aux vertus préexcellentes et universelles.

C'est que le sujet de cette lettre dépasse singulièrement nos deux personnes et nos deux pays ; que le pays que vous gouvernez le trouve bon ou mauvais, toute l'humanité civilisée s'y passionne désormais.

Vous pressentez qu'il s'agit de l'Irlande et de celui qui l'incarne présentement aux yeux de tout le monde : M. Mac Swiney, lord-maire de Cork.

Lorsque vous avez, Monsieur le ministre, pris en mains, voici quelques années les affaires du plus grand empire de l'univers, nous autres Bretons, avons salué votre avènement au pouvoir comme une belle et pacifique revanche du Celte sur l'oppresseur séculaire de sa race. Il reste, bien entendu, que le Saxon a toujours été le « gelyn », l'ennemi de votre race ; vous n'avez pas craint, jadis, en pleine Chambre des Communes de crier le mépris que vous inspiraient les maîtres de votre nation vaincue ; et lorsque vous vous trouviez en conflit sur les terrains politique et social, avec tel parti qui représentait pour vous l'esprit saxon, vous ne manquiez jamais de vous vanter de votre origine celtique et vous vous faisiez une gloire de vos yeux bleus et de votre idéalisme, opposant votre physique et votre moral à ceux de vos adversaires.

Que sont devenues depuis l'esprit d'indépendance et la magnifique fougue toutes celtiques qui vous animaient ? On dit que vous êtes à présent le champion le plus déterminé de cet esprit saxon de domination que vous aviez auparavant tant raillé et combattu, même si cet esprit est préjudiciable à votre race.

J'entends bien que vous êtes resté fidèle à votre langue et à vos traditions galloises, et que vous n'avez jamais manqué d'assister à l'*Eisteddfod* où se manifeste annuellement la vitalité du peuple auquel vous appartenez avant tout. Mais il y a, vous le savez, des Celtes ailleurs qu'en Galles ; au delà du canal St-George (*Mor y Werydd*) se tient une autre nation celtique, la plus grande de toutes, et contre laquelle les Saxons ont accumulé au cours des siècles les les plus sanglantes horreurs qu'il soit possible d'enregistrer. C'est, je pense à celle-là que vous faisiez allusion lorsque vous disiez, en 1910, à la Chambre des Communes :

« Le Celte peut être foulé aux pieds et il l'a été ; il peut être opprimé, et Dieu sait s'il l'a été mais vous ne pourrez jamais éteindre sa passion de liberté... »

Lorsque vous maintenez cette nation sous le joug de jour en jour plus pesant et plus douloureux de l'empire britannique, et celà contre la volonté de beaucoup de « Britons » eux-mêmes, et lui refusez obstinément la liberté dont elle cultive la passion jusqu'à l'enivremsnt. Peut-on, Monsieur le Ministre vous demander à quels principes vous obéissez ? Quant à moi, j'avoue n'avoir pu arriver jusqu'ici à concilier l'esprit celtique revendiqué par vous, avec votre attitude vis-à-vis de l'Irlande. Est-ce par intérêt exclusif de l'Angleterre qui tient, nous le savons, à la domination absolue sur « l'Ile Sœur » ?

Au fond, il me parait pourtant difficile que le vieux mépris que vous nourrissiez contre les Anglo-Saxons et qu'ils vous rendent toujours plus ou moins, se soit totalement dissipé.

Penseriez-vous que la cause irlandaise soit franchement mauvaise, et qu'en toute justice vous devez la condamner ? Je ne puis croire que cette cause ait tellement évolué depuis ce 7 mars 1917, où vous lui consacriez les paroles suivantes :

« Des siècles d'injustice brutale et souvent barbare, et ce qui est pis... des siècles d'injures et d'insloences ont enfoncé jusque dans la moelle de la race irlandaise la haine de la domination anglaise. Cette longue histoire d'oppression, d'arbitraire, d'expatriation a laissé la plus vilaine tâche sur la renommée britannique d'équité et de grandeur morale en matière de gouvernement... »

La vérité de 1917 est aussi la vérité de 1920 ; un individu peut oublier ou feindre d'oublier le passé, si bon lui

LANIG AR SUTER FALL

PEZ-C'HOARI EN EUR ARVEST

— C'HOARIERIEN —

LANIG *Labourer er Porz.*

GLAODA *Labourer er Porz. Kamalad da Lanig.*

RENAN *Hostiz. Kamalad d'an daou all.*

Daou archer, pe daou bolis.

An teatr a ziskouezo dor eun ti merket warnan an niveren 34, a-wel d'an holl. E kichen, en niveren 32, e vezo eun hostaleri vihan, eun daol hag a vezo warni eun nebeud boutailhou ha gwer. En ti, digor an or warnan e tu ar zellerien, e vezo Renan o skriva, oc'h ober et gontchou diouz an noz, goulou a vezo gantan. En eur c'horn, eun daolig vihan, evit digemer daou zen, diou gador renket, unan a bep tu d'an daolig.

KEVREN I

Lanig, mezo-dall, oc'h orjella war e dreid, a en em gav war an teatr, hag a lavar :

Ah ! setu me pelloch dirak va zi, n'eo ket re abed dek eur anei, e miz du !... daousl ha Katou va groregig vad a zo eat d'he gwele ? gwelomp. Sellet a ra en e brenestr ha ne wel sklerijen ebet. Oh !!... ia, ia, ia, eat eo va anter-tiegez da gouskat, ha ne ra forz ebet eus he Lanig. Ah !... pa vezan o rei va faë d'ezi, oh neuze e vez chouret e gein da Lanig. Mez pa zigoues d'in chom da c'hoari La Ribotte gant va c'hamaladed, Katouig, mar plij a ia en domder ! !... Sytème D, quoi !

Chom a ra eur pennadig da orjella dirak an niveren 34, e zonarn gantan en e c'hodellou, e zaoulagad o para war e brenestr en trede estach. Abenn eur pennad e lavar : Ha Koulsgoude emaoun aman dirak an niveren 54 !... Katou !... Katou ! ou ou ou ! Katouig !... Katouig Hep Katouig ! ne gleves ket !... Saota ! da ... da z'igeri en or d'az Lanig .. a zo aman o Krena gant ar riou !... N'oun Ket mezo !... eun tamm tommet d'in (Chom a ra da zellet eur pennad.) En em harpa ra gant eun dourn oc'h ar voger, hag e lavar, en eur drei oc'h an dud. Sell ! va brepoz ! dont a ra da zonj d'in breman eus ar pez a oa divizet etre Katou ha me, pa oamp dimezet, pemp miz a zo. Oh la la la !... freskeo va c'hased ! Skrabat a ra e ben, Koueza ra war e founs, hag, azez eh lavar : « Ia, ia. ia, divizet oa etrezomp e vije ato alchouez an ti gant ar Gatouen luch !... Ha me, Lanig, pa en em gavfen war an divezadou er gear, a rank fe Sutal ton « *an Hinigoz* » *eoz va douz*, d'am grvregig va dirak ar prenestr. Hi neuze, pa glevfe ar sutadenn, a daolfe an alc'houez da Lunig. Gwasa zo, pa ne vezan ket diwar dour ar zaoud, va suterez a vez merglet, n'hellan mui na sutal na gwikal. Ha Koulsgoude e rankan sutal pe Kouskat er meaz, un an a zaou ! Ha fei !... Ha fei ! gwall flemmet oun.

Esa ra sevel en e zav, tapa ra tri lamm.

Ha koulsgoue n'oun ket mezo !... da lavaret mezo na gouveza ! Nonden dichou ! eun tamm imor hag e zav, Lanig ! (Mont a ra dirak an niveren 34, hag alkodet oc'h ar voger, ech esa sutal ton : « An hini goz ! » met ne c'hell nemet lavarout.)

(*Ton an hinigoz*)

Zut, zut zut, ha zut zut zut.

Zut, zut zut, ha zut zut zut... zut.

Klevet a ra eur prenestr o tigeri, qag e lavar :

Ah ! pelloch erru ont gant da alc'houez Katouig !

(Eur banerad kroc'hein avalou-douar a gouez war e benn) Nonden dichou, Katou ! m'hen talvezo d'ih ! a lavar neuze droug bras ennan. Taoler kroc'hen patatez war da bried !... An dra-ze a baei d'in-me Kouchouren, Margoden, Mec'hiogez !... Toubrata !

KEVREN II

(LANIG, GLAODA, RENAN.)

Glaoda, eur vantell des gantan, eur c'habichoun war e benn, eur c'horn butun en e veg, a deu da dremen war e strakik, ober a ra eur zell oc'h Lanig, mont a ra gant e hent.

LANIG

(Gant eun eav genaouck, daoubleget, e zourn oc'har vager oc'h orjella war e dreid à lavar a vouez uhel.)

Hep ! hep ! daoust ha c'houi, aotrou a oar sutal ?

GLAODA (*o tistrei oc'h Lanig*)

Ia... ha perak ?

LANIG

Savetei va buhez a reoc'h d'in mar ouezih sutal. Met deomp d'an hostaleri, ma livirin d'eoch evit petra e karfen e sutfec'h aman war ar ru.

Skei ra war dor Renan gant tiz.

RENAN (*eus an diabarz*)

Piou zo ?... Ne ro,n ket da eva d'an eurman !

LANIG

Daou ueachour, an tan en oc'hornailhen, o klask an hent da vont da Zant-Mark da gouskat.

Renan a zigor, an daou veachour a gemer peb a gador hag a azes oc'han daol vihan.

RENAN

Sell ta ! sell ta ! va daou lapouz-noz ! Lanig Penbroch ha Glaoda Polochon ! oh la la !

GLAODA

Sell ta ! piou a welan ! Renan Kofgav, laqourer er porz eveldo ! tri gamalad, quoi ! digas eul litrad pinard war an dol ta Renan, gant teiv gweren.

RENAN (*o tigas gwuin*)

Hag oc'h ober pe seurt labour emaoch d'an eur-man, Kanfarted !

(*Da heuil*)

semble, mais il n'est au pouvoir de personne d'y obliger un autre et à plus forte raison une nation entière.

De par vos origines, de par votre passé vous aviez, Monsieur le Ministre, des raisons de mansuétude envers les Irlandais.

Il y a plus ; l'honneur vous incitait à cette mansuétude. Au cours de l'effroyable tourmente où nos pays se sont débattus fut posé Outre-Atlantique un « Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes », auquel tous les gouvernements alliés souscrivirent d'enthousiasme et qui fut salué par les nations opprimées comme l'aube d'une libération. La circulaire du président Wilson parlait des « Peuples », en général, et non des seuls Slaves de toutes dénominations courbés sous le joug des Germains. Et vous n'ignoriez pas que les principes énoncés dans cette circulaire s'appliquaient parfaitement à l'Irlande ; la preuve c'est encore vous qui nous la fournirez par le même discours du 7 Mars 1917, auquel j'ai plus haut emprunté quelques lignes :

«...l'Irlande ne se trouve pas plus soumise aujourd'hui à la domination britannique qu'elle ne l'était du temps de Cromwell ...»

Et vous avez apposé votre signature au bas de l'adhésion de l'Angleterre aux principes wilsoniens.

Quelques mois plus tard, les élections de l'Ile, malgré la pression officielle, donnèrent au parti de l'indépendance totale de l'Irlande, une majorité tellement écrasante qu'il est impossible de lui trouver un pendant dans aucun plébiscite.

(*à suivre*) F. GOURVIL.

Fédération Régionaliste de Bretagne

(UNVANIEZ AN ARVOR)

—o—

CONGRÈS de MORLAIX

15 au 20 Septembre 1920

A quelques jours seulement du Congrès de la F. R. B. nous nous permettons de rappeler tout ce que celui-ci offrira d'attraits à ceux qui sont soucieux de l'avenir économique et artistique de la Bretagne, comme à ceux qui s'intéressent à son histoire et à sa langue.

L'exposition, qui sera inaugurée le 15 au soir, groupera un grand nombre de toiles et peintures de toutes sortes, attestant l'effort des artistes de notre province et de ses fervents. Des broderies bretonnes et autres travaux de dames ne manqueront pas d'attirer l'attention des vrais connaisseurs, et témoigneront une fois de plus de l'originalité de notre art local ; de plus, l'alimentation et l'ameublement y seront représentés avantageusement.

Le soir de l'ouverture du Congrès, l'éminent doyen de la Faculté des lettres de Rennes, M. G. Dottin initiera le grand public aux mystères de nos origines celtiques. en une conférence documentée : *Ce que nous savons sur les Celtes.*

Un concert de musique bretonne et celtique continuera la séance présidée par M. Fruit, sous-préfet de Morlaix ; on y entendra, outre les bardes de la F. R. B., Mlles Bécam et Heurtault déjà si appréciées de nos compatriotes, et M. Joseph Le Maître, baryton dont la voix puissante et douce se prête admirablement à l'interprétation de nos vieux airs.

La direction du théâtre n'ayant pu nous assurer la projection des films sur les pays celtiques, une représentation de l'acte *Ar Mevel laër* de Klaoda'r Prat sera donnée pour clôturer la séance. Pipi Talon et Ewan Prigent y feront merveille.

Prix des places : 3 fr. 50, 2 fr. 50, 1 fr. 50, 0 fr. 50.

Les séances de travail qui se dérouleront les jeudi, vendredi et samedi dans la salle des Prud'hommes à l'Hôtel de Ville, intéresseront non seulement les congressistes, mais tous les intellectuels qui aiment les discussions sérieuses.

Deux séances de *Ti Kaniri Breiz* seront données, la première le jeudi soir à 20 h. 1/2, la seconde le samedi à la même heure, Salle Saint-François Xavier, rue de Ploujean. Les bardes y interprèteront leurs œuvres et leurs meilleures créations.

Prix des places 1 fr., et 0 fr. 50.

Le dimanche, grâce au concours de la Société des Fêtes Morlaisiennes, chacun pourra admirer la belle légende bretonne en vers français de Louis Giblat. *Le Baz Valan*, représentée dans le magnifique cadre de verdure de Kernéguez, par des acteurs de premier ordre. Nous y reviendrons.

Le lundi, pour clore le congrès, une excursion archéologique sera faite à travers la région de Plougasnou, qui permettra d'admirer Saint-Jean-du-Doigt et sa courbe et ses merveilles architecturales, Primel et ses rochers, etc.

ER VRO

Montroulez (Morlaix)

Le cours du beurre

Les arrivages restent peu abondants et les beurres sont demandés sur les marchés en gros.

Les beurres fermiers devraient se payer de 6 fr., à 6 fr. 50, la livre suivant qualité.

Vaccination

Madame Mauviel médecin-vaccinateur, vaccinera à la Mairie (Salle des Conférances) les lundis 20 et 27 septembre prochains de 10 heures à 11 heures et de 14 à 16 heures.

Tribunal Correctionnel

Morlaix. — *Vagabondage.* — Jean Moltin, 35 ans, sans profession ni domicile, déjà condamné, fera 4 mois de prison pour vagabondage.

Brest. — *Les vols de colis.* — Joseph Hervieu, 37 ans, marchand ambulant, Pierre Moreau, 37 ans, manœuvre à Brest et Anna Berder, femme Hervieu, étaient inculpés, les deux premiers d'avoir dérobé un colis de tissus au préjudice de la Compagnie de l'Etat et la troisième, d'avoir favorisé le coup. Hervieu est condamné à 13 mois de prison. Moreau à 8 mois, la femme Hervieu est acquittée.

Plougonven. — *Coups et blessures.* — Marie Bariber, femme Faout, 59 ans débitante à Coatélan, vivait en très mauvais termes avec une voisine. La femme Faout frappa son ennemie à coups de battoir à la tête, la terrassa et lui tira les cheveux. Elle est condamnée à 8 jours de prison avec sursis, et à 50 francs d'amende, l'amende sans sursis.

Défaut d'affichage. — Marie Barbier est condamnée à 25 fr. d'amende pour avoir omis d'afficher, de façon apparente le prix de ses denrées.

Plougoulm. — *Transport de céréales sans permis.* — Joseph Déroff, 42 ans, cultivateur a fait circuler 220 kilos de froment avec permis périmés, 25 francs d'amende. Il est encore condamné à 25 francs d'amende pour livraison de farine non entière.

Landivisiau. — *Défaut d'affichage.* — Thérèse Mazéas, femme Le Bras, 27 ans, commerçante, paiera 25 francs d'amende pour omission d'affichage du prix de ses denrées.

Plougasnou. — *Police des chemins de fer.* — Anne Peron, femme Etiers, 33 ans, sans profession, a pénétré avec son troupeau sur la ligne des chemins de fer armoricains. 25 fr. d'amende.

Sizun. — *Divagation de chien.* — François Léost, 57 ans, cultivateur, a laissé errer son chien. 25 francs d'amende.

Echos de Buxerulles

D'une lettre adressée par la Présidente, pour le Finistère, de l'œuvre du Secrétariat Français des Villages libérés, à Mme la Comtesse de Gouyon-Beaufort, Présidente du Comité de la Kermesse organisée à Morlaix en faveur de Buxerulles, nous extrayons les passages suivants :

« Notre auxiliaire, Mme Souillac, vous a dit l'utile attribution des fonds que votre si généreuse initiative a réunis à Morlaix pour Buxerulles. Les instruments agricoles dont la commande a été faite constitueront le premier fonds du syndicat agricole en formation dans le village ; ces acquisitions, trop coûteuses pour la bourse particulière de nos cultivateurs ruinés, serviront à tous et aideront puissamment à la reprise du travail et de la vie. J'ajoute que ces dons ont un très grand effet moral d'encouragement qui aide au relèvement des caractères autant qu'à celui des fortunes. Nos pauvres agriculteurs souffrent beaucoup de se sentir délaissés et seraient tentés de s'abandonner eux-mêmes en voyant qu'on les abandonne, et la main qui leur est tendue de si loin leur rend le courage qui leur est si nécessaire. Merci, Madame, en leur nom, de ce que vous avez fait pour eux et de ce que le Comité de Morlaix a fait à votre appel.

« En dehors des attributions agricoles, la somme de 1.000 francs envoyée par les écoles de Morlaix a été employée au rétablissement du mobilier scolaire, M. Le Maire de Buxerulles s'est chargé de ce soin»

La même lettre parle également de la commande d'une cloche dont on pense faire le baptême à la Toussaint, et dont la Présidente de l'œuvre du Secrétariat Français des Villages libérés dit, si joliment « qu'elle sera chaque jour la voix du village ressuscité ». Elle ajoute qu'un parrain et une marraine, choisis parmi les membres du Comité de Morlaix sont tout désignés pour présenter la nouvelle Cloche, qui s'appellera, comme on le sait, « la Morlaisienne ».

Dans la liste des objets achetés pour Buxerulles sur le produit des sommes recueillies à Morlaix, nous relevons :

Plants de vigne, pour 4.000 fr, ; un concasseur, 500 fr. ; deux scarificateurs, 500 fr. ; un pressoir, 2.000 fr. ; un alambic, 2.000 fr. ; un broyeur de pommes, 200 fr. ; 240 chaises, 4.800 fr. ; vaisselle, 2.000 fr.

Le surplus de la somme adressée au Maire de Buxerulles a été utilisé à l'achat de la cloche et d'objets divers.

Tous les outils et instruments agricoles acquis seront mis par le syndicat à la disposition de tous les cultivateurs de la commune, à tour de rôle.

Nos Députés

Samedi prochain 11 septembre, M. Paul Simon, député, recevra, 8, rue Gambetta (1er étage) de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, toutes les personnes qui désireraient lui parler.

Union Fédérale
Mutilés, Veuves, Orphelins

Les Mutilés à 85 0/0 et au dessus, doivent adresser le plus tôt possible à la Sous-Intendance de Quimper, leur demande d'allocations spéciales et de majorations temporaires, récemment votée par le Parlement, pour pouvoir toucher le 1er octobre le rappel depuis le 1er juillet dernier.

Ajouter à la demande, une copie de la lettre ministérielle notifiant la pension, ou du titre provisoire d'attente.

Délais

Une confusion a été faite dans les délais accordés aux démobilisés pour faire valoir leurs droits à pensions, et les délais accordés pour bénéficier de la présomption d'origine de la maladie imputable au service. Tout ancien militaire dispose de 5 ans à partir de sa démobilisation en vertu des lois en vigueur, mais s'il n'a pas fait sa demande avant l 2 mars dernier, c'est à lui de fournir la preuve de l'origine de sa maladie ou de son infirmité.

Ecole de rééducation pour veuves

Une école de rééducation est ouverte pour les veuves à Rennes. La durée de l'apprentissage est d'environ 6 mois. Une indemnité journalière de 6 fr. est allouée. Les fournitures sont gratuites. Elle comprend une section scolaire avec enseignement élémentaire et cours de dactylographie, une section d'ateliers (couture, fleurs et plumes, broderie, tapisserie, vannerie fine etc ..

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 12, Grand'Rue.

Groupement Régional Economique de Rennes

Réunion du 9 juillet 1920

Etaient représentées les Chambres de Commerce de : Rennes, St-Malo, Fougères, St-Brieuc, Brest et Morlaix.

Le Groupement Economique de la 6me région, s'associe aux protestations déjà émises par la Chambre de Commerce de Morlaix, le 18 août 1919, le 19 janvier et le 22 mai 1920, contre la suppression totale des services postaux le dimanche.

1° Il estime que la situation des agents et sous agents des P. T. T. ayant été améliorée, ils doivent par juste réciprocité fournir au moins la même somme de travail qu'avant la guerre.

2° Qu'il est regrettable de voir l'Etat qui, dans les moments critiques que nous traversons, fait un appel à l'activité de tous les Français, être le premier à encourager les théories du moindre effort dans tous les services publics et monopoles qu'il dirige ou qu'il surveille.

3° Qu'il est illogique que l'Aministration des P. T. T. ne se conforme pas aux vœux émis par les Chambres de Commerce, Assemblées dont la compétence ne saurait être contestée sur les besoins réels du Commerce et de l'Industrie.

* * *

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine l'insertion de la protestation de la Chambre de Commerce de Morlaix à M. le Sous-Secrétaire des P. T. T., relative à la distribution du courrier le dimanche.

Ecole Normale de l'Enseignement Technique

I. — Un nouveau concours d'entrée exclusivement réservé aux candidats aura lieu aux dates ci-après indiquées, savoir :

Epreuves écrites : 11, 12 et 13 octobre 1920 ; Epreuves orales : dans la 2e quinzaine d'octobre.

II. — Un concours pour l'admission directe en 2e année aura lieu le 14 octobre 1920

Le nombre des aspirants a admettre n'est pas limité.

2 places sont mises au concours en ce qui concerne les aspirantes.

Les candidats à ces concours doivent se faire inscrire, *avant le 20 septembre*, à la Préfecture de leur Département.

Cinéma-Skating

L'établissement de la rue des Brebis rouvre ses portes ; nous avons laissé prévoir avec quel éclat. Disons tout d'abord que la direction, soucieuse de tenir ses vues et actualités au courant des plus récents évènements, fera de « Pathé-Journal », un illustré mouvant hebdomadaire sans rival, qui promènera le spectateur à travers le monde devant les scènes les plus attachantes. Le public tiendra surtout à voir *Le Coupable*, le drame le plus angoissant qui ait été conçu, et dû au génie de François Coppée. C'est la vie d'un pauvre abandonné que la misère corrompt et qui sombre dans l'ignominie et dans le crime. Il comparaît devant la cour d'assises, et c'est en face de son père qu'il se trouve, son père l'avocat général Lescuyer, qui a à juger sa propre victime. Tous deux expient et rachètent leur double égarement. Dénouement sublime !

Voici le programme des samedi 11 et dimanche 12 sept. 1920 : *Pathé-Journal.* L'ommegang ; La Coupe América ; Le 14 Juillet à Prague ; Un Volcan en Eruption, etc., etc. **Le Coupable,** Drame passionnant en 5 parties, de François Coppée, interprété par le célèbre Joubé, de l'Odéon. *Vertige d'Amour,* Comédie dramatique en 2 parties. *Une Excursion Mouvementée* Comique de fou-rire

En préparation : Volonté, Mater Dolorosa, Le Chemineau, Les Deux Gosses, etc. ; incessamment **Impéria**

Prix des places : réservées 1 fr. 75 ; premières 1 fr. 40 ; secondes 1 fr. 25 ; troisième 0 fr. 75. Taxes en sus.

LES COURSES CYCLISTES DE L'U.S.M.

Quoique contrariées par le mauvais temps, les courses cyclistes organisées par l'U. S. M. sous le patronage de la Municipalité n'ont pas moins été suivies par un public enthousiaste. Le samedi 4 septembre une pluie fine, persistante refroidit l'ardeur de plusieurs et la recette s'en ressentit d'autant.

Remarqués dans la tribune d'honneur : MM. Châtel, maire ; Jéséquel et Herr, adjoints ; Guyader, Bizien, Hamon, Gourvès, Faouen, Prigent, conseillers municipaux ; Bourgot, conseiller général ; Tanguy, président de la société des fêtes ; Le Maître, pharmacien de l'U. S. M. Sur la piste se trouvaient : MM. Hameury, président de l'U S M ; Briens, vice-président ; Saliou, secrétaire ; commissaires de courses : Péron, juge à l'arrivée ; Quéméner, starter ; Romain, à la cloche ; Masson, chargé du quartier des coureurs ; etc...

La musique municipale, sous l'habile direction de MM. Kerhoas et le Jeune ; a joué les morceaux les plus charmants de son répertoire.

Voici les résultats :

Première Journée - Samedi 4 septembre

1· *Locale.* — 1· Le Bars, 5' 59" ; 2· Breton Jean ; 3· Paugam ; 4· Breton Hervé. Au début train lent, à la cloche Le Bars démarre et termine sans effort.

2· *Régionale. (Prix Francis Le Bars)* — Finale : 1· Daré, 5' 18" ; 2· Bihan, à une longueur ; 3· Blancho Louis, 4 Pichon. Huiban, victime d'une chute et pousuivi par le « guignon » casse sa chaîne au repéchage

3· *Vétérans.* — 1· Déniel, 6' 41" ; 2· Pouliquen 3· Madec, 4· Messager, 5· Flammec, 6· Guillou. Vrai clou de la journée, dès le début train dur, Déniel très en forme double plusieurs de ses concurrents. Il connut les joies du triomphe et fit un tour d'honneur en portant allègrement .. sur son dos un superbe bouquet que lui remit (charmante attention !) M. Guyader, doyen du conseil.

4· *Séries de l'Internationale.* — 1· série : Parisot, Le Bihan. 2· série : Duclair, Le Roux. 3· série : Blancho Cl., Billy. Repêchage : Latriche. Finale : 1· Duclair, 4' 25" 2/5 ; 2· Parisot, 3· Le Roux, 4· Le Bihan.

5· *Séries du Grand Prix de Morlaix.* — 1· série : Duclair, 3' 4" ; Le Bihan, Compain. 2· série : Parisot, 2' 11" ; Billy, Pichon. 3· série : Le Roux, 2' 1" 1/5 ; Latriche, Hubert. Repêchage : Louet. 3 chûtes dans la 3· série : Daré, Blancho Cl., Requis.

6· *Course par élimination.* — 1· Parisot, 2· Le Bihan, 3· Hubert, 4· Latriche. Course bien menée et du plus haut intérêt. Chutes de Duclair et de Daré, sur glissade en plein virage.

Il est 6 heures, la pluie redouble, en un clin d'œil tribunes et promenoirs se vident comme par enchantement et chacun examinant le ciel implacable se demande avec anxiété : De quoi demain sera-t-il fait ?

2· Journée. — Dimanche 5 septembre.

Après une matinée maussade, la pluie cessa l'après-midi et Kernéguès connut presque la foule des grands jours.

1· *Locale.* — 1· Le Bars, 2· Breton A., 3· Breton J., 4· Breton H. Chutes des 2 Breton. Kerharo et Bourhis sont déclassés pour irrégularité en course.

2· *1/2 finale du Grand Prix.* — Duclair, Le Roux. Parisot, Latriche.

3· *Régionale.* — Huiban, Le Bihan, Pichon, Saby. Chute de Daré, entraîné par Blancho L., décidément peu maître de ses nerfs ni de sa machine.

4. *Finale du Grand Prix.* — 1· Latriche, 8' 12" ; 2· Duclair. 3· Le Roux, 4· Parisot. Course menée avec un art consommé ; Le Roux surveillant ses adversaires, est contraint de mener un train de... sénateurs ; allant parfois jusqu'au « sur place ». A la cloche, Latriche emballe et finit superbement. Parisot, du haut du virage opère une descente sur fond de culotte vraiment réussie. Latriche fait un tour d'honneur et la foule acclame avec frénésie, le titi parisien à l'humeur joviale et au sourire si narquois.

5· *Course à l'Américaine (150 tours)* — 1· Parisot - Hubert, 67' 52" ; 2· Latriche - Requis (*à un tour*), 3· Duclair - Le Bihan, 4· Huiban - Saby. Epreuve fertile en incidents, le public décidément conquis par Latriche ; proteste un moment au sujet du tour qu'il croit gagner par son favori. Il n'en était rien et les choses furent rapidement mises au point.

6· *Consolation du Grand Prix.* — 1· Huiban, 2· Le Bihan, 3· Louet.

7· *Petite Consolation.* — 1· Compain, 2· Blancho, 3· Louet.

Concours de pronostics. — 1· Le Rest, de Plourin, 2· Corvez de Morlaix, 3 Castel

A l'issue des courses, les prix furent distribués dans la tribune d'honneur sous la présidence de M. Chatel, maire. En somme, au point de vue sportif, superbes réunions. Morlaix ne vit jamais en piste, le même jour, si splendide lot de coureurs qui tous défendirent leur chance, à l'exception de 2 d'entre eux ; se réservant sans doute pour les courses futures. Les chûtes furent nombreuses, mais tout se borna à des contusions sans gravité et à des machines mises en marmelade

Dans l'ensemble les coureurs furent unanimes à déclarer qu'après quelques retouches, Morlaix possèdera une des plus belles pistes de Bretagne.

Les derniers échos des acclamations de Kernéguès se sont à peine tus que déjà on parle à mots couverts de l'organisation d'une réunion de courses qui aurait lieu le 26 septembre prochain.

Les membres honoraires et actifs, rentrant avec leur carte de l'U. S. M. recevraient cette fois une carte d'entrée supplémentaire.

Nous reparlerons bientôt de cette journée de courses en perspective.

Le comité de l'U. S. M., adresse ses vifs remerciements à la Société des Fêtes Morlaisiennes, pour le matériel qu'elle a gracieusement mis à sa disposition.

Mouvement de la population
du 2 au 9 septembre 1920

Naissances

André Olier, fils de Christophe et de Yvonne Elleouet, 35, rue Longue. — Yvonne Cousse, fille de François et de Marie Goarnisson, route de Callac. — Jeanne Le Bris, fille de Jean et de Françoise Dos, 27, place du Marhallach. — André Morel, fils de Albert et de Jeanne Inizan, 2, Venelle des Archers. — Anne Garrec, fille de Louis et de Yvonne Barvet, 55, rue des Brebis. — Léon Boullenger, fils de René et de Jeanne Bécam. — Antoinette Adam, fille de Auguste et de Marie Gilen, 8, place du Dossen.

Publications

Yves Coton, employé des chemins de fer, et Anna Stéphan, employée de commerce. — Louis Porzier, retoucheur-opérateur et Noëmie Le Gall, s p.

Mariages

François Louet, peintre et Francine Laizné, lingère. — Hervé Cazin d'Honinthun, capitaine au 1er régiment de Tirailleurs Marocains et Marcelle de Parscau du Plessix, s. p. — Alain Le Bihan, gendarme et Marie Boutier, employée de commerce. — Charles L'Hostis, marin de commerce et Philomène Coadic, cuisinière. — François Tanguy, horticulteur et Julienne Rivoalen, s. p.

Décès

Marie Sibiril, veuve de Jacques Guéguen, 23, Quai de Léon, 67 a. 7 m. — François Faujour, époux de Marguerite Abalan, 27, rue du Mur, 83 a. 3 m. — Marie Le Moign, veuve de Albert Sanquer, place Emile-Souvestre, 70 a.

Mort pour la France

Marcel Serrurier, disparu à Maissin (Belgique) le 22 août 1914.

Avis concernant les permis de chasse

La loi du 25 Juin 1920, a institué deux catégories de permis de chasse :

1· Le permis général ;

2· Le permis départemental.

Le permis général, du prix de 100 francs, peut être utilisé sur toute l'étendue du territoire français.

Le permis départemental, du prix de 40 francs, peut être utilisé sur toute l'étendue du département dans lequel il a été délivré, et, en dehors de ce département, sur toute l'étendue des arrondissements limitrophes dudit département.

Formalités de délivrance. — Il n'est rien innové pour les formalités relatives à la délivrance des permis.

Toutefois, la demande devra être établie sur feuille de papier timbré à 2 francs et spécifier, s'il s'agit d'un permis général ou d'un permis départemental.

Il est rappelé que le permis de chasse doit être délivré sur l'avis du maire de la commune dans laquelle celui qui en fait la demande a son domicile ou *une résidence.*

Pour les chasseurs de nationalité étrangère, quelle qu'elle soit, les maires devront bien spécifier qu'ils ont leur domicile ou leur résidence dans la commune.

Validité des nouveaux permis. — Tout permis général ou départemental sera désormais valable pour un an à dater du 1·· Juillet qui aura précédé la délivrance du permis et ce, à quelque époque de l'année qu'il ait été délivré. Il en résulte que des permis délivrés, par exemple, sous le nouveau régime, l'un le 20 octobre d'une année, l'autre le 20 mars de l'année suivante, viendront également à expiration le 1·· Juillet de cette dernière année.

Utilisation des permis anciens. — Les permis de chasse délivrés à une date comprise entre le 1er juillet 1919 et le 13 janvier 1920, conserveront sans supplément de prix et sans aucune formalité la durée de validité d'un an qu'ils avaient originairement et seront utilisables sur toute l'étendue du territoire français, comme permis généraux.

Les permis délivrés postérieurement au 13 janvier 1920 au droit de timbre de 28 francs seront utilisables sans supplément de prix et sans aucune formalité, jusqu'à leur date d'expiration normale (un au à partir de leur délivrance), mais seulement dans leur département où ils ont été délivrés et dans les arrondissements limitrophes de ce département, comme les nouveaux permis départementaux.

Il résulte des dispositions qui précèdent que le titulaire d'un permis venant à expiration par exemple, le 20 octobre 1920, devra se faire délivrer, s'il désire terminer la campagne de chasse, un nouveau permis qui sera soumis aux conditions générales nouvelles et cessera par conséquent d'être valable le 1·· juillet 1921

Dispositions diverses. — Les permis au droit de timbre de 28 francs délivrés postérieurement au 13 janvier 1920 (et qui sont utilisables sans aucun nouveau versement comme permis départementaux) peuvent être utilisés comme permis généraux jusqu'à leur date d'expiration normale à condition par leurs titulaires d'acquitter les droits complémentaires pour la période restant à courir.

Ces droits sont calculés sur la somme de 72 francs pour 360 jours au prorata du nombre de jours restant à courir du 1·· juillet 1920 inclus jusqu'à la date à laquelle le permis vient à expiration, c'est-à-dire y compris le jour anniversaire de la délivrance dudit permis.

Le complément des droits doit être versé à la caisse du percepteur qui a délivré la quittance au vu de laquelle le chasseur a obtenu un permis depuis le 13 janvier.

Il est rappelé que le droit de timbre étant un impôt de consommation, aucun remboursement des prix du permis de chasse ne peut être autorisé.

Aucune demande de l'espèce ne sera donc admise de la part des chasseurs qui, ayant obtenu un permis depuis le 13 janvier 1920, renonceraient à l'utiliser.

De même, un nouveau permis départemental ne peut à aucun moment de sa durée être converti en permis général.

CARHAIX

Nous aprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur du secrétaire de l'Union des combattants de Carhaix, le capitaine Gourvennec, du 4e mixte de zouaves et de tirailleurs : « Excellent officier, toujours volontaire pour les missions périlleuses. S'est distingué aux nombreuses affaires auxquelles il a participé. Plusieurs citations. » Le capitaine Gourvennec, conducteur de la voie à Carhaix, est ancien élève de l'école pratique d'industrie et de commerce de Brest.

GUERLESQUIN

Le conseil municipal de Guerlesquin se réunira le dimanche 12 septembre pour délibérer sur les questions suivantes : 1° vote d'un vœu relatif au projet de chemin de fer Plestin-Callac, par Guerlesquin ; 2° désignation des membres assesseurs aux adjudications ; 3° désignation de délégués pour l'établissement des listes électorales ; 4° affaires diverses.

PLOUGASTEL-DAOULAS

Le secrétaire-adjoint et un membre du bureau de la Fédération des anciens prisonniers de guerre de Brest et des environs se sont rendu dimanche dernier à Plougastel pour y expliquer les différentes revendications formulées par cette association près du Parlement. A l'issue de la réunion, tous les camarades anciens prisonniers de guerre présents se sont fait inscrire avec enthouiame, et M. Pellen a été nommé délégué. Les camarades déjà inecrits auront l'obligeance de remettre leur bulletin d'adhésion à notre délégué et ceux qui ne sont pas encore incrit trouveront près de lui tous les renseignement pour le faire. Le secrétaire-adjoint, au nom du président de la Fédération, ses plus vifs remerciements et sincères félicitations à M. Pellen pour le dévouement et l'activité qu'il a déployés dans la prépartion de cette brillante réunion. Il remercie également M. Corre, qui a bien voulu mettre à la disposition de la Fédération la jolie salle de son établissement.

Tout Commerçant *doit avoir* « **L'Impôt sur le chiffre d'Affaires** », brochure simple, complète et pratique.

Envoi contre mandat de 2 fr. 75 à l'auteur, M. Lascour (ancien Inspecteur de l'Enregistrement, 14 bis, rue Nicolas Le Blanc, à Lille), qui donne consultations par correspondance.

DU RUSQUEC Dictionnaire Français-Breton. Morlaix, 1886, grand in-8° de 492 pages, en 7 fascicules brochés, 20 francs.

Cet ouvrage, tiré à petit nombre, ne nous paraît pas avoir jamais été mis dans le commerce. Quelques exemplaires sont actuellement en vente chez *M. Yves LE DAULT, Ti-Nevez Kerivoal, à Kemper* (Finistère).

Etudes de Me COURSIN, docteur en droit, avoué à Morlaix, 4, rue de Paris, (successeur de Me KERNEIS), et de Me LE BARZIC, notaire à Guerlesquin.

VENTE

PAR LICITATION JUDICIAIRE

Le Jeudi 23 Septembre 1920
à 2 heures de l'après-midi

à l'Etude de Me LE BARZIC, notaire à Guerlesquin

EN LA COMMUNE DE BOTSORHEL
aux dépendances du lieu de GRECHPLUEN

UNE FERME

comprenant : **maison d'habitation,** étable, écurie, grange, aire à battre, cour, terres chaudes et froides.

Libre de jouissance au 29 septembre 1920.

MISE A PRIX : **14.000 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me LE BARZIC, notaire à Guerlesquin.

SUIVANT acte reçu par Me MOAL, notaire à St-Pol-de Léon, Monsieur Michel Cueff, charron, demeurant à St-Pol-de-Léon, rue du Pont Neuf, Monsieur Jean-Marie Riou, charron, demeurant à St-Pol-de-Léon, rue du Pont Neuf, Monsieur Yves Bizien, forgeron, demeurant rue Corre, ont formé entre eux une société au nom collectif ayant pour objet l'exploitation

d'un atelier de forge et charronnage

La durée de la société est de quinze années qui commenceront au premier septembre 1920. Le siège de la société est à St-Pol-de-Léon, rue du Pont Neuf, n° 45, et la raison et la signature sociales sont CUEFF et Cie.

Les affaires et intérêts de la Société sont gérées et administrées par les trois associés qui auront, chacun d'eux, la signature sociale.

Le fonds social, comprenant clientèle, matériel mobilier et marchandises, est d'une valeur de de 21.063 francs.

Pour extrait,
J. MOAL.

Deux expéditions dudit acte de société ont été déposées, l'une au greffe du tribunal de Commerce de Morlaix, le 27 août 1920, et l'autre au greffe de la justice de paix du canton de St-Pol-de-Léon, le 3 septembre 1920.

Pour mention,
J. MOAL.

Etude de Me VERANT, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris.

BELLE VENTE

Mobilière

Les Dimanche 26 Septembre et le Lundi 27 Septembre 1920, s'il y a lieu.

à la ferme de LANNUGUY
en la commune de St-Martin-des Champs
à 13 heures 1/2

Par suite de cessation de bail, à la requête de Monsieur Caroff et de Madame Veuve Caroff.

Mobilier meublant : armoires, tables, batterie de cuisine, fourneau à bestiaux, baratte mécanique, etc...

Voitures : 3 charrettes, 1 char à bancs, 1 tombereau.

Instruments agricoles : 1 charrue Brabant, 2 rouleaux, 2 hache-landes, 2 herses, petits outils divers, harnais, ventilateur.

Animaux : 7 vaches, 3 taureaux, 1 génisse, 3 chevaux (12 ans, 6 ans, 4 ans).

Pommes de terre et betteraves en terre. — Grande quantité de pommes à cidre. — 7 barriques 1/2 de lie convenant à la distillation. — 6 demi-muids et 50 barriques vides.

Pressoir. — Broyeur. — Manège. — Chantiers. — Chaudières. — Bois à feu. — Fagots. — Quantité d'autres objets, etc. .

Etude de Me VÉRANT, Notaire à Morlaix
7, Rue de Paris

VENTE MOBILIÈRE

Le Dimanche 19 Septembre 1920

A 13 heures et demie

Au Goscoat, en la Commune de Plourin

Au domicile de M. Abgrall

Batterie de Cuisine : marmites, trépieds, chandeliers, etc...

Meubles : armoires, lits-clos, tables, buffet avec vaissellier.

3 charrettes, 2 voitures, harnais et équipages divers, etc ..

Instruments agricoles : griffon, 2 charrues, 2 herses, traîneau, tarare, etc.

Chevaux. — Bêtes à cornes.

2 hectares 1/2 de betteraves. — 1 hectare de rutabagas. — 1 journal de pommes de terre.

A VENDRE 100 portes, 2m18 x 0m83, à 20 fr. ; 20 tables, 1m40 x 0m70, à 20 fr. ; 35 tôles galvanisées, 1m53 x 0m70, à 13 fr. ; tôles noires, bois divers, récipients, etc...

S'adresser à M. Broudic, Plestin-les-Grèves.

BIBLIOGRAPHIE

OCCASION

LEON PALUSTRE. — **La Renaissance en France**, Tome III. *Bretagne, Anjou, Maine, Poitou, Aunis et Saintonge.* Vol. non broché. Grand in-folio 445×330 mm. de 316 pages, illustré de nombreuses gravures et eaux fortes dans le texte. 22 eaux fortes en hors texte sur papier de luxe dans le format de l'ouvrage. Parmi ces dernières, 9 reproduisent des monuments de Bretagne, à savoir : *Le Clocher de Pleyben, La Sacristie de Bulat, Le Porche de l'Eglise de Bodilis, L'Ossuaire de Saint-Thégonnec, La Fontaine de Saint-Jean-du-Doigt, Le Tombeau de François II, duc de Bretagne, Le Tombeau de Dol, Le Château de Kerjean, Le Château de Châteaubriand.* à Publié en 1885, chez Quantin à Paris, à 160 fr. le vol. Prix, 55 fr., port en sus. (poids 5 kilos). Les eaux fortes en hors textes valent à elles seules plus que le prix demandé.

(S'adresser à *Ti-Breïz*, 33, Place Thiers, Morlaix.)

Trois exemplaires sont déjà vendus. — Il reste encore quelques exemplaires disponibles.

A VENDRE

Stérilisateur : *marque Salvator*, de la Compagnie Aéro-Hydrolique, rue d'Alésia, débit moyen 100 l. à l'heure, dépense de gaz insignifiante.

Prix de vente : 2.800 francs.

Machine à gazéifier pouvant marcher au moteur ou à bras
Prix de vente : 500 francs.

Tireuse Iso-Barométrique.
Prix de vente : 250 francs.

Petite tireuse ordinaire.
Prix de vente : 125 francs.

Tous ces appareils sont en parfait état de marche et ont peu servi. Tous ces appareils sont livrables à Brest.

Pour tous renseignements s'adresser au journal. — N° 1569.

Demandez :

Le Guide de Morlaix et du Nord-Finistère

Edité par le *Syndicat d'Initiative*

En vente aux Bureaux de renseignements : Kérautret, sculpteur, rue Gambetta, *Ti Breïz* Place Thiers. — Prix : **0 f. 75.**

POUR VOS ACHATS

de Papeterie et de Librairie

adressez-vous à

TI BREIZ

33, Place Thiers - MORLAIX

Spécialité d'Ouvrages sur la Bretagne

RECHERCHES D'OUVRAGES RARES & ÉPUISÉS

Renseignements gratuits aux bibliophiles sur demande

Cultivateurs,

La Société Coopérative **La Ménagère**, de Morlaix, rappelle que la vente de tous ses produits (Vins, Cognacs, Rhums, Epicerie, Jambons fumés et salés, etc.)

EST LIBRE A TOUT LE MONDE

De plus elle informe qu'elle a actuellement de nombreux produits *provenance Stocks américains* à des prix très avantageux :

Savon qualité extra.
Cornichons en bocaux.
Chocolat — Poivre — Confitures

S'adresser aux Magasins de Vente :
Place du Dossen — MORLAIX
1, Quai de Tréguier —
Troudousten —
LOCQUÉNOLÉ — CARANTEC

Le Conseil d'Administration.

PORCELAINE, FAIENCE, VERRE MARBRE, etc.

Réparés avec le Ciment « **Fortafix** »

BROCS, SEAUX, CASSEROLES LESSIVEUSES, etc

Fendus, percés, réparés chez soi avec le Ciment « **Fortafix** »

Le tube, **1 fr. 50**. LOEIZ AR FLOC'H, au Prat, en Lanmilis (Finistère)

Un mode d'emploi est joint à chaque tube.

Le *Fortafix* n'a rien de commun avec les produits à souder vendus sur les places.

Cultivateurs de Lins et Chanvres,

alors que les toiles se vendent très cher

ne vendez pas toute votre Récolte

Conservez pour l'usage de votre ménage le Lin ou le Chanvre nécessaire à la fabrication de bonne Toile

Les Tissages mécaniques et à la main de Vitré (Ille-et-Vilaine), Maison J. CHOLEAU se recommandent à MM. les Agriculteurs pour le *Tissage à Façon* des Lins et Chanvres de leur récolte, qu'ils soient filés ou non.

S'adresser, pour le Léon, la Cornouaille et le Trégor, à M. Pierre JAOUAN, 33, place Thiers, à Morlaix, Agent régional, qui vous soumettra les prix de façon et des échantillons.

LE BOURCH

CHIRURGIEN-DENTISTE

25, Place Cornic, 25

MORLAIX

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

Téléphone 1-47

AUX TRAVAILLEURS

Confections pour Hommes & Jeunes Gens

Casquettes en tous Genres
Bonneterie
Cravates - Chemiserie

F. FERREC

SAINT-POL-DE-LÉON
Succursale :
5, PLACE ÉMILE-SOUVESTRE, MORLAIX
KOMZET VEZ BREZONEG

CIDRERIE MORLAISIENNE

PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES
Distillerie à Vapeur

—o—

Pierre HUET

CIDRES
& EAUX-DE-VIE DE CIDRE
ACHAT
DE VIEUX CIDRES ET DE LIES
POUR LA DISTILLATION

Entreprises Générales d'Électricité
Industrielles et particulières
Sonneries **Téléphones**
Fournitures de Matériel Gros et Détail

LAVANANT FRÈRES

Électriciens-Mécaniciens
5, Grand'Rue — MORLAIX
Moteurs et Dynamos — Serrurerie
Réparation d'Accumulateurs
AMAN GOMZER BREZONEK

Produits Agricoles

J.-F. GUEYSSE

LA FEUILLÉE (Finistère)

CIDRES · ENGRAIS · TOURTEAUX

MACHINES AGRICOLES - INSTALLATIONS D'USINES - ELECTRICITÉ

Gme TROADEC

Avec le concours de M. F. GOARNISSON

près de la Gare, **Morlaix** *14, rue du Porsmeur*

CANNELAGE & POLISSAGE DE CYLINDRES DE MOULIN
Rideaux ondulés, Serrurerie, Charpente en fer
Pressoirs, Moulins à Pommes, Brabants, Griffons, Faucheuses « LA FRANCE »
ÉCREMEUSES — BARATTES
Hache-Paille - Broyeurs d'Ajoncs - Manèges - Batteuses — Moteurs
Labour vad, graet gant micherourien akuit.

Peinture et Vitrerie

" LA LABORIEUSE "

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PEINTRES

PAPIERS PEINTS — ENCADREMENTS
VITRAUX - DÉCORS

9, Rue du Mur, 29 — MORLAIX

Prothèse et Chirurgie Dentaires

HENRI BAVARD

Dentiste

de 9 h. à 5 h. — *2, Quai de Léon, MORLAIX*

Etablissements PANHARD & LEVASSOR SIGMA CYCLES-CAR G. N.

AUTO-GARAGE

MORLAIX
28, Rue de Brest

Etablissements PANHARD & LEVASSOR SIGMA CYCLES-CAR G. N.

TÉLÉPHONE 64

MAX PRAT

TÉLÉPHONE 64

Achat et vente de Voitures camionnettes et camions neufs et d'occasion. — Réparation de tous travaux de mécanique. — Tournage. — Fraisage. — Rebotage et Cémentation. — Recharge d'Accumulateur. — Transformation et Réparation de Carrosserie.

PHOTOGRAPHIE MORLAISIENNE

Photographies d'Art
Agrandissements en tous genres
par tous procédés au Charbon et Gélatino
Reproductions
Spécialité de Bébés Groupes

Maison MAZÉ-LAUNAY
Médaille d'or 1895 —o— Médaille vermeil 1904

LE JEUNE, SUCCESSEUR
6, Place Emile Souvestre —
— Morlaix

AMAN A GOMZER BR'EZONEG

J. GUIOMAR

Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
15, Place Thiers — **MORLAIX**
Antreit dre bazennou Sant Malani
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS NON FÉRIÉS.
Téléphone n° 1-32

KOMZET A VEZ BREZONEG

GARAGE CENTRAL

MÉRER et Cie
20-22, rue de Paris - **MORLAIX**

Voulez-vous un travail sérieux fait par un personnel compétent ?
Adressez-vous à ce garage
Huile - Essence - Pneus - Pièces de rechange
REPRÉSENTANT DE
CHARRON, CITROEN, FORD, PEUGEOT
Komzet a vez Brezoneg.— Téléph. 1-36

Ebénisterie, Tapisserie

SCULPTURE

Tentures et Meubles de tous Styles

PITON & FILS

23, Grand'Rue, 23 — *Ateliers :* **4, Place du Dossen, 4**

MORLAIX

QUINCAILLERIE — OUTILLAGE
MÉNAGE — ÉCLAIRAGE

Téléph. 1-39 **Maison Veuve MAHO** *Téléph. 1-39*
E. PARIS, Successeur

1, rue de Brest — **MORLAIX** — *1, rue de Brest*

TEINTURERIE

ROLLAND-LE BIHAN

13, Rue de Brest, 13
Près la Poste
MORLAIX
—o—
DÉSINFECTION A DOMICILE
—o—
A SAINT-POL-DE-LÉON, tous les Mardis.

CARROSSERIE

MORVAN FRERES

41, Rue de Paris, 41

MORLAIX

KOMZET A VEZ BREZONEG

MACHINES AGRICOLES

RÉCOMPENSES A TOUS LES CONCOURS

ANCIENNES MAISONS **GUILLEMART & NICOLAS**
J. DU PENHOAT, Successeur

TÉLÉPHONE 50 — **MORLAIX** — TÉLÉPHONE 50

NOUVEAU SEMOIR ARTICULÉ
A DEUX ROUES
BATTEUSES
Manège à Moteur, à Vapeur

LOCOMOBILES
Pressoirs, Moulins à Pommes
Hache-Paille, Broyeurs d'Ajoncs
Brabants, Griffons, etc.
ÉCRÈMEUSES " PERSOON "

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES — CHARPENTES EN FER — MOULINS
Plans et Devis sur Demande
SERRURERIE D'ART — FERRONNERIE
DEMANDER LE CATALOGUE SPÉCIAL

MORLAIX, Imprimerie A. LAJAT, 31, rue des Fontaines, MORLAIX

Le Gérant : F. GOURVIL.

Noms de Familles

LE NUZ. — Nom ancien. Se trouve également en Galles sous la forme *nudd*. De très nombreux *Nudd* apparaissent dans les *Mabinogion* gallois. En Bretagne, ce nom se révèle dans *Kernuz* en Pont-l'Abbé et *Mesnuz* en Carantec (Finistère). M. Loth l'a vu à tort dans le nom de famille de *Lannux* (Noms des Saints Bretons, p. 99), contenu dans le Nobiliaire de Courcy ; mon savant ami L. Le Guennec affirme que cette famille noble était originaire de Saintonge et vint s'établir à Morlaix au cours du XVIII[e] siècle.

Nuz et *nudd* sont à rapprocher de *nut* offert par le Cartul. de Landévennec, et de l'irlandais *nuada*.

LE GOUVELLO. — Nom de lieu devenu n. de f., signifie « les forges » et se dirait en léonnais *ar govellou*, et en trécorrois *ar goello* ; dérivé de *gof* « forgeron » déjà étudié au nom de famille *Le Goff*. Le nom *Le Gouvello*, porté par une famille noble qui apparait en 1576 dans les Archives du Morbihan (IV 5.) est si je ne me trompe d'origine morbihannaise.

TOULLEC. — Epithète. Dérivé du mot *tout* qui signifie « trou » c. f le gallois *twll* ; doublet probable de *Touller* (Inventaire des Arch. des C.-du-N. E. 33, et Finistère B. 398, littéralement « celui qui perce », ou « qui creuse » c.-à-d. « fossoyeur ».

Cependant Grégoire de Rostrenen emploie le mot *toullecq* pour traduire le fr. « poreux », et l'Armerye pour traduire « plein de trous » (c. f. le cornique *tollec*, et le gall. *tyllog*). *Toullec* n. de f. aurait donc pu désigner quelqu'un dont le visage serait couturé de petite vérole.

On a pour ce nom les formes *Le Toullec* (Inv. Arch. Fin. p. 369), *Tollec* (registre de Plouézec, XVI[e] s., p. 5), *Toulloc* (reg. de décès de Guingamp, 1724).

Voir aussi le nom *Toullic* offert par le reg. de Pédernec, p. 75 II, probablement diminutif de *Toull* ; a pu s'appliquer à un homme portant au visage une cicatrice en forme de trou.

MADEC. — Non ancien. En vieux-breton *Matoc*, *Mathoc*, *Madoc* (Cart. de Redon, 1081). Fréquent en Galles, comme en Bretagne, où les *Madoc* et *Madawe* foisonnent dans les *Mabinogion* (Romans gallois du Moyen-Age) et dans les noms de lieux : *Porthmadog* (Carnarvonshire). *Llanfadog* (Glamorganshire) dont l'église est dédiée à Saint Madoc fils de Gildas, saint du collège de Cennydd.

Saint *Madoc* ou *Madec* ne semble pas avoir été honoré en Bretagne ; on ne trouve jamais son nom accolé aux préfixes *lan-*, *plou-*, *loc-* ou *tré-* qui témoignent d'une origine religieuse ; par contre comme nom propre ce nom a été très répandu, si l'on en juge par le grand nombre de lieux qu'il a servi à baptiser : *Kermadec* (Pencran), *Guémadeuc*, *Rosmadec*, noms de familles nobles, *Thymadeuc*, abbaye du Morbihan, *Quilimadec*, etc...

Ce nom est dérivé du radical *mat* « bon », fréquent dans les noms anciens

SPAGNOL. — Sobriquet. « L'Espagnol ». Nom porté surtout sur la côte, donné primitivement à quelque marin breton ayant séjourné en Espagne. On sait qu'aux XVI[e] et XVII[e] siècles les relations entre Bretons et Espagnols étaient très suivies ; par là s'explique l'origine du *real* breton (0 fr. 25) emprunté à l'usage espagnol.

Les noms de nationalité ne sont pas très nombreux dans l'onomastique bretonne ; citons en plus de *Spagnol* : *Le Gall*, déjà étudié « Le Français » ou « Le Gallot » (Haut-Breton) ; *Le Saux*, déjà étudié « L'Anglais » ; *Le Flamanc* ; *Le Picard* ; *Le Normand*.

Le Français a : *Le Franc*, *Le François*, *Le Breton*, *Le Poittevin*, *Le Normand*, *Le Picart*, *Flamand*, *Berrichon*, *Langlois*, *Lallemand*, *Litalien*, *Juiff*, *Gallois* (qui signifie dans certains cas : « joyeux, égrillard »), etc...

TOER. — Nom de profession. « Le couvreur ». Composé du radical *to*, qui signifie « toit » en gallois (c. f. irl. *tuighe* id. et latin *toga* « vêtement qui couvre »), devenu *toen* en breton par adjonction du singulatif, et du suff. *er* équivalent au fr. *eur*, *er*.

Se trouve parfois avec l'article, *Le Toër* : on a également *Touer* et *Le Touer* (Registres de Pedernec, pp. 44, 185, 222, années, 1573, 1602).

SANQUER. -- Egalement nom de profession dérivé de *Sanka* traduit par Dom Le Pelletier : « piquer, presser, imprimer quelque marque ».

BILLY. — Nom ancien. Il y a eu un saint Bily, évêque de Vannes dont le nom se retrouve dans *Saint-Bily* (en br. *San Vili*) en Plaudren, *Kerbily* près Férel, Morbihan, *Lanvily* en Argol (Finistère), *Lambily*, n. de f. noble. *Quenepily* : *Quenech-Bily* (pour *Quene* voir notre dernier article sous *Creac'h*), en Baud (Morb).

Bili est un n. pr. très fréquent seul ou en composition dans les textes anciens, identique au gallois *Beli* : *Beli map Rhun*, *Beli map Manogan* dans les Mabinogien.

J'ai trouvé à Rennes le n. de f. *Ravilly* qui représente un ancien *Rat-uili*, *Rabili* révélé par une Charte de l'an 843 du Cartulaire de Redon.

CRIMINEC. — Nom de lieu, devenu n. de f. Forme adoucie de *Crec'h-minec* que j'ai trouvé également. *Crec'h* a déjà été expliqué au nom de f. *Creac'h*. *Minec* se trouve fréquemment avec l'article dans les archives de Morlaix : *Le Mynec* ; *Le Mineuc*, Archives de Bretagne, T. VII. p. 227. J'y vois un dérivé de *min* qui en breton et en gallois signifie « visage »

LE GARS. — Nom de lieu dev. nom de famille. *Garz* signifie à présent « haie, talus », mais avait autrefois le sens de « jardin, enclos », comme le gallois *garth*. Comme ce mot est féminin on s'explique le doublet *Le Hars* en bret. *ar c'hars*.

Noms de lieux en *Gars* : *Garz aler*, *Garz an hon* (Plounévézel), *Garz ar Roue* (Botsorhel), etc... en Galles *Garth* (Breconshire) *Gartheli* (Cardiganshire) *Garth-Gellin* (Mongomeryshire), etc...

FRANCIS GOURVIL.
Diplômé des Etudes Supérieures Celtiques.

EN VENTE A TI BREIZ :

33, Place Thiers, MORLAIX

Histoire, Archéologie

Monographies locales, etc...

ALB. LE GRAND. - *Les vies des Saints de la Bretagne Armorique*, nouv. édit. annotée par les chanoines Thomas et Abgrall. 1 vol. gr. in-4, 16 fr., port en sus, 1 fr. 50.

A. RAISON DU CLEUZIOU et Ch. DE CALAN. — *Histoire de Bretagne élémentaire*, 14[e] mille. vol. ill., 1 fr. 25, poste, 1 fr. 55.

A. RAISON DU CLEUZIOU. — *La Bretagne de l'Origine à la Réunion*, histoire, mœurs, coutumes, vol. in-8, ill., 5 fr. 25, poste, 6 fr. 15.

Louis LE GUENNEC. — *Le Château du Taureau*, 1 fr. 50, poste : 1 fr. 65.

Id. — *Notes Historiques et Archéologiques sur la Paroisse de Ploujean*, 1 vol., 2 fr., poste : 2 fr. 45.

Id. — *Excursion Archéologique dans la Commune de Guimaëc*, vol. 2 fr., poste : 2 fr. 45

Id. — *Guide du Touriste dans le Canton de Lanmeur*, vol. 0 fr. 75, poste : 1 fr. 05.

R.-F. LE MENN. — *Monographie de la Cathédrale de Quimper* (XIII[e], XV[e] s.) avec un plan, vol. in-8° br., 7 fr., poste : 7 f. 75.

J. BAUDRY. — *La Fontenelle, le Ligueur* et le *Brigandage en Basse-Bretagne* pendant toute la Ligue, 1 vol. gr. in-8° ill., 10 fr., poste, 11 fr. 20.

A. de LA BORDERIE. — *Les Bretons Insulaires et les Anglo-Saxons*, vol. in-12, 5 fr., poste : 5 fr. 75.

S. ROPARTZ. — *Guingamp*. Etudes pour servir à l'histoire du *Tiers-Etat* en Bretagne, 2 vol. in-8°, 12 fr., poste : 13 fr. 50.

TRIVARZ. — *Istor Breiz* hag ar C'helted, 1 vol. cart., 1 fr. 25, poste : 1 fr. 55.

Ouvrages divers en langue bretonne

ABBÉ LE CLERC. — *Ma beaj Jeruzalem*, in-8°, ill. par Busnel, 2 fr. 75, poste, 3 fr. 20.

J. LE BAYON — *Mouez ar Goad*, adapté en breton du Léon par l'Abbé J.-M. Perrot, avec trad. franç., 2 fr. 25, poste, 2 fr. 55.

Id. — *Dizro an Dianket Keriolet*, ad. en breton du Léon par J.-M. Perrot, br., in-8° 0 fr. 80, poste, 0 fr. 85.

E. ERNAULT. — *Gwerziou Barz ar Gouel*, in-12, ill., 3 fr., poste, 3 fr. 45.

JAFFRENNOU-TALDIR. — *Barzas Taldir*, Tome II, texte et traduction, in-12, br., 4 fr. 55, poste, 5 fr.

T. AR GARREK. — *Arzur Breiz*, Tragédie, plaq. in-12, 1 fr. 50, poste, 1 fr. 65.

X..... — *Buez Santez Héléna*, Tragédien en tri act. br. in-18, 1 fr. 75, poste, 2 fr. 05.

Est-ce que ça est dans le Guide?

Ha beza 'z euz en Breïz a-bez eur garregen bravoc'h leac'hiet evit men-hir Penn-Laouik, hag e teu al lano diou weach an deiz da c'hoari an dro de jijen ?

Skluchet ouz harp eur c'hrugel eun hanter-kant kammed bennag diouthan, ouz va c'helc'hia bodennadou lann ha bleuniou brug, me a iee e ginou o sellet evit ar nousped kweach euz c'hornad-bro.

Ar mor, e lintre bremaïk c'hoaz an heol var he c'hoummouigou, en deuz tec'het etre kreiz an inizi, hag e klever o voudal, pell-pell duhont, var dreaz an erinnou (1), en tu all da Dudy e ganaouen sioul, hep ehana.

Al lec'hid, ec'hon e tremenn varnhan, herruz, ar c'hefeleg-mor en eul leusker he hirvoud melkonius, a zo anezhan eur gompezen iskiz, ouz he gouriza glasder tenval koajou pin an inizi.

A uz, an oabl a zo ken splamm, an ezea etouez ar skourrou a voulou ken dudius, ar bleuniou leun a c'houez vad e safron ar gwenan varnho ken seder, ma sailh va ene em c'hreiz. ha ma 'n em laka va c'halon da zistaga d'am ;bro eur zon a garantez.

Hag en heol laouen, o riska war he fouez daved an dremwell, eo beuzet en sklerigen glouar ar men-hir kalet, distro en bleg-mor.

Salud ! o men savet gand hor gourdadou ar c'hosa ; salud ! evor unan euz ar re bet brudet en o amzer, o men-bez, arwez nemethan euz an henor a vize rentet d'ar re Varo gand ar re a jome var o lerc'h !

A-dreuz ar c'hantvejou, meiz-hunvreour, prim he askel, a nij daved ar mareou-se, re zizanav, ma ne oa ket mibien ar Vleizez roman taget Bro Santel Arvorig gand o skilfou milliget. E kreiz o c'hoajou, var o aochou, ar Baotred Koz a veve, dinec'h, o vuhez dieub.

Tro pe vare eo bet savet men-hir Penn-Laouik ? ha piou a zesrevelo d'eomp maro an hini a repos e ludu dindan. Ha beza oa anez an eur Mac'htiern, brudet en pell-bro ? Ha mervel a reaz eus taol korn eur c'hole gouez, en eun hemolc'h estlammus ? pe koueza reaz en eur zifenn he berc'he-euz mac'homerez eun nesa re c'hoantaüs ha galloudek ? Ne oar den.

Hogen astenuet eo, var ar wrac'hel keuneud, e izili ha n'int ket mui enaouet gand alan birvidik ar vuhez ; bremaïk, di'ammet an tan-flamm euz traon ar wrac'hellad, ne jomo euz Hennez hag e oe doujet kenan kent, nemed eur bernik ludu hag ar c'houn euz he c'hadarnded. Ar meuriad, he veuriad, a zo endro d'ezhan, mantret. Ar c'hadourien eo kouezet o goaf d'an douar hag a stou o fenn ; ar merc'hed a c'harm hag a zifronk en eur c'helver ar Penn-tiern eet d'Anaon.

Aze, sko, evel hirio, ar gasek koat a dregern ar c'hoajou pin gant he iouadennou ; al lanoa ruilh e c'houelvan var an teven. Hag ar barz a gane :

— « Oh ! le beau menhir ! »

Han ? penaoz ? eur skrijaden rielus a redas penn-da-benn va c'horf, pa gleviz ar c'homzou-se. Torret krenn va hunvre Rag n'eo ket ar Varzed eo a gane evelse. Ar re-ze ne teue ket ar gallek, mod netra, gantho.

« Oh ! le beau menhir ! » — Me gred eo brao, e fougeiz ouzon ma-unan.

Dek kammed bennag dirag va daoulagad, e weliz o vont gand ar wenojen, o zellou o para var ar men-hir, tri « dourist » an tad, ar vamm hag ar mab.

Ar meb, nao bloaz bennag, a bildrote o kutuilh bokejou brug ; an tad, bodreet beteg pennou he zaoulin, a zouge an disklaver, hag ar vamm, eur c'haer a zigemer anezhi, a oa peg en he zae, evit mirout, emichans, ne jommfe an tammou a-istribilh eus ar pikou lann. Digor ganthi he ginou, troet mad ma oa da zouezi dirag an daolen

« Oh ! le beau menhir ! » on doa hi lavaret. Nemet... kaout a reaz he esthammaden primmik eun distera.

« Est-ce que ça est dans le guide ? » e c'houlennas digant he fried.

— « Non. »

— « Oh alors ! »

Doue hon miro hag ar V.rc'hez ! Ma pize hwelet he muzellou oc'h astenn, faeüs. Ar men-hir n'eman ket var ar « Guide » ; rak-se, ne dalv ket eur chik bet chik epad eiz-teiz !

Tremenn a reaz, tan-tiz, eul luc'hed em dammig spered. Feiz ! gwir ! n'em oa ket taolet kont, beteg-hen, var gement se : « Est-ce que ça est dans le guide ? »

Gwall aliez e tigouez ganin ankounac'haat n'ez omp nemet bugale dic'halloud da anavezout « soû eurz darc'hel » krouaourien a rank beza kaset dre an dorn, evit mont eeun gant an hent. Pa n'em emmelomp da varn tra pe dra ezomp ken sûr da skei e kichen evel da skoi dres. Breman diweza, setu petra zo c'hoarvezet ganin, ar berr-boell ma zo ac'hanon. Ma mize bet eur « Guide » avat...

Hiviziken, gand aon fazi ken, araog souezi dirag forz petra, araog dismegansi an dra-se, e vo d'eomp goulein :

« Est-ce que ça est dans le guide ? »

Aze'man Reolen an Eklaskou, Alc'hou ez ar Skiantchou. al Labour great. Ha me, malloz va daou baga ! ne oa « Guide » ebet var va hano, n'em oa Bleiner ebet. Gand-se ivez, e c'henaouegen ken drok all bremaik dirag eur choz eur fall garregen hep fond na madelez !

Var an taol, e fieliz, ya ! gwelet em euz dindan poufaden an diskred, ar men-hir oc'h orjella, o teuzi, ar c'hoajou pin o vont gand an an ear, hag an drouz-Vorn, ha boubou an delliou en avel, dindan an heoll laouen, o dastum o muzik, mezekeat. Ar c'hornad-se, kaer meurbed bremaik c'hoaz var va meno, a en em ledaz vainhan eur gwelec'h heq tres, eul lec'hid dishano ganthan c'houez ar bezin brein.

Sevel a riz, ha,difoultre da zifrapa an holl gwenan var va lerc'h, e c'haoliatiz, e tri pe bevar lamm, ar bodennou brug, ha tiz varnhon, ma ouien ober, varzu kear.

— Maman ou va le monsieur ?

— « Acheter un Guide ! » A oe eilgeriet ganin hep troi va fenn.

Great e oa va zonj ganin. Ne vin ket paket mui o tic' hinaoui dirag ar pez a gredfe d'in beza eur vraventez, nemet eur « Guide » em bo tre va daouarn. Diazez va studi e vo ar Guide, rag hepdan ez omp dall.

Ha ma zeo ankounac'heat var ar Guide bro Pont n'albad, va bro hag he meaziou, fouet e dranten ! fouet e voutik ! ! elec'h mont da zorc'hen a hed an hen'ehou, me a relo d'ar « Zal » da « one-stepa » gand ar Vigoudenned. Klaoustre ar re-ze eman o c'hooz var ar « Guide ». An hini a oa he labour sevel al Leor Dispar a oe dizonjet ganthan eno, m'oarvad, poulsa beteg Penn-Laouik. AR MOUSKOUL.

(1) dunes.

FEUILLETON DE « MOUEZ AR VRO » (33)

Notice sur la Commune
DE PLOUGONVEN

(Suite)

Martin Hameau, *sculptor*, figure en qualité de parrain dans un acte de baptême du 19 mai 1645, avec pour commère demoiselle Le Cozic, douairière de Lesdu. Cet artiste dont le nom semble avoir été déjà signalé, travaillait sans doute à la mise en place d'un des retables de l'église, tous aujourd'hui fâcheusement disparus.

Le 7 Août 1645, Yvon Salaün, François Pezron et Guillaume Guézennec, procureur de Marie Denmat sa femme, tous trois proches parents de feu Messire Jacques Pezron, prêtre et jouissant du droit de présentation à la chapellerie fondée par son testament en 1606, laquelle est à présent vacante, « recoignoissantz de longue main les bons comportements, capacité, mœurs et vie de Messire Yves Colec, originaire de Plougonven et y demeurant », le présentent à l'évêque de Tréguier ou à son grand vicaire, ainsi qu'à vénérable et discret Messire Jan Le Bihan, recteur de la paroisse, pour desservir ladite chapellerie. (1).

(1) Arch. du Finistère 188-G.

En 1650, la confrérie du Saint-Rosaire est fondée en l'église de Plougonven, dans la chapelle dépendant de la terre de Rosampoul, possédée par Messire François du Parc, chevalier, seigneur de Gaspern, conseiller au Parlement de Bretagne, l'inventaire mentionne, sans dates précises, un acte de délibération du général pour obtenir l'établissement de cette confrérie, la permission de l'évêque de Tréguier, et le procès-verbal de R. P. sous-prieur du couvent de Saint-Dominique de Morlaix, relatant l'érection de ladite confrérie, M. du Parc lui donne généreusement, par accord du 24 novembre 1650, passé entre lui et le recteur, une dotation de 90 livres de rente assise sur le convenant Lezuriat en Lannéanou, et s'engage à fournir un tableau du Rosaire. Trois ans plus tard, Rolland Le Layec, prêtre, fonde aussi une messe perpétuelle à chaque samedi sur l'autel du Rosaire, et lègue à cet effet une rente de 30 livres sur l'hypothèque de 3 pièces de terre à Bourouguel en Plouigneau.

La chapelle de Saint-Eutrope fut érigée en trève par sentence de l'évêque de Tréguier, Mgr Baltazar Grangier, rendue le 24 novembre 1650. Cette érection avait été vivement sollicitée par M. du Parc, désireux de retrouver dans cette chapelle les prérogatives de premier prééminencier, qui lui appartenaient en l'église de Plougonven à cause de sa terre de Gaspern, mais qu'il avait dû céder avec celle-ci à M. Le Cozic de Kerloaguen, en échange de la terre de Rosampoul. On sait combien les anciens nobles étaient friands de ces satisfactions d'amour-propre dont nous ne pouvons plus guère apprécier la valeur.

Après une enquête qui d'autre part démontra « l'utilité et nécessité de cette érection pour la commodité d'une bonne partie des paroissiens », l'évêque rendit une ordonnance conforme.

Lecture en fut donnée au prône de la grand'messe du 27 novembre par M[e] François Melscouet, curé, en présence du S[r] recteur, de MM[es] Pierre Paul, Rolland Le Lay, Gabriel Le Denmat, Guy Larhantec, Hervé Collec, Jan Benjamin, Jacques Larcher, prêtres et chapelains, Messires François Le Cozic, seigneur de Kerloaguen, Yves de Penfeunteniou, seigneur de Penhoat, écuyers Gilles de Garmeaux, S[r] du Bourgneuf, Jacques de Keranguen, S[r] de Kervoazou, Jan Morice, S[r] de Guernarchant, François de Viesques, S[r] de Quistillic, François Le Lévier, S[r] de Quélorn, François de Kerret, S[r] de Goariva et autres du tiers-état.

Tous unanimment approuvent et ratifient ladite sentence, et consentent qu'elle soit exécutée, à condique M. du Parc fournisse à ses frais les fonds baptismaux, la croix, la bannière, le tabernacle et le ciboire de l'église tréviale de Saint-Eutrope, ce qu'il accepte et promet d'effectuer, en signant avec le recteur, les prêtres et divers gentilshommes, l'acte qui en est dressé incontinent « devant le grand autel de l'église et au cœur d'icelle ». Une copie de cet acte, précédé de la longue sentence épiscopale, le tout calligraphié en belle bâtarde sur une large feuille de parchemin, existe encore aux archives du presbytère. La cérémonie de l'érection eut lieu solennellement le 8 Janvier 1651, et Missire Pierre Paul fut installé comme premier curé de Saint-Eutrope (1).

Par testament du 20 mars 1656, M[e] Hervé Ropartz, commissaire de la paroisse, fonde un service le dernier dimanche de chaque mois, avec une prière nominale au prône et un *De Profundis* après vêpres, en léguant pour dotation une rente de 30 livres sur le lieu de Bourdidel.

Lors de ses tournées pastorales, l'évêque engageait ses prêtres à se réunir mensuellement dans chaque paroisse en manière de conférence ecclésiastique, afin d'échanger des vues, de se consulter dans certaines difficultés, et de se maintenir en parfaite communion d'idées avec leur recteur. Il avait probablement constaté que l'isolement où vivaient alors les prêtres n'allait pas sans inconvénients. Déférant à son invitation, le clergé de Plougonven décide, par acte du 27 septembre 1657, de « s'assembler dans le pavillon de *Mon Repos*, demeure ordinaire de M. le Curé de cette paroisse, les premiers jours œuvriers de la dernière sepmaine de chaque mois, à l'issue de la dernière messe... et ce pour traicter ensemble en forme de conférence de ce qui regarde nos charges, tant pour le spirituel que le temporel, suyvant l'occurence des affaires qui se présenteront.

A (suivre)

L. LE GUENNEC.

(1) Archives du Finistère 242 G-3 et Archives paroissiales.

Mouez ar Vro

3 Gwenneg **(LA VOIX DU PAYS)** 15 Centimes

Hebdomadaire Breton - Français

ORGANE DU RELÈVEMENT NATIONAL DE LA BRETAGNE

Régionaliste — Artistique — Economique

ABONNEMENTS :

Morlaix-Ville . . . . . 7 fr. 50
Département et limitrophes. . . . . 8 fr.
Autres départements. . . . . 9 fr.
Etranger . . . . . 10 fr.

Rédacteur - Administrateur :

F. GOURVIL

4, Rue Notre-Dame, MORLAIX

INSERTIONS :

Annonces Judiciaires et diverses. . . . 0 fr. 70
Réclames 0 60
Faits divers. 0 75
Prix à forfait pour les annonces de longue durée

N° 54. — SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1920.

Pendant que nos députés se désintéressent de l'enseignement bilingue en Bretagne, voici comment on parle au delà des Pyrénées :

« La grande France de la victoire doit faire justice à la Bretagne invaincue et essentielle ».

LE VEU DE CATALUNYA.

Barcelone, 7 Septembre 1920.

Evit an Arvor

III

Pegen dister, pegen divalo, pegen distumm, pegen diboell n'eo ket eun hano-bag evel *Nénette* et *Rintintin* e-kichen an hanoiou brezonek : *Steréden-Vor* pe *Dousik-Koant !* Hag e brezoneg, ho pezit sonj, n'eus ket a hanoiou vil. Ne gav ket d'ec'h e tere ar re-mant ouz bagou Bretoned : *Kastell-an-Taro, Al Leo-Drêz, Enez-Vaz, An Dour-Du, Beg-ar-Raz, Rouanez-ar-Moriou, Roue-ar-Mor, Rouanez-an-Arvor, Rouanez-an-Aod, Mari-Morgan, Kornandoun, Mab-an-Avel, Tarz-an-Deiz, Serr-Noz, Ar Preizer, Redern-Mor, Ezen-Vor, Ar Mouslig, Mac'harantez, Evurusted, War-Zaod, Var-Grec'h, Ar Gwennili, Laouenanig, An Eostig, Ar Sparfel, Al Louarn, Ar Bleiz-Mor, Hon-Zalver, Oan-Doue, Mamm-Doue, Mamm-a-Druez, Roue-Gralon, Kerziezekel, Morvan, Lez-Breiz, Dukez-Anna, Anna-Vreiz, Porzmoger, Javre, Porzkallek, Mamm-Goz, Nevez-Amzer, Ar Frankiz*, ha kant all, a vezo dibabet gant pep hini, hervez e sonj, diouz etre hanoiou broiou, tud, sent, madelezou-tud, bleuniou, loened, ha kement zo.

Ac'hanta, dleet eo d'eomp lakat ar Vretoned da deurel evez ouz an draze. Pa vezo kemeret ar c'hiz, an holl vartoloded ha pesketerien a heuilho anezi, met kregi ganti a zo red, ar c'henta ar gwella. Setu e tle pep hini ac'hanomp, ha dreist-holl ar re o deus eun tamm galloud bennak war o c'henvroïdi ; ar velein, ar skolaerien, ar c'hazetennerien, ar varzed hag an holl dud a feson, alia tud an aod da vadezi o bagou gant hanoiou brezonek, ha prezeg war gement-ze ken alies ha ma kavfont an tu d'ober.

Es eo komprenn gwellat a skouer e vefe giz an hanoiou brezonek evit merdeidi Breiz-Izel ha peseurt vad e teufe d'hon bro ac'hane.

Aochou Breiz, gouriz ar vro, eo gwirdika loc'h a zo enni. Dre eno e teu ar c'hlenved en he c'horf hag en he spered. Eno en em zastum bep bloaz, e-kerz an hanv, an divroïdi a vandennadou, hag ar re-ze da heul o arc'hant ne zigasont ganto peurvuian nemet skoueriou fall. Y eo a zo o kas ar Vretoned da Judevien, i eo a dro pennou an dud yaouank, i eo a chach anezo d'ar c'hériou, i ee a voug ar brezoneg (hep gouzout d'ezo a-wechou, met bepred e reont). Pa vez tremenet eur bagad gallegerien gwisket e seiz ha karget a aour, a berlez hag a diamanchou, penaoz ne savfe ket eun tamm gwarizi e kalon tud yaouk ar vro ? Pelec'h ne rafent ket eur sell goude-ze ouz o dilhad plen ha dister ? Pelec'h na welfent ket eman an traou kaer gant paotred ar galleg hag an druilhou gant paotred ar brezoneg ? Peléc'h ne glaskfent ket lavaret kenavo da rummad ar beorien ha mont davet rummad an dud vras ?

Mar d-eo noazus skouer an « douristed », dre-holl e Breiz, war vord ar mor e ra marteze muioc'h a zroug c'hoaz eget en Argoad, rak ar vartoloded a zo gallekaet da-vad pell amzer zo, ha n'eo ket souezus. A hed an amzer o veaji, o welet bro, o tarempredi poblou estren, e kemeront buan giziou ar broiou all, hag e tigasont d'ar gêr yez ha spered ar c'hallaoued pe yez fall hag ho spered fall, siouaz ! Mar d-int chomet Bretoned a gorf, o deus kollet a-vreman eun tamm eus ene o bro, ha kement tra a vezo grêt evit trei o spered var-zu Breiz a vezo eul labour sakr d'an neb a gar e vro.

Trei ar sperejou ouz hon mamm Breiz-Izel, aze eman an dalc'h ! Breiz-Izel war he hed, evel just, korf hag ene, bro, spered ha yez, tud ha giziou, Kement-ze a zo red ma tell d'eomp e ve gouest an Arvor da harz a-grenn ouz ar barr giziou estren a zo diruilhet warni hag a ya d'he distresa primm-ha-primm. Hag arabad a ve ankounac'hât penaoz pa vezo peurvreinet an dro anezi, ar c'hreiz ne vezo ket pell o veza kontammet da-heul, rak ar c'hlenved-man a grog tro-dro hag a zalc'h da greski evel ar c'hrign-beo.

Bec'h d'ezi, ta, Bretoned vat, dre ar skrid, dre ar gentel ha dre ar skouer, evit ar Wirionez hag ar Furnez, evit brasa mad tud an aod o-unan hag evit brasa enor hon Breiz-Izel venniget !

JULES GROS.

Le Congrès de la Fédération Régionaliste de Bretagne à Morlaix

Première Journée

Mercredi soir à cinq heures, le Congrès qui doit réunir à Morlaix pour quelques jours les ouvriers de la rénovation bretonne s'est ouvert par l'inauguration de l'Exposition *artistique et économique* organisée dans la salle des conférences de l'Hôtel-de Ville.

Un grand nombre de Congressistes et de visiteurs se pressaient pour entendre le vénérable président de l'Association M. Vallée qui en quelques mots expliqua le but et le fonctionnement de la Fédération, et développa les principales caractéristiques de l'art celtique que l'éducation laisse dans l'ombre d'une façon si regrettable. Remarqués dans l'assistance :

M. le Sous-Préfet de Morlaix et Mme Fruit, M. Herr, adjoint, M. Dottin, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes ; M. Michel Geistdorfer, critique d'art ; Mme Le Gac-Salonne et Mlles, etc.., etc.. Nous reviendrons plus longuement sur cette manifestation d'art sans précédent dans notre ville. Pour le moment qu'il nous suffise d'indiquer que les envois de toutes catégories ont été très nombreux et que leur choix ne le cède en rien à l'abondance.

La séance du Théâtre municipal avait elle aussi attiré l'élite de la population cultivée de Morlaix, et c'est devant un auditoire de choix que M. Léon Le Berre, secrétaire, parlant au nom de M. Vallée, empêché, prit d'abord la parole pour remercier M. le Sous-Préfet de l'honneur qu'il faisait aux congressistes en acceptant la présidence de cette séance, et M. Dottin l'éminent doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, de son concours précieux entre tous.

Après lui, M. Fruit, sous-préfet de Morlaix se leva et prononça un magnifique discours, qui fut, comme on pourra en juger par les extraits que nous en donnons, une profession de foi régionaliste qui lui fait le plus grand honneur.

Mesdames,
Messieurs,

Mes premiers mots seront des paroles de remerciements à l'adresse des membres du bureau de la « Fédération Régionaliste de Bretagne » qui ont bien voulu me faire le très grand honneur de me confier la présidence de cette séance d'ouverture de leur Congrès et de la Conférence de M. Dottin, le distingué doyen de la Faculté de Lettres de Rennes, que vous connaissez tous par ses remarquables travaux et par son dévouement à la cause bretonne et à tout ce qui peut favoriser la conservation, la culture et la diffusion de votre langue.

L'honneur qu'ils m'ont fait s'adresse à la fois au représentant du Gouvernement de la République et au descendant de Bretons, qui par ses origines maternelles, est profondément attaché à tout ce qui touche aux traditions et aux intérêts de cette région.

N'est-ce pas d'ailleurs, le rôle du représentant du Gouvernement de s'adapter au milieu qu'il est chargé d'administrer, de s'efforcer d'en comprendre les traditions, les mœurs, les costumes, les aspirations et et les besoins, afin de les mettre en harmonie avec les intérêts généraux du pays, en secondant les initiatives locales et en servant d'intermédiaire entre ces initiatives et le pouvoir central ? — N'est-ce pas là une des formes les meilleures de la décentralisation administrative ?

Il est donc tout naturel que le Sous-Préfet se mette en rapport avec vos organisations et favorise l'action des fédérations régionalistes, dans tout ce que cette action locale peut avoir d'utile et concourir au bien du pays tout entier.

Il y est d'autant plus porté quand, comme celui qui vous parle, il a toujours été un partisan très convaincu de l'influence heureuse et féconde des traditions et du terroir, comme sources d'inspiration sur la rénovation de la littérature et de l'art sous toutes ses formes, comme de la décentralisation administrative et de l'importance de la région sur le développement économique, industriel, commercial et agricole de la France.

Il avait composé, pour l'Hôtel de Ville de Paris, une salle à manger dont les meubles, d'un caractère emprunté aux tradition du style gothique, encadraient personnages et des scènes de nos campagnes du Centre. Les pièces du surtout de table reproduisaient sans les copier servilement, les types essentiels de la flore locale.

Puis l'orateur qui a devant lui une longue carrière régionaliste et qui fut jadis avec Jean Baffier, le grand sculpteur que pleurent encore les amis de l'art, le fondateur du « Réveil de la Gaule » évoque les souvenirs qui se rattachent à toutes les manifestations du début du régionalisme français, pour bien affirmer qu'il est acquis depuis longtemps à tout ce qui s'écrit, se dit et se fait pour réveiller et entretenir, avec le goût traditionnel particulier à chacune de nos provinces, le sentiment national.

Car c'est de cette diversité d'inspirations fondues un harmonieux ensemble qu'est fait le génie si souple, si nuancé, si varié de la France.

Conservons donc, pour lui en faire homage, la part d'originalité, née de la tradition et de l'inspiration locales qui constitue le caractère propre de notre coin de terre de France, de notre sol natal, de notre petite Patrie.

Or, aucun pays n'est plus riche en sources d'inspirations qur notre Bretagne, de ses grèves hérissées de rochers, de ses côtes semées d'écueils où se brise en un jaillissement d'écume, le flot impétueux, à ses landes sauvages que l'or des ajoncs, le mauve pâli des bruyères et les tons roussis des fougères recouvrent d'un tapis d'une richesse incomparable, avec ses chemins creux bordés de hêtres et de chênes tourmentés tordus par le vent du large, avec ses coins ombreux, avec ses antiques chapelles, ses villages accroupis au fonds des vallées mistérieuses peuplées des rêves des aïeux et des légendes du passé, avec ses clochers à jour où votre foi séculaire chante dans la voix tour à tour mélancolique et joyeuses des cloches.....

Oui ! Certes ! C'est à cette terre de charme et de rêve, si captivante et si prenante, qui garde si jalousement, si pieusement, les coutumes, les mœurs, les costumes, la langue de ses habitants, qu'il faut demander encore le meilleur, le plus profond de vos inpirations mais à condition, comme Ely-Monbet, tout en ne vous éloignant pas de la tradition, de la faire renaître de ces cendres en lui donnant *une nouvelle vie*, au moyens d'autres formes.

Car je ne conçois le retour au passé que pour y puiser les motifs d'une *rénovation* artistique, litteraire, philosophique et politique, comme le fit la Renaissance, et non pour y cristalliser un inspiration dans les vieux modèles dans des formes anciennes et surannées : il faut évoluer dans le cadre de la tradition.

De même, je ne conçois le « régionalisme » que comme un instaument de progrès économique et social, et non comme un procédé dans tous les domaines.

Ainsi je conçois que vous teniez à la conservation, à la propagation de votre vieille et belle langue bretonne et que préconisiez sa culture, mais, comme le veut votre éminent maître, M. Dottin, comme un adjuvant, concurrement avec le français, dont elle ne peut que faciliter l'étude et la compréhension, par la méthode de l'enseignement bilingue.

Mais, pas de tradionalisme attardé !. Pas de régionalisme rétrograde ! Le culte de l'étude est passé, mais pour en faire surgir l'avenir : une humanité meilleure, marchant d'un pas méthodique et mesuré vers le progrès, dans les voix régulières et sûres de la tradition, les morts, à travers les siècles, éclairant, de leur inspiration et de leur génie, la route des vivants.

En vous adressant à un professeur de de cette Université de France si démocrate, si libérale, ouverte à toutes les idées nouvelles et initiatrice à tous les progrès, vous prouvez que votre régionalisme n'a rien d'arriéré et de rétrograde.

En plaçant votre séance d'ouverture sous la présidence du représentant du Gouvernement de la France, vous affirmez votre repudiation de tout programme « séparatiste » et de toute attache, de toute affinité avec un « particularisme » étroit et fermé.

Vous êtes et je suis avec vous dans l'esprit régionaliste que vient, au cours de son récent voyage en Alsace, de définir si hou-

---

KONTADEN « MOUEZ AR VRO » 2

LANIG AR SUTER FALL

PEZ-C'HOARI EN EUR ARVEST

(Kendalc'h)

GLAODA

Me zo bet e ru Kerivin oc'h arvesti eun dintin goz d'in, marvet er nintin-man, hag em eus kavet al lapouz-noz man o teuler douv pe draou all oc'h ar voger aze e-kichen. Goulennit en deus ouzin ha sutal a ouien. — Ia emeve, sutal a ouezan, ha piou ne oar ket sutal ! Setu ma lavaras d'in mont gantan da gemer eur banne. O sonjal edon mont ga.. t va hent ha lezer va den da ober e ezomm.. u. N'hen anavezen ket ! Met lavaret a rea.. l'ine savetefen e vuhez d'ezan mar ouien su.. tal a-zoare. Setu oun deut gantan, evit ober vad d'ezan. M'emeus ket a geus brema u, p'hen anavezan mat.

RENAN

Hag evit petra en deus c'hoant Lanig d'az lakat da sutal ?

LANIG

Me meus eur c'hwreg hag a zo pennok. Ken eo pennok awalc'h bremaik e weloc'h. Pa oan dimezet ganti, pemp miz a zo, hi a lavare d'in : « Breman, Lanig e roi an alc'houez d'in-me, ha p'e gwir e plij dit beza gwall zivezad oc'h en em gaout er gear, me da vihana pa vezo an alc'houez garien a c'hello mont em zi p'am bezo c'hoant, pourchas koan hag ober va zammou labour abenn mac'h errui er gear.

RENAN

Hag a gavan mat, mat-tre, Lanig. Eur vaouez a urz a peus.

LANIG

Ia, met va hini goz a lavaras ive d'in : « Mâle, pa vezo an alc'houez ganen a c'hello mont pa garin en c'hambr, ha te, Lanig, pa vezi mezo, a gousko e kambr ar stered, ma ne ouezes ket sutal d'in ton « *an Hinni Goz* ». Hia oar awalc'h n'oun ket gouest da sutal e giz nag e fesoun ebet, p'am be lounkeet re a binard. Hag hirio em eus great eun tourounad.

RENAN

An dra-ze zo lakat kaled d'it avad, paotr !

GLAODA

An dra-ze zo dizoun ac'hanout dioc'h ar pinard avad, Lanig. Ma karje merc'hed al lounkerien flemma o goazed en doare-ze, me barife !...

LANIG

Eur wech all oun bet flemmet c'hoaz, met neuze oat e miz eost, tom an amzer. Breman n'eo ket brao chom da sounna e kambr ar stered. Met mar d'eo va hini goz plac'h diluret, me en em lak c'hoaz gwiziekoc'h egeti. Ped gwech n'oun ket eat em zi, mezo evel eur zouner, abafet penn-kil-ho-troad, ken n'hellen ket lavaret bara.

RENAN

Ha penaoz e reas evit dont a-benn da wont da gouskat gant da anter-tiegez. Lanig ?

LANIG

Oh ! n'eo ket diez !... Unan bennak a gaven war ar ru, hag e lavaren d'ezan sutal evidoun ton « An hini goz ».

RENAN (*O c'hoarzin ken a venn reuda*).

Setu c'hoariet an taol da vadam Penbroch gant Lanig.

LANIG

Setu hirio oun en em gavet adarre da zispign arc'hant va dervez gant kamaladed, rak abaoue c'houec'h eur emaoun o lounka pinard. P'am boa evet seiz pe eiz gwerennad, e oan savet diwar va skabell, da welet ha sutal a rajen atao ton « An hini goz ». .... Mont a rea braoik ganen. Met allaz ! diwar ar pemzekved banne oan bourd, n'hellen ket ken lakat va zeod da sutal. Double ! emeve, emaoun fritet ! Alc'houez ebet da gaout ! va hini goz a vezo intanvez en noz-man (Skrabat a ra e benn).

RENAN

Mat ! me n'hellan ket rei eur gwele d'it ive, paotr !

GLAODA

Bremaik me a suto, ha Madam Penbroch a zavo.

LANIG

Alo Glaoda gwelomp ta ha sutal a a ouezi a-zoare !

GLAODA

Penaoz a rankan sutal war ton « An hini goz ? En doare-man ?

Sutal a ra, met n'ema ket war an ton mat.

RENAN

Te sutes ket war an ton. Gortoz me zo o vont da gana « A hini goz » te a suto d'am heul.

RENAN ha LANIG a gan :

An hini goz eo va douz,
An hini goz eo zur.

RENAN (da Lanig a gan kalz re grenv)

Po peoc'h 'ta te, penn-mezo, lez ac'hanoun da gana va unan, te ne oueses na ton na son.

RENAN da C'hlaoda

Alo ! gortoz ma kanin ha te a suto war an ton ma kanin. Te, glabouser serr da veg (da Lanig).

RENAN a gan. GLAODA a sut

An hini goz eo va douz,
An hini goz eo zur.

LANIG

Tu ru tu tu, tu ru tu tu.
Tu ru tu tu tu tu u u u.

Delc'her pell war al lostad abalamour d'ezi da glevet, ma ve kousket.

GLAODA, desket gantan an ton a lavar

Alo, Lanig deomp er meaz da sutal, da zihuna Madam Penbroch. Kenavo, Renan.

GLAODA ha LANIG (dirak an niveren 34)

Glaoda a sut, met ne sut ket krenv awalc'h.

LANIG (Azezet oc'h ar voger)

Ne sutes ket anter-grenv, paotr, ne glevo biken ma ne sutes ket kalz krenvoc'h. Sut a-bouez da benn, double dichou !

(*Da heuil*).

reusement, dans la meilleures des formules, M. Millerand, Président du Conseil, s'adressant en ces termes aux représentants du pays :

« Au milieu de l'enthousiasme qui « accueille la représentant de la France, il y « a deux vérités qui s'imposent à l'esprit et « cœur : il serait impie, périlleux, de toucher « à l'unité de la France forgée par des siè« cles, qui a donné au pays sa puissance et « sa grandeur ; mais il serait fou de faire « disparaître dans cette unité les variétés lo« cales et régionales qui impriment à chaque « partie du pays son caractère propre. Ainsi « le Gouvernement place sur le même rang « dans ses préoccupations la défense de la « France, telle qu'elle est constituée, et le « respect d'un régionalisme qui ne doit rien « coûter à l'unité française, qui, au contraire, « donnant plus souplesse à notre machine « administrative, servira à la fois les intérêts « généraux du pays et les intérêts particuliers « de chaque région ».

Vous souscrivez à cette formule, à cette déclaration, je le sais, de tout votre cœur de Bretons et de Français.

O vous, dont les pères, les fils et les frères ont versé si généreusement leur sang, sur les champs de bataille de l'Yser, de la Marne et de Verdun, non pas comme on l'a dit dans une phrase impie, « pour amour des combats », mais pour le salut de la Patrie commune, vous attestez mieux que par des paroles, par les actes des descendants d'une noble et forte, fidèles à ses amitiés quand elle s'est librement donnée, votre union indissoluble avec la France et votre amour pour elle.

En travaillant pour votre région, pur votre chère Bretagne, en allant puiser aux sources intarissables de ses traditions, de son sol et de son génie les forces et les richesses nécessaires au relèvement national, c'est pour la plus belle et la plus grande France que vous travaillez, ne lui demandant, en retour, que votre part légitime de l'amour maternel qu'elle doit et qu'elle donne à tous ses enfants.

En donnant la parole au conférencier, je vous invite à ouvrir les travaux de votre Congrès à ce double cri : « Vive la Bretagne ! Vive la France ! »

De vigoureux applaudissements soulignèrent à plusieurs reprises le discours de M. le Sous-Préfet.

A sa suite, M. Dottin prit la parole et devant un auditoire charmé développa sur nos ancêtres *les Celtes* l'intéressante conférence que nous avons la bonne forde pouvoir reproduire d'autre part.

Il nous semble superflu de décrire l'accueil que fit le public à ce cours d'antiquité celtique fait sur un ton familier et dépouillé de toute vaine érudition.

La partie de concert qui suivit fut également très goûtée et permit d'applaudir nos meilleurs chanteurs et chanteuses dans d'authentiques mélodies celtiques et des poésies en langue bretonne :

Melle Heurtault dans *Dafydd y gareg wen*, *John Anderson my Jo*, et *Sylvestric*. M. Gourvil et Jaouan dans leur répertoire habituel, Rolland, de Guerlesquin, dans ses œuvres, Th. Guyomarc'h dans celles de Le Garrec et de Rolland, M. Prigent, etc...

Malheureusement, une panne d'électricité vint hâter la fin, et ne permit pas de donner la représentation projetée de : *Ar Mevel Laer*.

Hier, Jeudi, séances de travail de la session d'agriculture sur laquelle nous reviendrons.

Va skaon Goz

D'am Nizez L. Grall.

Me am eus eur skaon goz.
Dereat pa deu noz ;
Ugent real e koustas,
Tremenet pevar bloas,
Hag ouspenn eul lipad
Evel war bep marc'had.
'Rôen 'met ugent real,
M'hen lar hep fougeal,
Rak en se pa zonjan,
Breman c'hoaz am bez poan.
'Tlefen beza prizet
Trôn eun ti estimet !
Ne dan mui oc'h e du,
O va c'hredit dioc'htu,
Gant aon rag al lignen.
Ennan holl a gavfen,
Dirag ar gardadou,
An tad-kunv, an tad-vou.
An tad koz, tad ha mamm,
— Ne jomfe diouzin tamm ! —
Hep konta al lignez
A greiz hag a gostez,
Eur wrac'hellad vibien,
O gwragez, kristenien !
Kendirvi ha yontred,
Nizien, moerebezed !
Ouspenn ar mammou-kaer.
Ha komerezed kêr,
'N o heul o re vihan,
— Me'rafe gaol buan ! —
A deufe d'am zamall,
Da hopal 'm oa graet fall,
Da c'houl ouzin renta,
Renta dioustu an dra.
Dilezel va c'hador,
Eur c'havell, eun tenzor,
Va skaon ken lufr ha koant
'Dalv he fouez en arc'hant !...
Nan, ne rin ket, va zud !
Koulz ganen eur gwall vrud...
Ha klevit al lavar,
— Em affer, tra dispar : —
« Eur pec'hed diskleriet
« 'Zo hanter-zistaolet. »
Dre va fôt, dre va fôt,
Ha dre va brassa fôt !...

—o—

Me 'za'c'h 'ta va c'hador,
Eur c'havell, eun tenzor,
Va skaon ken lufr ha koant
A dalv eur bern arc'hant !

Ivonig PICARD.

Beurre

Les arrivages sont un peu plus importants et la baisse commence à se produire sur les marchés en gros.

Les beurres fermiers devraient se payer au plus de 6 fr., à 6 fr. 50 la livre suivant qualité.

Vaccination

Madame Mauviel médecin-vaccinateur, vaccinera à la Mairie (Salle des Conférances) les lundis 20 et 27 septembre prochains de 10 heures à 11 heures et de 14 à 16 heures.

Les courses de l'U. S. M.

Les courses cyclistes organisées par l'U. S. M. au vélodrome de Kernéguès auront lieu le dimanche 26 septembre prochain.

Des pourparlers sont déjà engagés avec les plus fines pédales régionales et tout permet d'augurer une réunion fertile en péripéties et riche en saine émotion sportive.

Voici d'ailleurs le programme des plus alléchants :

1re course. — Locale et sociétaires : 50 francs, 30, 20, 10.

2e course. — Débutants régionale : 80 francs, 60, 40, 30, 20.

3e course. — Internationale vitesse : 200 francs, 150, 100, 50.

4e course. Internationale américaine : 200 francs, 150, 100, 50.

5e course. — Consolation réservée aux coureurs n'ayant pas gagné 50 francs : 40 francs, 30, 20, 10,

6e course. — Locale pour enfants de moins de 15 ans : 30 francs 20, 15, 10.

Pour les engagements s'adresser chez M. Saliou René, secrétaire de l'U. S. M., 12, quai de Léon, Morlaix, avant le jeudi soir, 6 heures, 23 septembre courant.

Les C. F. A. et les Fêtes de Kernéguès

En raison des fêtes bretonnes de Kernéguès, le dimanche 19 septembre, le train qui part de Morlaix, pour Lannion, à 16 h. 30, sera retardé jusqu'à 19 h. 30.

Contributions Indirectes

Un concours pour le surnumérariat de l'Administration des Contributions Indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département le 25 novembre 1920.

Ne peuvent prendre part à ce concours que les candidats qui doivent avoir 18 ans au moins et 22 ans au plus le 1er janvier 1921.

Néanmoins pour les fils d'employés, les bacheliers et les admissibles à l'école navale, la limite inférieure est abaissée à 17 ans.

Pour les candidats qui justifient soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite sur les fonds de l'Etat, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée d'une durée égale à celle de ces services et de 5 ans au maximum.

Les postulants. se procureront le programme de l'examen, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à la Direction des Contributions Indirectes de leur département, où ils devront se faire inscrire avant le 10 octobre.

Les surnuméraires reçoivent une indemnité de 4.000 francs par an, une indemnité de vie chère de 720 francs et, le cas échéant une indemnité de résidence.

A l'issue du stage, qui est de deux ans, et s'ils ont donné toute satisfaction, ils sont nommés vérificateurs au traitement de 4.500 francs. A ce traitement s'ajoute l'indemnité de 720 francs et, s'il y a lieu, l'indemnité de résidence. En outre, il existe des indemnités pour charges de famille.

Le temps passé sous les drapeaux entre en compte pour l'avancement.

Dans les Syndicats

Les membres du comité sont convoqués d'urgence ce vendredi 17, au Temps-Perdu, à 20 heures.

Compte rendu du Congrès de Landerneau. La présence de tous les délégués est nécessaire.

Ameublement. — Le trésorier se tiendra à la disposition des camarades au Temps Perdu, le dimanche 19 septembre de 9 à 11 heures pour recevoir les cotisations.

Industrie et Commerce. — Réunion générale le samedi 18 septembre, à 20 heures au Temps Perdu : Conférence du camarade Brizec.

Présence indispensable.

Bâtiment. — Une réunion générale aura lieu le samedi 25 septembre, à 20 heures au Temps Perdu.

Renouvellement du Bureau.

Présence indispensable de tous les camarades du Bâtiment.

Excursion

La Fédération Régionaliste invite les personnes désireuses de participer à l'excursion qu'elle organise pour lundi prochain à St-Jean-du-Doigt, Plougasnou et Primel à se faire inscrire au plus tard pour samedi matin, librairie *Ti-Breïz*, Place Thiers.

Le départ se fera par le Chemin de Fer Armoricain à 10 heures. On déjeunera à Plougasnou.

Union Musicale

L'*Union Musicale* se rendra dimanche prochain 19 Septembre, à Guerlesquin, en promenade et donnera un concert sur la Grande Place, à 11 heures du matin, dont voici le programme :

Plume au Vent, Allegro... TURINE.
Ouverture de Concert.... PONTET.
Les Dragons de Villars, Fie. MAILLART.
Polka-Marche..... SUREL.
Salut au 85e, Défilé..... PETIT.

Ecole d'Agriculture de Plouguernével (C.-du-N.)

La rentrée à l'Ecole d'Agriculture de Plouguernével (Côtes-du Nord), se fera le lundi 4 octobre dans l'après-midi. Les parents désireux d'y mettre leurs fils sont priés de les faire inscrire à la Direction. Par autorisation ministérielle, un examen supplémentaire aura lieu ce même jour au siège de l'école pour les quelques fractions de bourses qui restent à répartir.

Le programme de l'école sera adressé aux personnes qui en feront la demande au directeur de l'établissement.

Enseignement

Les institutrices intérimaires classées rangées dans le tableau C ont intérêt à prendre connaissance des réponse ministérielles les concernant, insérées dans le Lulletin départemental n° 112, Juillet, Août 1920.

Les demandes devront être parvenues à l'inspection académique pour le 20 septembre dernier délai.

Jardins Ouvriers

Le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de transformer l'ancien champ d'expériences de Kernéguès en jardins ouvriers.

Le champ sera divisé en 60 lots de 2 ares 40 environ et le prix annuel de location sera de 5 fr. l'are.

Quelques lots étant encore disponibles, les chefs de familles qui désireraient les louer sont priés de se faire inscrire au Secrétariat de la mairie, le plus tôt possible, l'entrée en jouissance devant avoir lieu le 29 septembre courant.

Visitez l'Exposition

Artistique et Economique

Salle des Conférences de l'Hôtel-de-Ville

Bibliothèque Populaire

Nouvelles acquisitions : *L'Atlantide* (Benoit). — *Pour don Carlos* (Benoit). — *Fumée d'Opium* (Farrère). — *Eusèbe Lombard* (Theuriet). — *Pot Bouille* (Zola). — *Paroles d'un Combattant* (Barbusse). — *La Maison du Péché* (M. Tinayre).

Service actuel de prêts de livres : Mercredi soir, 6 h., à 8 h. — Samedi soir, 6 h., à 8 h.

Consultation de nourrissons

La consultation des nourrissons sa fera le lundi 20 courant à 11 h. au bureau de bienfaisance. Les enfants nés entre le 1er août 1919 et le 31 juillet 1920, pour lesquels la mère touche la prime mensuelle d'allaitement, doivent être présentés à cette consultation.

Toute absence non motivée entrainerait la radiation de la liste d'allocation mensuelle d'allaitement,

Carnet de Mariage

Jeudi 9 septembre a été célébré le mariage de M. Louis Tanguy, horticulteur, avec Mlle Julienne Rivoalen. La cérémonie religieuse eut lieu en l'église Saint-Matthieu.

Les jeunes gens d'honneurs étaient Mlles Anne Menou, Marie Collet et MM Francis Gourvil et Ange Tanguy.

Heureuse innovation, le repas de noce comportait un menu rédigé en breton, dont nous donnons la composition.

Souben ar Perlez, Kegen gaor-ver gant saws Mahou, Kivijen Milan, Bevin Ejen bleuniet Piz bihan Rodel, Enezed laid farset, Saladen giz Veniz, Skorn, Gwestel Flamank, Froucz, Madeira, Gwin gwenn ha gwin ruz e karafen, Bourdel-Bourgogn, Champagn, Kafe, Fin, Likuriou.

Nos meilleux vœux de bonheur aux jeunes époux.

Permis de chasse

La sous-préfecture de Morlaix étant actuellement démunie de formules de permis de chasse, malgré ses nombreuses démarches pour s'en procurer, le sous-préfet a l'honneur d'informer les intéressés qu'il ne peut, tant qu'il ne recevra pas de nouvelles formules, satisfaire aux nombreuses demandes qu'il reçoit, et que ses bureaux ne sauraient être rendus responsables de cet état de choses.

Cinéma Pathé

C'est avec grand plaisir que nous apprenons la prochaine ouverture de la saison cinématographique au théâtre municipal.

Cette saison promet d'être des plus brillante, la direction ayant fait de très gros sacrifices afin de donner à sa nombreuse clientèle, avec un programme de choix, d'une projection impeccable, la joie d'entendre un brillant orchestre composé de nombreux exécutants d'une valeur artistique indiscutable.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur le programme qui sera présenté pour l'ouverture le 2 octobre, en soirée de gala et que tout amateur de beau spectacle voudra voir.

Mouvement de la population

du 9 au 16 septembre 1920

Naissances

Jeanne Izac, fille de Jean et de Marguerite Le Jeune, 41, rue St-Melaine. — Jean Urvois, fils de Jean et de Francine Floc'h, 66, rue St-Melaine, — Félix Guéguen, fils de Jean et de Marie Crassin, 18, route de Callac. — Madeleine Souchu, fille de Georges et de Marie Guillerm, 35, route de Callac. — Robert Pochel, fils de Yves et de Jeanne Lémeillat, 46, rue des Vignes.

Publications

Jean Person, maçon, et Jeanne Le Bail, s. p. — Jean Quélennec, mécanicien, et Corentine Mével, cigarière. — Jean Podeur, marin de l'Etat, et Marie Daniel, comptable. — Edmond Pochon, employé de Banque, et Renée Corcuff, s. p. — Alexis Lair, marin, et Maria Balcon, couturière. — Guillaume Simon, tonnelier, et Marguerite Ruellou, cigarière. — Emile Moreau, peintre en voitures, et Jeanne Le Quernec, couturière. — Lucien Boquet, commerçant, et Aline Salmas, s. p. — Pierre Kervellec, mécanicien, et Marie Brave, s. p.

Mariages

Octave Carion, mécanicien, et Marie Spagnol, s. p. — Marcel Kuèreyron, clerc de notaire, et Marie Joussé, s. p. — Nicolas Madec, contremaître de travaux, et Marie Nicolas, commerçante. — Jean Saout, cultivateur, et Jeanne Laviec, cultivatrice. — Joseph Dantec, employé de commerce, et Francine Le Rumeur, couturière.

Décès

Jean Hamon, veuf de Marie Grall, 51, rue des Brebis, 66 a. 2 m. — Marie Monfort, épouse de Françoise Arhan, Château, 37 a. 3 m. — Auguste Le Tous, époux de Francine Laviec, 12, Villeneuve, 41 a. 7 m. — Joséphine Martin, 8, rue de la Villeneuve, 19 a. 2 m.

Mort pour la France

François Bizien, époux de Marie Le Gall, disparu à Herlicourt (Somme), 31 a.

Cinéma Skating

La réouverture de l'établissement de la rue des Brebis a été un gros succès qui présage une saison de cinéma particulièrement brillante.

Le choix des films ; hier *le Coupable*, bientôt *Impéria*, aujourd'hui : **Le Chemineau** montre la prometteuse décision de ne fournir que des compositions de première valeur et de toute beauté. Après le grand acteur Joubé, c'est un autre artiste de l'Odéon, Henry Krauss qui va apparaître sur l'écran dans le rôle épique du Chemineau. Car c'est autant une épopée rustique qu'une pièce qu'a créé Jean Richepin. Le Chemineau qu'il a campé n'est pas un vagabond dangereux ni vulgaire ; c'est un gars robuste, gai, serviable, un être pétri de bonne humeur, de vie saine, épris de liberté de grand air et de chanson. Homme de la nature il sait les secrets concernant récoltes et bêtes, et fait merveille à la ferme de maître Pierre. Mais il ne s'arrête nulle part. Il laisse derrière lui la douce Toinette éplorée. Quand par hasard le Chemineau repasse par là, Toinette a épousé François qui a adopté le fils du Chemineau. Le brave homme réussit à marier Toinette avec Aline la fille de maître Pierre et reprend sa route la chanson aux lèvres. C'est un drame poétique d'un charme unique.

Ajoutez-y les actualités, les curiosités les bouffonneries supplémentaires et vous jouirez d'une soirée exceptionnelle dont voici le programme :

Pathé-Journal. — Actualités du monde entier.

Le Chemineau, drame en 3 parties tiré du chef-d'œuvre de Jean Richepin et interprété par Henry Krauss (le Jean Valjean des *Misérables*).

Nuages et Rayons de Soleil, comédie sentimentale interprétée par la petite Mary Osborne et son nègre l'Afrique, comédie en 3 parties.

La Noce de Boursoufle, comique hilarant en 2 parties.

PLOUJEAN

Fête des Moissonneurs. — Dimanche 19 septembre, chez M. Parc, à la Bonne Rencontre, route de Plougasnou, aura lieu :

1° un concours de boules, 1er prix 20 fr., 2e prix 15 fr., 3e prix 5 fr.

2° un concours de galoches, 1er prix 20 fr., 2e prix 15 fr., 3e prix 5 fr.

3° Course à pied réservée aux Moissonneurs.

Ouverture des concours, 8 h. 30 ; clôture, 18 h.

Pardon de Troudousten

Le 26 septembre le programme sera donné ultérieurement.

BANQUE POPULAIRE

de l'Arrondissement de Morlaix

Le public est prévenu que la Banque populaire de Morlaix, reçoit dès maintenant, sans frais, les souscriptions à l'emprunt 6 %, en préparation.

Les fonds versés porteront intérêt à 5·75 % à partir du 20 octobre jusqu'au 30 novembre prochain, date de la clôture de l'emprunt et époque à laquelle ils seront automatiquement transformés en titres de rente 6 %.

Nous rappelons que le nouvel emprunt est émis au pair, 6 fr, de rente coûtant exactement 100 francs.

Les souscriptions se font par multiples de 3 fr., la plus petite souscription étant de 6 fr., de rente et tout chiffre de rente souscrit devant être un multiple de 3 fr., en rente, par suite un multiple de 50 fr., en capital d'achat.

Les Bons de la Défense Nationale sont acceptés à la souscription comme argent frais ; les titres des emprunts de guerre (4 et 5 %), sont acceptés pour moitié dans le total du capital souscrit.

Elections municipales à Saint-Pol-de-Léon, Santec et Roscoff

Par arrêté en date du 15 courant, M. le préfet du Finistère a fixé au dimanche 3 octobre les élections municipales auxquelles il y a lieu de procéder à Saint-Pol-de Léon, Roscoff et Santec, par suite de l'érection de Santec en commune distincte.

La nouvelle commune de Santec élira 16 conseillers municipaux.

BREST

La grande cité basse-bretonne a été samedi et dimanche le théâtre de manifestations régionalistes et bretonnes tout à fait réconfortantes et que nous regrettons de ne pouvoir faute de place relater tout au long.

Le samedi soir, salle des fêtes avait lieu un concert exclusivement breton d'esprit. Un orchestre à cordes dirigé avec maîtrise par M. Guillermit exécuta quelques morceaux empreints du plus parfait goût breton, comme *Souvenirs de Rosporden*, *Le Biniou*, Gavotte de Bougault-Ducoudray, etc...

Une belle conférence de M. Mocaër, développa pendant une heure les raisons qui militent en faveur d'une Bretagne une, riche et belle, et elle obtint un grand succès. Les chants celtiques des bardes Th. Botrel, Eostig Kerineg, Gourvil, Jaouan furent une révélation pour le public d'élite qui se pressait dans la salle.

M. Marc Hans interpréta avec brio *L'Angelus de Commana* de Fréderic Le Guyader. Succès complet pour cette soirée.

Le dimanche fut l'occasion d'un banquet breton où figurèrent nos plats nationaux si injustement oubliés dans nos hôtels : tripes, andouilles, lard, *farz gwiniz du*, *farz forn*, etc... De nombreuses personnalités brestoises y prirent part ; comme d'usage il se termina par des chansons que Gourvil et Botrel « poussèrent » tour à tour. Le cabaret breton dressé sur le Champ de Bataille connut une affluence incessante qui pendant des heures se délecta des chansons joyeuses des bardes infatigables. Un concours de costumes anciens et modernes groupa les spécimen les plus intéressants de l'art vestimentaire de notre province. De tout cela il convient de féliciter vivement le Syndicat d'Initiative des Fêtes de Brest promoteur de cette manifestation et particulièrement les organisateurs dévoués MM. P. Lavier et A. Marzin.

En vente à Ti Breiz, 33, place Thiers, à Morlaix

Question Bretonne
Régionalisme, etc.

P. MOCAER. — *La Question Bretonne*, Régionalisme et nationalisme, br. in-12, 0 fr. 50, poste : 0 fr. 55.

Id. — *De la Nécessité d'une Culture Nationale*, br., 0 fr. 10, poste : 0 fr. 15.

Id. — *L'Enseignement bilingue au Pays de Galles*, avec préface de J. Loth, br., 0 fr. 50, poste : 0 fr. 55.

X... — *Le Régionalisme Néo-Breton*, Origine, Histoire, Critique, br., 0 fr. 25, poste : 0 fr. 30.

C. LE MERCIER d'ERM. — *Les Origines du Nationalisme breton*, Etude, Critique, br., 0 fr. 50 ; poste : 0 fr. 55.

Id. — *Le Nationalisme Breton et l'Action Française*, br., 0 fr. 50, poste : 0 fr. 65.

Louis N. LE ROUX. — *Pour le Séparatisme*, plaq., 1 fr., poste : 1 fr. 15.

Philologie Celtique, Critique Historique et Littéraire

E. ERNAULT. — *Glossaire Moyen-Breton*, 2 vol., in-8° br., 45 fr., port en sus : 1 fr. 50.

Id. — *Le Mirouer de la Mort*, poème breton du XVe s. d'après l'exemplaire unique traduit et annoté, in-8° ill., 15 fr., poste : 15 fr. 90.

Id. — *L'ancien vers breton*, in-12 br., 3 fr., poste : 3 fr. 15.

J. LOTH. — *Vocabulaire vieux-breton*, contenant toutes les gloses en vieux-breton gallois, cornique, armoricain connues, gr. in-8° br., 15 fr., poste : 15 fr. 75.

Id. — *Chrestomathie Bretonne*, gr. in-8° br., 15 fr., poste : 15 fr. 90.

Id. — *Les noms des Saints Bretons*, in-8° br., 4 fr. 50, poste : 4 fr. 80.

Id. — *Contribution à l'étude des Romans de la Table-Ronde*, Tristan et Yseut. Le bornwall et le roman de Tristan, etc., in-8° Cr., 4 fr. 50, poste : 4 fr. 95.

CHASSE GARDÉE

La Société de chasse de Scrignac fait garder toutes les terres de la commune de Scrignac.

LA MAISON A. DE JAEGHER, *charbons à Morlaix*, informe les consommateurs de la région qu'elle vient de constituer des stocks de boulets sans poussière, **hors contingent,** qu'elle sera en mesure de livrer, sans bons, à tous les industriels ou particuliers.

Pris à ses stocks ou chez les dépositaires. Tél. 1-37.

Tout Commerçant *doit avoir* « **L'Impôt sur le chiffre d'Affaires** », brochure simple, complète et pratique.

Envoi contre mandat de 2 fr. 75 à l'auteur, M. Lascour (ancien Inspecteur de l'Enregistrement, 14 bis, rue Nicolas Le Blanc, à Lille), qui donne consultations par correspondance.

DU RUSQUEC Dictionnaire Français-Breton. Morlaix, 1886, grand in-8° de 492 pages, en 7 fascicules brochés, 20 francs.

Cet ouvrage, tiré à petit nombre, ne nous paraît pas avoir jamais été mis dans le commerce. Quelques exemplaires sont actuellement en vente chez *M. Yves LE DAULT, Ti-Nevez Kerivoal, à Kemper* (Finistère).

Etude de Me LE BAIL, notaire à Morlaix

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le 9 octobre 1920, *à 14 heures* **en l'étude**

Commune de Guimaëc

LA MÉTAIRIE DE PEN-AN-NECH

COMPRENANT :

Bâtiments divers.

Terres labourables	11 h	70 a.
Pré	1	35
Lande	2	50
Taillis	0	91
Ensemble :	16 h.	46 a.

MISE A PRIX : **40.000 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me LE BAIL.

Etude de Me ERUSSARD, notaire à Morlaix, 38, place Thiers

ADJUDICATION

Le Jeudi 30 Septembre

à 2 heures, en l'étude

Le Château de KERJEANNIC, en Ploujean

avec parc et dépendances, jouissance immédiate. Consulter les affiches.

Mise à Prix : 150.000 Francs

Faculté de traiter de gré à gré.

Etude de Me ERUSSARD, notaire à Morlaix, 38, Place Thiers

ADJUDICATION

En l'Etude

Le Vendredi 8 Octobre

à 2 heures

de la ferme de RUMOLOU

En GUICLAN, *près PENZE*

contenant environ 12 hectares, louée à François Clédic, 850 fr. et impôts.

MISE A PRIX : **30.000 fr.**

S'adresse à Me ERUSSARD.

Etudes de Me COURSIN, docteur en droit, avoué à Morlaix, 4, rue de Paris, (successeur de Me KERNEIS), et de Me LE BARZIC, notaire à Guerlesquin.

VENTE

PAR LICITATION JUDICIAIRE

Le Jeudi 23 Septembre 1920

à 2 heures de l'après-midi

à l'Etude de Me LE BARZIC, notaire à Guerlesquin

EN LA COMMUNE DE BOTSORHEL

aux dépendances du lieu de GRECHPLUEN

UNE FERME

comprenant : **maison d'habitation,** étable, écurie, grange, aire à battre, cour, terres chaudes et froides.

Libre de jouissance au 29 septembre 1920.

MISE A PRIX : **14.000 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me LE BARZIC, notaire à Guerlesquin.

On peut se procurer à *Ti Breiz* 33 Pl. Thiers. Morlaix, les ouvrages des auteurs bretons, ou relatifs à la Bretagne et aux pays Celtiques.

Histoire, Langue, Littérature, Musique, Gravures, Aquarelles.

Tous renseignements sont envoyés **gratis.**

Etude de Me VERANT, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris.

BELLE VENTE

Mobilière

Les Dimanche 26 Septembre et le Lundi 27 Septembre 1920, s'il y a lieu.

à la ferme de LANNUGUY

en la commune de St-Martin-des-Champs

à 13 heures 1/2

Par suite de cessation de bail, à la requête de Monsieur Caroff et de Madame Veuve Caroff.

Mobilier meublant : armoires, tables, batterie de cuisine, fourneau à bestiaux, baratte mécanique, etc...

Voitures : 3 charrettes, 1 char à bancs, 1 tombereau.

Instruments agricoles : 1 charrue Brabant, 2 rouleaux, 2 hache-landes, 2 herses, petits outils divers, harnais, ventilateur.

Animaux : 7 vaches, 3 taureaux, 1 génisse, 3 chevaux (12 ans, 6 ans, 4 ans).

Pommes de terre et betteraves en terre. — Grande quantité de pommes à cidre. — 7 barriques 1/2 de lie convenant à la distillation. — 6 demi-muids et 50 barriques vides.

Pressoir. — Broyeur. — Manège. — Chantiers. — Chaudières. — Bois à feu. — Fagots. — Quantité d'autres objets, etc...

Etude de Me VÉRANT, Notaire à Morlaix 7, Rue de Paris

VENTE MOBILIÈRE

Le Dimanche 19 Septembre 1920

A 13 heures et demie

Au Coscoat, en la Commune de Plourin

Au domicile de M. Abgrall

Batterie de Cuisine : marmites, trépieds, chandeliers, etc...

Meubles : armoires, lits-clos, tables, buffet avec vaissellier.

3 charrettes, 2 voitures, harnais et équipages divers, etc ..

Instruments agricoles : griffon, 2 charrues, 2 herses, traîneau, tarare, etc.

Chevaux. — Bêtes à cornes.

2 hectares 1/2 de betteraves. — 1 hectare de rutabagas. — 1 journal de pommes de terre.

A VENDRE 100 portes, 2m18 x 0m83, à 20 fr. ; 20 tables, 1m40 x 0m70, à 20 fr. ; 35 tôles galvanisées, 1m33 x 0m70, à 13 fr. ; tôles noires, bois divers, récipients, etc...

S'adresser à M. Broudic, Plestin-les-Grèves.

BIBLIOGRAPHIE

OCCASION

LEON PALUSTRE. — **La Renaissance en France,** Tome III. *Bretagne, Anjou, Maine, Poitou, Aunis et Saintonge.* Vol. non broché. Grand in-folio 445×330 mm. de 316 pages, illustré de nombreuses gravures et eaux fortes dans le texte. 22 eaux fortes en hors texte sur papier de luxe dans le format de l'ouvrage. Parmi ces dernières, 9 reproduisent des monuments de Bretagne, à savoir : *Le Clocher de Pleyben, La Sacristie de Bulat, Le Porche de l'Eglise de Bodilis, L'Ossuaire de Saint-Thégonnec, La Fontaine de Saint-Jean-du-Doigt, Le Tombeau de François II, duc de Bretagne, Le Tombeau de Dol, Le Château de Kerjean, Le Château de Châteaubriand.* à Publié en 1885, chez Quantin à Paris, à 160 fr. le vol. Prix, 55 fr., port en sus. (poids 5 kilos). Les eaux fortes en hors textes valent à elles seules plus que le prix demandé.

(S'adresser à *Ti-Breïz*, 33, Place Thiers, Morlaix.)

Trois exemplaires sont déjà vendus. — Il reste encore quelques exemplaires disponibles.

A VENDRE

Stérilisateur : *marque Salvator*, de la Compagnie Aéro-Hydrolique, rue d'Alésia, débit moyen 100 l. à l'heure, dépense de gaz insignifiante.
Prix de vente : 2.800 francs.

Machine à gazéifier pouvant marcher au moteur ou à bras.
Prix de vente : 500 francs.

Tireuse Iso-Barométrique.
Prix de vente : 250 francs.

Petite tireuse ordinaire.
Prix de vente : 125 francs.

Tous ces appareils sont en parfait état de marche et ont peu servi. Tous ces appareils sont livrables à Brest.

Pour tous renseignements s'adresser au journal. — N° 1569.

Demandez :

Le Guide de Morlaix et du Nord-Finistère

Edité par le *Syndicat d'Initiative*

En vente aux Bureaux de renseignements : Kérautret, sculpteur, rue Gambetta, *Ti Breïz* Place Thiers. — Prix : **0 f. 75.**

POUR VOS ACHATS

de Papeterie et de Librairie

adressez-vous à

TI BREIZ

33, Place Thiers - MORLAIX

Spécialité d'Ouvrages sur la Bretagne

RECHERCHES D'OUVRAGES RARES & ÉPUISÉS

Renseignements gratuits aux bibliophiles sur demande

Cultivateurs,

La Société Coopérative **La Ménagère**, de Morlaix, rappelle que la vente de tous ses produits (Vins, Cognacs, Rhums, Epicerie, Jambons fumés et salés, etc.) **EST LIBRE A TOUT LE MONDE**

De plus elle informe qu'elle a actuellement de nombreux produits *provenance Stocks américains* à des prix très avantageux :

Savon qualité extra.
Cornichons en bocaux.
Chocolat — Poivre — Confitures

S'adresser aux Magasins de Vente :

Place du Dossen — MORLAIX
1, Quai de Tréguier —
Troudousten —
LOCQUÉNOLÉ — CARANTEC

Le Conseil d'Administration.

PORCELAINE. FAIENCE, VERRE MARBRE, etc.

Réparés avec le Ciment " **Fortafix** "

BROCS, SEAUX, CASSEROLES LESSIVEUSES, etc

Fendus, percés, réparés chez soi avec le Ciment " **Fortafix** "

Le tube, **1 fr. 50**. LOEIZ AR FLOC'H, au Prat, en Lannilis (Finistère)

Un mode d'emploi est joint à chaque tube.

Le *Fortafix* n'a rien de commun avec les produits à souder vendus sur les places.

Cultivateurs de Lins et Chanvres,

alors que les toiles se vendent très cher

ne vendez pas toute votre Récolte

Conservez pour l'usage de votre ménage le Lin ou le Chanvre nécessaire à la fabrication de bonne Toile

Les Tissages mécaniques et à la main de Vitré (Ille-et-Vilaine), Maison J. CHOLEAU se recommandent à MM. les Agriculteurs pour le *Tissage à Façon* des Lins et Chanvres de leur récolte, qu'ils soient filés ou non.

S'adresser, pour le Léon, la Cornouaille et le Trégor, à M. Pierre JAOUAN, 33, place Thiers, à Morlaix, Agent régional, qui vous soumettra les prix de façon et des échantillons.

LE BOURCH

CHIRURGIEN-DENTISTE

25, Place Cornic, 25

MORLAIX

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

Téléphone 1-47

AUX TRAVAILLEURS

Confections pour Hommes & Jeunes Gens

Casquettes en tous Genres
Bonneterie
Cravates - Chemiserie

F. FERREC

SAINT-POL-DE-LÉON

Succursale :

5, PLACE ÉMILE-SOUVESTRE, MORLAIX

KOMZET VEZ BREZONEG

CIDRERIE MORLAISIENNE

PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES

Distillerie à Vapeur

—o—

Pierre HUET

CIDRES & EAUX-DE-VIE DE CIDRE

ACHAT

DE VIEUX CIDRES ET DE LIES POUR LA DISTILLATION

Entreprises Générales d'Électricité

Industrielles et particulières

Sonneries **Téléphones**

Fournitures de Matériel Gros et Détail

LAVANANT FRÈRES

Électriciens-Mécaniciens

5, Grand'Rue — MORLAIX

Moteurs et Dynamos — Serrurerie

Réparation d'Accumulateurs

AMAN GOMZER BREZONEK

Produits Agricoles

J.-F. GUEYSSE

LA FEUILLÉE (Finistère)

CIDRES · ENGRAIS · TOURTEAUX

MACHINES AGRICOLES - INSTALLATIONS D'USINES - ELECTRICITÉ

Gme TROADEC

Avec le concours de M. F. GOARNISSON

près de la Gare, **Morlaix** *14, rue du Porsmeur*

CANNELAGE & POLISSAGE DE CYLINDRES DE MOULIN

Rideaux ondulés, Serrurerie, Charpente en fer

Pressoirs, Moulins à Pommes, Brabants, Griffons, Faucheuses « LA FRANCE »

ÉCRÉMEUSES — BARATTES

Hache-Paille - Broyeurs d'Ajoncs - Manèges - Batteuses -- Moteurs

Labour vad, graet gant micherourien akuit.

Peinture et Vitrerie

" LA LABORIEUSE "

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PEINTRES

PAPIERS PEINTS — ENCADREMENTS

VITRAUX - DÉCORS

9, Rue du Mur, 29 — MORLAIX

Prothèse et Chirurgie Dentaires

HENRI BAVARD

Dentiste

de 9 h. à 5 h. — *2, Quai de Léon, MORLAIX*

Etablissements PANHARD & LEVASSOR SIGMA CYCLES-CAR G. N.

AUTO-GARAGE

MORLAIX

28, Rue de Brest

Etablissements PANHARD & LEVASSOR SIGMA CYCLES-CAR G. N.

TÉLÉPHONE 64 — **MAX PRAT** — TÉLÉPHONE 64

Achat et vente de Voitures camionnettes et camions neufs et d'occasion. — Réparation et tous travaux de mécanique. — Tournage. — Fraisage. — Rabotage et Cémentation. — Recharge d'Accumulateur. — Transformation et Réparation de Carrosserie.

PHOTOGRAPHIE MORLAISIENNE

Photographies d'Art

Agrandissements en tous genres

par tous procédés au Charbon et Gélatino

Reproductions

Spécialité de Bébés Groupes

Maison MAZÉ-LAUNAY

Médaille d'or 1895 —o— Médaille vermeil 1904

LE JEUNE, SUCCESSEUR

6, Place Emile Souvestre —

— Morlaix

AMAN A GOMZER BREZONEG

J. GUIOMAR

Chirurgien-Dentiste

de la Faculté de Médecine de Paris

15, Place Thiers — **MORLAIX**

Antreït dre bazennou Sant Malani

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS NON FÉRIÉS.

Téléphone n° 1-32

KOMZET A VEZ BREZONEG

GARAGE CENTRAL

MÉRER et Cie

20-22, rue de Paris - **MORLAIX**

Voulez-vous un travail sérieux fait par un personnel compétent ?

Adressez-vous à ce garage

Huile - Essence - Pneus - Pièces de rechange

REPRÉSENTANT DE

CHARRON, CITROEN, FORD, PEUGEOT

Komzet a vez Brezoneg.— Téléph. 1-36

Ebénisterie, Tapisserie

SCULPTURE

Tentures et Meubles de tous Styles

PITON & FILS

23, Grand'Rue, 23 —— *Ateliers :* **4, Place du Dossen, 4**

MORLAIX

QUINCAILLERIE — OUTILLAGE

MÉNAGE — ÉCLAIRAGE

Téléph. 1-39 **Maison Veuve MAHO** *Téléph. 1-39*

E. PARIS, Successeur

1, rue de Brest — **MORLAIX** — *1, rue de Brest*

TEINTURERIE

ROLLAND-LE BIHAN

13, Rue de Brest, 13

Près la Poste

MORLAIX

—o—

DÉSINFECTION A DOMICILE

—o—

A SAINT-POL-DE-LEON, tous les Mardis.

CARROSSERIE

MORVAN FRERES

41, Rue de Paris, 41

MORLAIX

KOMZET A VEZ BREZONEG

MACHINES AGRICOLES

RÉCOMPENSES A TOUS LES CONCOURS

ANCIENNES MAISONS GUILLEMART & NICOLAS

J. DU PENHOAT, Successeur

TÉLÉPHONE 50 — MORLAIX — TÉLÉPHONE 50

NOUVEAU SEMOIR ARTICULÉ

A DEUX ROUES

BATTEUSES

Manège à Moteur, à Vapeur

LOCOMOBILES

Pressoirs, Moulins à Pommes
Hache-Paille, Broyeurs d'Ajoncs
Brabants, Griffons, etc.

ÉCRÈMEUSES " PERSOON "

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES — CHARPENTES EN FER — MOULINS

Plans et Devis sur Demande

SERRURERIE D'ART — FERRONNERIE

DEMANDER LE CATALOGUE SPÉCIAL

MORLAIX, Imprimerie A. LAJAT, 31, rue des Fontaines, MORLAIX

Le Gérant : F. GOURVIL.

Ce que nous savons sur les Celtes

CONFÉRENCE faite par
M Georges DOTTIN,
Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes
au Théâtre Municipal de Morlaix
15 Septembre 1920.

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai jamais pris la parole devant un auditoire breton sans éprouver quelque gêne, la gêne de ne pas être Breton moi-même ; il est vrai que François Jaffrennou m'a accordé, un jour, des lettres de naturalisation, mais les naturalisés, depuis quelque temps déjà sont suspects ; il est vrai que j'ai épousé une Bretonne, mais c'est une Bretonne de Rennes, de cette Haute-Bretagne que les bretonnants regardent plutôt comme une cousine lointaine que comme leur sœur. J'aime mieux me réclamer auprès de vous de la parenté qui m'unit à l'Irlande, en ces temps tragiques où se joue la destinée des gaëls, parenté de race puisque ma grand'mère paternelle était d'origine irlandaise, parenté intellectuelle puisqu'une bonne partie de mes travaux ont eu pour objet la langue et la littérature de l'Irlande. Je vous demande aussi de ne pas oublier que comme Français de l'Ile-de-France j'ai plus de sang gaulois dans les veines que de sang latin ou de sang franc.

Il semble être de mode aujourd'hui, d'oublier les Gaulois. Lorsque l'on parcourt le livre de M. Lemercier d'Erm, il ressort que deux peuples se sont trouvés en présence dans notre pays : les Bretons et les Francs. Mais avant que les Bretons et que les Francs vinssent en Armorique, la péninsule était occupée par les Gaulois. Il ne faut pas les omettre d'autant que les Romains ont eu fort à faire pour les « assimiler » (rappelez-vous les Vénètes) et que les Francs n'ont guère laissé de traces en Bretagne, pas plus, d'ailleurs, que dans le Centre et l'Ouest de la France. Il me paraît donc opportun d'attirer l'attention des Bretons sur les Celtes leurs ancêtres qui ont constitué le fonds de la population de la Gaule et qui n'ont fait que changer de nom quand la Gaule s'est appelée la France.

Ce qui importe dans l'histoire d'une nation, ce ne sont pas les conquérants d'un jour, d'une heure, de quelques années, qui l'ont momentanément assujettie et qui souvent ont été conquis à leur tour Ce sont les races civilisatrices qui ne laissent pas sur leur passage des ruines et des déserts, mais qui marquent l'empreinte de leur génie. Les Romains ont séduit la Grèce en province romaine, et les Grecs, selon l'expression du poète, ont conquis à leur tour leur farouche vainqueur. Les Francs ont envahi la Gaule ; quelles institutions, quels bienfaits intellectuels et moraux y ont-ils apporté ? Les historiens hésitent encore à répondre. Dans la civilisation gallo-romaine, quelle part revient aux Gaulois, quelle part revient aux Romains ? Combien y avait-il de Romains en Gaule et combien de Gaulois ? Les hommes qui ont lutté contre César sont les mêmes qui, plus tard, ont le plus ardemment travaillé dans la paix romaine pour la prospérité de leur pays.

A l'époque de la conquête, la Gaule était très peuplée et très bien cultivée ; elle échangeait ses produits avec la Grande-Bretagne ; l'étain des îles Cassitérides passait par la Gaule pour atteindre le bassin de la Méditerrannée ; elle avait une organisation sociale, qui contenait tous les germes de la féodalité ; les hommes qui y enseignaient les sciences et qui présidaient aux cérémonies religieuses y étaient en grand honneur ; la langue gauloise était une langue ressemblant au grec et au latin, dont elle possédait les qualités et les ressources. Lorsqu'il déçoit les institutions de la Gaule, César n'hésite pas à employer les mots qui désignaient les institutions romaines correspondantes, sans jamais marqué la différence de degré qui pouvait les séparer. On peut donc parler de civilisation gauloise, sans être accusé de projeter dans le passé historique le plus lointain de notre pays les illusions charmantes de nos vieux celtomanes.

La France s'est ainsi formée de la combinaison de deux civilisations principales comprenant chacune des apports étrangers ; la romaine, qui subit l'empreinte ineffaçable de l'éducation grecque, cette source toujours féconde du savoir de l'humanité, et qui avait peut-être recueilli l'héritage des peuples de toutes races qui avaient occupé l'Italie ; la gauloise, qui représentait la vie sociale de l'Europe centrale, sans que l'on puisse démêler avec certitude les éléments divers qui l'ont constituée. Les combinaisons ethniques, comme les combinaisons chimiques, ne révèlent qu'à la suite d'analyses compliquées les proportions des corps qui y sont entrés. Les instruments de précision nous manquent pour déterminer, après vingt siècles d'histoire, la part qui revient aux Celtes, mais il est sûr qu'elle est considérable.

D'où venaient ces Celtes dont, vers le sixième siècle avant notre ère, le nom est pour la première fois cité par les Grecs, et qui avaient fait de la Gaule le pays prospère et organisé, mais déchiré par les dissensions intérieures, que vous dépeint César ? Les plus anciennes traditions celtiques établissaient qu'ils étaient originaires d'une contrée ravagée par des raz de marée. L'accroissement trop rapide de la population les obligeait à chercher de nouvelles terres. Leur expédition la plus célèbre avait eu lieu au temps d'Ambigat, vers le cinquième siècle avant notre ère, lorsque les Bituriges avaient l'empire de la Gaule ; répartis en deux troupes, les uns s'étaient dirigés vers l'Europe centrale, les autres étaient descendus en Italie. Les uns et les autres s'y établirent à demeure. Plus tard, ils essayèrent de descendre plus au sud, vers cette Grèce, dont ils avaient entendu vanter les richesse ; ils furent épouvantés dans la sinistre vallée de Delphes par un terrible orage qui fit rouler sur eux des roches du Parnasse et s'enfuirent en désordre, croyant que le ciel leur tombait sur la tête.

Mais d'autres Celtes allèrent plus loin à l'Est. Ils fondèrent un royaume non loin de Byzance, et, prenant le détroit, peuplèrent une partie de l'Asie Mineure, qui prit d'eux le nom de Galatie, et où, plusieurs siècles après leur arrivée, on parlait encore un dialecte gaulois qui ressemblait à celui des Trévires. A l'extrême Sud-Ouest, des Celtes occupaient l'Ibérie ; à l'extrême Nord-Ouest d'autres Celtes occupaient les Iles Britanniques. Nous ne pouvons être sûrs qu'il y eut une époque où tous les établissements celtiques dans le monde existaient simultanément, et il est possible que certains ne fussent que momentanés et successifs ; mais, alors que les Phéniciens et les Grecs dominaient sur le monde maritime baigné par la Méditerrannée, les Celtes, au Nord, dominaient sur le monde continental.

Longtemps avant que leur nom ethnique fut connu des Grecs, ceux-ci avaient entendu parler du peuple des Hyperboréens. Tantôt, ils se le représentaient comme vivant dans un pays enchanté où régnait le dieu des Muses. Apollon, et où l'âge d'or n'avait point de fin. Tantôt, comme un peuple guerrier et farouche dont les armées se répandaient sur toute la terre. Et, un jour, le bruit parvint jusqu'en Grèce que les Hyperboréens s'étaient emparés d'une ville nommée Rome dont on ignorait la situation exacte. Mais ce qui avait le plus touché les Grecs, c'est que ces Hyperboréens envoyaient chaque année des offrandes au sanctuaire sacré de Dellos ; on montrait dans l'île d'Apollon le tombeau des jeunes Hyperboréennes qui, après avoir apporté les présents de leur peuple, n'étaient point retournées dans leur patrie, et, désormais plus méfiants, les Hyperboréens n'avaient plus envoyé leurs filles si loin de chez eux ; ils se contentaient de remettre les offrandes à leurs voisins qui les remettaient à d'autres et de proche en proche, protégées par le nom du dieu auquel elles s'adressaient, elles étaient transmises jusqu'au sanctuaire de la mer Egée.

GEORGES DOTTIN.

(*A suivre*).

LISEZ CHANTEZ

Soniou koz Brezonek

Première Série

SOMMAIRE :

Ar Pillaouer.
Greg al Lonker (*Julig ar Ververo*).
Ar C'hloareg Nec'het (se chante en *breton*, en *français* et en *latin*).
Yann ha Janned.
C'hoant Dimezl.
An Durzunel.
Rimadellig.
Dam Dam Darini.
Bibliographie.

8 gwenneg **40 centimes**

Envoi franco contre 0 fr. 45, en timbres poste, adressés à nos bureaux.

LENNIT KANIT

Publications de « MOUEZ AR VRO »

LE CHATEAU DU TAUREAU

par Louis LE GUENNEC

en une élégante plaquette in-16 Jésus de 60 pp. avec frontispice de l'auteur, et couverture ornée de bois de CH. PENTHER.

Prix : 1 fr. 50
Franco poste : 1 fr. 60

Impressions de Verdun

31 Août 1920.

Ce n'est point rêverie ou hallucination que d'entendre sortir des ruines ou des ravins de mort une voix d'outre-tombe. Ils parlent ces pans de murs dentelés qui bordent les routes, ils parlent ces arbres brisés ou calcinés qui tordent leurs branches noires et nues au-dessus du taillis vert déjà renaissant au ras du sol. Elles parlent, ces croix de bois alignées bras à bras par centaines, donnant de loin, par leur nombre, l'impression de taches blanches à formes géométriques dans le paysage désertique — ou bien isolées près d'un cratère d'obus, déjà envahies par les herbes sauvages.

Sur l'une, je lis : Guyader Yves, 11e corps, sur d'autres, Le Bihan Jean, Vettel, Le Goff, 19e d'infanterie etc, etc..., mais combien de ces croix rassemblées ou isolées dans ces mêmes parages ne portent que l'attristante et sèche mention : « *soldat français* », et combien poignant est le spectacle de ces personnes vêtues de noir qui errent, s'arrêtant devant ces tombes anonymes, et qu'on devine, murmurent tout bas : « si c'était lui ! »

Le temps passe, rendant de plus en plus difficile l'identification de ces restes enfouis hâtivement sous une croix, ou bien sous un petit tertre sans croix désigné par un piquet surmonté d'un casque rouillé, ou laissés sans sépulture, éparpillés dans la brousse sans doute par des rongeurs ou des oiseaux de proie..

Bien louable certes est la pensée qui partout a inspiré l'érection de monuments commémoratifs destinés à perpétuer, ou ou du moins à prolonger le souvenir des morts de la guerre, mais là ne doit pas s'arrêter le culte auquel ils ont droit. Il faut aussi songer à leurs restes, bien qu'en cela l'amour propre local et l'émulation de clochers n'y trouvent point leur compte, et qu'il s'agisse simplement d'un pieux devoir à remplir sans ostentation, sans accompagnement de cérémonie municipale, en contribuant à l'œuvre dont est chargée l'association dite : *le Souvenir Français*, c'est à dire à l'entretien des tombes militaires partout il s'en trouve, sur le front, ou dans les cimetières de l'intérieur.

On ne doit pas oublier que c'est lui, *le Souvenir Français* qui, par ses comités constitués dans tous les cantons de France, assure la classification et le bon état des tombes de ceux dont chaque commune grave les noms sur le marbre et la pierre mais ignore le plus souvent la plac où reposent leurs restes. Ses ressources, malheureusement, sont insuffisantes...

C'est faute de main-d'œuvre, entend-t-on dire, que les ruines tardent tant à se relever, que tant de tombes encore à l'abandon, s'affaissent, et que tant d'ossements sans sépulture, blanchissent dans le désert lugubre qui remplace les belles forêts, les riants villages, les riches cultures.

Faute de main d'œuvre... la nature et aussi les paysans donnent une cinglante réplique à cette plate excuse en laquelle se complaisent à justifier leur inertie les fonctionnaires créés pour assurer la reconstitution des régions dévastées.

Les taillis reverdissent là où il y eut des forêts, les cultivateurs labourent ou même récoltent là où étaient leurs champs ; ils se sont construit des gourbis, des huttes en attendant que leurs fermes se reconstruisent à la place où il n'y a que des ruines, amas de pierres, de briques et de poutres, à travers lesquels herbes et orties ont déjà poussés. Que font donc pendant tout ce temps tous ce qui, du haut jusqu'au bas de l'échelle hiérarchique, sont payés pour « refaire » les régions détruites? Les voyages officiels se suivent et ne produisent rien.

Les discours succèdent aux discours renchérissant toujours sur les promesses, mais leur effet reste nul. Sur la foi des déclarations officielles, on s'attend à voir travailler partout avec une ardeur fébrile..., on voit surtout flâner et bavarder.

Le silence des paysans qui poussent la charrue ou piochent le sol, le silence des ruines et des tombes laisse percevoir une plainte sourde et grave, un reproche amer des victimes vivant encore ou reposant sous la terre : « grâce de discours, grâce de promesses ». — Sachez donc secouer la paresse et l'inertie ! Sachez donc imposer à chacun l'accomplissement du devoir.

A l'œuvre enfin, et tous résignez-vous à moins parler et à mieux faire.

R. ROY

EN VENTE A TI BREIZ :

33, Place Thiers, MORLAIX

Histoire, Archéologie
Monographies locales, etc...

ALB. LE GRAND. — *Les vies des Saints de la Bretagne Armorique*, nouv. édit. annotée par les chanoines Thomas et Abgrall. 1 vol. gr. in-4, 16 fr., port en sus, 1 fr. 50.

A. RAISON DU CLEUZIOU et Ch. DE CALAN. — *Histoire de Bretagne élémentaire*, 14e mille. vol. ill., 1 fr. 25, poste, 1 fr. 55.

A. RAISON DU CLEUZIOU. — *La Bretagne de l'Origine à la Réunion*, histoire, mœurs, coutumes, vol. in-8, ill., 5 fr. 25, poste, 6 fr. 15.

Louis LE GUENNEC. — *Le Château du Taureau*, 1 fr. 50, poste : 1 fr. 65.

Id. — *Notes Historiques et Archéologiques sur la Paroisse de Ploujean*, 1 vol., 2 fr., poste : 2 fr. 45.

Id. — *Excursion Archéologique dans la Commune de Guimaec*, vol. 2 fr., poste : 2 fr. 45.

Id. — *Guide du Touriste dans le Canton de Lanmeur*, vol. 0 fr. 75, poste : 1 fr. 05.

R.-F. LE MENN. — *Monographie de la Cathédrale de Quimper* (XIIIe, XVe s.) avec un plan, vol. in-8e br., 7 fr., poste : 7 f. 75.

J. BAUDRY. — *La Fontenelle, le Ligueur* et le *Brigandage en Basse-Bretagne* pendant toute la Ligue, 1 vol. gr. in-8e ill., 10 fr., poste, 11 fr. 20.

A. de LA BORDERIE. — *Les Bretons Insulaires et les Anglo-Saxons*, vol. in-12, 5 fr., poste ; 5 fr. 75.

S. ROPARTZ. — *Guingamp*. Etudes pour servir à l'histoire du *Tiers-Etat* en Bretagne, 2 vol. in-8e, 12 fr., poste : 13 fr. 50.

TRIVARZ. — *Istor Breiz* hag ar C'helted, 1 vol. cart., 1 fr. 25, poste : 1 fr. 55.

Ouvrages divers en langue bretonne

ABBÉ LECLERC. — *Ma beaj Jerusalem*, in-8e, ill. par Busnel, 2 fr. 75, poste, 3 fr. 20.

J. LE BAYON — *Mouez ar Goad*, adapté en breton du Léon par l'Abbé J.-M. Perrot, avec trad. franç., 2 fr. 25, poste, 2 fr. 55.

Id. — Dizro an Dianket Keriolet, ad. en breton du Léon par J.-M. Perrot, br., in-8e 0 fr. 80, poste, 0 fr. 85.

FEUILLETON DE « MOUEZ AR VRO » (34)

Notice sur la Commune
DE PLOUGONVEN

(*Suite*)

Et parce que ladicte assemblée ne se peut ainsy tenir régullierement sans quelques petits frays, pour y pourvoir nous demeurons aussy d'accord que Monsieur Largantec touchera de moys en moys les trante-six livres deües pour l'office du Sacre, affin qu'il y ait de fond pour chaque tenue d'assemblée troys livres... Ce que nous tenons pour irrévocable pour nostre temps dans l'Espérance que nous avons que notre dessein réussira a la gloire de Dieu et au salut des Ames et non autrement. Ont signé : J. Le Bihan, recteur, F. Melscouet, curé, et les sept chapelains (1).

Pétronille Pezron, veuve de Maistre Pierre Ropartz, lègue par testament du 12 mars 1664 une rente de 30 livres aux prêtres et à la fabrique sur le convenant de Kerbiguet, à charge d'un service à note tous les 3e dimanches du mois, une prière nominale et un *desprofondue* (sic) après vêpres (2).

A cette date, François Le Goff était *scholastique* ou maître d'école de la paroisse ; il devint diacre en 1667 et mourut en 1701.

(1-2) Arch. paroissiale.

Notre âge n'a pas, quoiqu'on prétende, inventé l'instruction primaire gratuite, et les archives de plusieurs paroisses témoignent du soin que l'on apportait, dès le XVIe siècle à « instruire la jeunesse ès bonnes lettres et mœurs » le corps politique de Plougasnou estimant, selon une délibération prônale de 1574, que l'argent consacré à l'entretien de l'école « ne scauroit estre mys ni employé en usage plus louable, vertueux et nécessaire à la république ». A Plougonven, les documents sont détruits, mais il subsiste pourtant un témoignage assez plaisant de l'existence d'une école vers la fin du XVIIe siècle. Ce sont quelques balivernes et phrases baroques griffonnées sur un vieux titre de 1630, en guise d'amusement, par un écolier qui devait vivre une quarantaine d'années après cette date.

Son écrit débute par le nom de quelques condisciples : Guillaume Le Corre, Lorrans Yves Scornet, François Livolant, et se continue par diverses sornettes : « François Le Pape a été auiourduy a l'école pour perdre le tans. — Yvon Le Corre a été auiourduy a travaillé la terre avet son oncle Hervé Le Névé et lui. — François Le Pape net pas contans que ge estudie, Claude Le Bihan non plus, — ausy Yvon Le Corre a commencé son a. b. c. avet François Le Pape et avet Claude Le Bihan, il n'a pas *sieu* son abc — il savoit *croy de Dieu* (1) déja et ausi a e i o u ».

Plus bas, il est question du sacriste François Daniel, natif de Quimper. Guézennec et de « l'église de Christ » où se tenait l'école.

D'après une note des archives, la confrérie du Saint-Sacrement fut érigée en l'église de Plougonven le 13 juillet 1679. Cependant, cette confrérie semble avoir existé dès le XVIe siècle, car il en est question dans des testaments d'une date bien antérieure. Il ne doit s'agir ici que d'une réforme ou d'une modification apportée aux statuts primitifs.

(1) *La Croix de Dieu*, nom donné jadis à l'alphabet en usage dans les petites écoles, où la lettre a était toujours précédée d'une croix, que l'enfant nommait d'abord.

XIII

L'année 1675 vit en Bretagne la fameuse révolte du Papier timbré. Dès 1673, Colbert avait déjà voulu assujettir notre province, en violation de son indépendance fiscale, à l'impôt du timbre, mais les Etats de Vitré ayant consenti, pour échapper à cette charge, à doubler le *don gratuit*, le roi retira ses édits. L'année suivante, l'insuffisance des ressources financières obligea Colbert de revenir sur cette exemption ; il ajouta à la taxe du papier timbré, particulièrement odieuse aux Bretons, d'autres droits non moins onéreux sur la marque de la vaisselle d'étain et la vente du tabac.

La colère publique fit alors explosion, Rennes donna le signal de la révolte, bientôt suivie par Nantes, Vannes, Dinan, Lamballe. Aux premiers jours de juin 1675, la Basse-Bretagne était elle-même en pleine effervescence. Au son du tocsin, des bandes armées de paysans se formaient, pourchassant les agents du fisc, pillant et incendiant les manoirs et les monastères, maltraitant, assassinant même des prêtres et des gentilshommes, menaçant les villes. En Basse-Cornouaille, depuis Combrit jusqu'à Douarnenez, c'étaient les *Bonnets bleus* ; en Haute-Cornouaille et dans le Tréguier, les mutins devaient à la couleur de leur coiffure le nom de *Bonnets Rouges*. La révolte fut surtout terrible dans le pays de Carhaix, où elle avait pour chef le notaire Le Balp, qui souleva 30.000 paysans et fut maître absolu du Poher durant deux mois. A sa suite, les insurgés pillèrent Carhaix, Callac, l'abbaye de Langonnet, les bourgs de Maël-Pestivien, Kergrist, Maël-Carhaix, Duault, prirent et incendièrent le château de Kergoat, en Saint-Hernin, et commirent mille excès contre la vie et les propriétés de ceux qu'ils soupçonnaient d'être favorable à « la gabelle ».

Jusqu'ici, on a publié peu de documents sur la part prise par les paroisses de la sénéchaussée de Morlaix à ce grand mouvement populaire. En mai 1675, la communauté morlaisienne écrivait au duc de Chaulnes « que la tranquilité était parfaite en ville et qu'on n'a veu respirer qu'une fidélité extrême au Roy et une submizion aveugle à sa volonté ». Lorsque le marquis de la Coste fut blessé à [illegible] (1). teaulin, le 9 juin 1675, en voulant réprimer [illegible] émeute, Morlaix députa vers lui « pour lui [illegible]er une sa douleur de l'attentat qu'il a subi et [illegible] exprimer venir en cette ville s'y faire soigner » [illegible]e prier de des campagnes devenant inquiétante [illegible] (2). L'attitude arrête de faire travailler aux répar[illegible], la municipalité et ponts des fauxbourgs, et de [illegible]rations des portes milice à l'hôtel-de-ville les jour[illegible]placer une garde de fait acheter 200 mousquets [illegible]s de marché (3). Elle Saint Malo, et fixe à 15 s[illegible] et 1 millier de mèches à employés à la garde des [illegible]s le salaire des artisans remparts (4).

A (suivre)

L. LE GUENNEC.

(1-2-3-4) Arch. [illegible] délibér. munici[illegible] de la mairie de Morlaix. — Reg. de [illegible]. 1675-1677.

Mouez ar Vro

3 Gwenneg **(LA VOIX DU PAYS)** 15 Centimes

Hebdomadaire Breton - Français

ORGANE DU RELÈVEMENT NATIONAL DE LA BRETAGNE

Régionaliste — Artistique — Economique

ABONNEMENTS :

Morlaix-Ville . . . . . 10 fr.
Département et limitrophes. . . . . 10 fr.
Autres départements. . . . . 10 fr.
Etranger . . . . . 14 fr.

Rédacteur - Administrateur :

F. GOURVIL

4, Rue Notre-Dame, MORLAIX

INSERTIONS :

Annonces Judiciaires et diverses. . . . 0 fr. 70
Réclames 0 60
Faits divers. 0 75
Prix à forfait pour les annonces de longue durée

N° 55. — SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1920.

A la session du Conseil Général du Finistère, un vœu concernant l'enseignement de la langue bretonne a été adopté à l'UNANIMITÉ.

Un bon point à nos élus !

Le Congrès de la Fédération Régionaliste de Bretagne à Morlaix

Jeudi 16 Septembre

La journée du jeudi 16 fut consacrée en grande partie aux séances de la section d'agriculture.

En l'absence de MM. d'Herbais, en Belgique pour affaires et Pévédic, conseiller général du Morbihan, M. Loeiz Herrieu donne communication des travaux de la section d'agriculture :

I. — La vache bretonne (pie noire et froment) ; de la discussion, il ressort que toute race est faite pour l'ambiance du pays qui la produit, et ne réussit pas pour l'exportation, sauf, selon M. Dejacques, pour le sujet importé lui même. M. l'abbé Bossard donne l'exemple d'une dame de l'Anjou qui n'a jamais réussi à acclimater la vache bretonne. De même dans le Bordelais, au pays « d'entre Deux Mers ». M. Loeiz Herrieu estime que la sélection de la race devrait être opérée pour un rendement supérieur en lait et en chair.

II. Le reboisement, — La guerre a beaucoup déboisé. Beaucoup de fermiers maintenant, paient avec le bois qui est dessus, désireux de remplacer immédiatement, dans la bourse, l'argent sacrifié. Il en est de même, dit M. Cholau, des marchands de biens. M. l'abbé Bossard et M. Herrieu ne croient pas que l'intervention de l'Etat soit bonne en la matière. Il y a, de plus, la maladie de l'encre sur les châtaigniers. Ainsi, Sainte-Marie, près Redon, est complètement dévasté. Le chêne meurt par l'odium. L'étêtement du chêne est aussi néfaste que la maladie. Loeiz Herrieu préconise l'émondage partiel d'une année à l'autre. Quant au châtaignier, il conseille de planter des châtaigniers du Japon. On constate la tendanceà supprimer les pommiers disséminés dans le verger et à en planter les talus, au détriment du bois d'œuvre.

La Fédération, comme conclusion de la discussion, émet le vœu suivant, à l'unanimité :

« Considérant que le déboisement des terres s'est encore accentué du fait de la guerre, émet le vœu que les syndicats agricoles *et* les offices départementaux d'agriculture encouragent le reboisement intensif et méthodique des terres incultes de Bretagne, par la distribution de récompenses aux meilleurs reboiseurs et la délivrance gratuite de plants. »

III. Conséquences de la guerre sur l'agriculture à l'avenir.

IV. Etablissement des chambres d'agriculture et de leur utilité. — M. de l'Estourbeillon en est le promoteur, mais la loi les instituant est restée lettre morte. Il serait cependant opportun, au moment où les lois fiscales ont été votées sur l'agriculture, que ces chambres fonctionnent. L'orateur émet le vœu suivant :

« La F. R. B., réunie à Morlaix à l'occasion de son congrès annuel, émet le vœu que soit appliquée le plus tôt possible la loi créant les chambres d'agriculture, après la mise au point du règlement d'administration publique

« Demande qu'une large publicité soit préalablement donnée aux dispositions de cette loi, dans les campagnes, par des conférences, des affiches, des articles de presse. »

M. l'abbé Bossard communique les excuses de M. le vicomte d'Herbais, et M. Le Berre celles de M. Evenou-Norvès, inspecteur de l'A. P. à Constantine.

Le vendredi 17, séance de la section d'Histoire. Président, M. Léon Le Berre, qui excuse M. de la Guichardière empêché.

Il donne la parole à Mlle Jeanne Hervé Coroller, de Moncontour. Elle présente aux congressistes non un plan, mais une histoire résumée de la Bretagne à l'usage des écoles, en français, cette exposition de nos faits et gestes à l'esprit des petits Bretons, surtout en Haute-Bretagne, où un écolier répondit à l'auteur qui lui demandait ce qu'était la Bretagne, qu'il ne le savait pas. Indignée, Mlle Coroller mit en œuvre toutes les notions élémentaires et patriotiques qu'il est nécessaire à un petit Breton de connaître. Elle déblaie magistralement ces données un peu touffues, si bien qu'en trois pages environ, elle arrive à Noménoé. Si elle ne souligne les faits de récits intéressants, nous dirons que Mlle Coroller sait marquer d'un trait tout ce qu'il convient de retenir, par exemple ce qui fait la gloire de notre pays, la simple suzeraineté de la France, la dignité des relations entre nos diverses classes sociales, la prospérité du pays chaque fois que le gouvernement royal respecte nos franchises

M. Le Berre, au nom des congressistes et des membres de la section d'histoire en particulier, félicite vivement Mlle Coroller de son initiative et de la façon pratique dont elle l'a menée à bien. En fait de manuels d'histoire, nous n'avons guère, jusqu'ici, que les manuels de Langlois et de Paul Sébillot. MM. de Calan et de Cleuziou ont édité, il y a peu d'années, un cours moyen que nous savons être en usage dans les maisons d'éducation religieuse dans le Finistère. Ajoutons,en 1910,le manuel breton d'*Histor Breiz hag ar C'helted*, du aux Trivarz.

Il y a encore en Bretagne l'*Histor-Breiz* de Loeiz Herrieu, qui a le grand mérite de restituer à leur vraie place les vieux saints de Bretagne, trop négligés. M. Le Berre remercie Mlle Coroller du sentiment de grande dignité qui préside à toute œuvre et conclut avec elle à ce qu'aujourd'hui nulle tentative ne soit faite pour effacer, sous prétexte de régionalisme, le nom de la Bretagne de la carte du monde.

M. Le chanoine Bossard observe que les dates ne sont pas suffisamment indiquées et qu'il faudrait tout au moins les faits sous la désignation du siècle. Par exemple rappeler que les émigrations bretonnes commencent à la fin du V^e^ siècle pour se terminer au milieu du VII^e^ siècle.

M. Ernault fait observer que peut-être les expressions de Mlle Coroller devraient être atténuées, afin que l'ouvrage puisse sans difficulté servir dans l'enseignement primaire. L'inspecteur de St-Brieuc a demandé un manuel pour apprendre le français aux petits Bretons. Il y a donc bonne volonté de la part du gouvernement. Il serait donc nécessaire de communiquer ce travail à une autorité bienveillante qui en attenuerait certaines couleurs. M. Francis Gourvil et l'abbé Bossard sont de cet avis.

M. Gourvil donne communication d'une lettre de M. Masson, professeur au lycée de Pontivy, qui regrette de ne pouvoir être au milieu de nous. M. Masson estime qu'au sujet de l'Histoire et de la littérature bretonnes, notre tâche ne saurait se borner à faire œuvre d'érudits ou de savants. Il faut que notre langue se purifie des apports français. Toute notre tâche est dans l'avenir.

« Tout breton conscient doit se retremper l'âme à ses origines celtiques. Vaincus par la brutalité du monde, la victoire des Celtes est certaine dans l'ère vraiment humaine, celle de la Vérité. Plus que jamais, disait Renan à Quimper, en 1888, le monde a besoin de notre esprit d'abnégation et de désintéressement. Voici notre temps : notre Histoire va commencer. »

Section économique

M. Choleau, président de la section, donne lecture d'un rapport sur le « programme des Chambres de Commerce de Bretagne ». C'est la première fois, depuis les origines du mouvement régionaliste, que la Chambre de Commerce accepte et fait siennes les études des régionalistes. Il n'est pas superflu de rappeler celle de notre collègue Lionel Radiguet, au congrès de Saint-Pol-de-Léon, en 1904, il y a 16 ans, qui a fait l'objet des séances d'études à Rostrenen, Jugon, Plougastel-Daoulas, Vitré, Chateauneuf-du-Faou. La construction d'une ligne reliant Paris à Lorient par Rennes et Ploërmel est une variante de la proposition de M. Serrac (22 décembre 1909), demandant une ligne à express et rapides Paris-Rennes-La Brohinière-Ploërmel-Vannes, ou Pontivy-Lorient, ainsi que le raccordement Connéré-Beillé à Pont-de-Gennes-Montfort, qui a été préconisé par l'Union Régionaliste en 1907 à Rostrenen, lors de la discussion de Brest-Transatlantique.

L'amélioration des conditions de navigation sur nos rivières canalisées, la jonction de la Vilaine à la Mayenne, vieux projet du comte de Kersauson, président des Etats de Bretagne en 1746, a été reprise par nous, avant que les Chambres ne s'en soient occupées, en 1907, Sur notre initiative en 1907, 1908, 1909, 1912, des interpellations se produisent.

Les congressistes, après cet exposé, émettent le vœu suivant :

« La F. R. B. félicite la Chambre de Commerce de Rennes d'avoir élaboré un programme d'ensemble des grands travaux ferroviaires et fluviaux à exécuter en Bretagne.

« Se déclare heureuse d'y trouver, sur un ensemble de huit projets, cinq projets préconisés ou étudiés par les régionalistes de 1904 à 1912.

« Emet le vœu que le groupement breton des Chambres de Commerce, comprenant les Chambres de Commerce de toute la Bretagne, poursuivent au plus tôt l'exécution de ce programme et utilisent les compétences que renferment les Associations régionalistes de Bretagne, promoteurs de certains des projets. »

M. Mellac, signale le port en eau profonde de Lorient M. Nail a obtenu 30 millions pour l'aménager. L'évènement est à signaler, car la Bretagne n'est pas habituée à recevoir un tel denier. Ce coin de Lorient est excessivement fertile en marins. Le train allant de Lorient à Rennes par Ploërmel emportera rapidement la marée jusqu'à Paris. Madame Salonne signale le barrage de la Rance et de l'Arguenon. M. Le Berre, les projets de l'Ellé relatifs à la fourniture d'électricité comme force et élairage.

M. Choleau présente un tableau des différents projets de division administrative : ceux de l'initiative privée (économistes, géographes, sociétés) ; ceux émanant de l'initiative parlementaire (projets Clémentel et Hennessy). Les Chambres de Commerce devraient posséder l'autorité nécessaire pour fixer seules les limites des régions M. Choleau en critique la formation professionnelle. Il ne trouve pas, avec M. Jean Hennessy, que l'obligation du centre industriel soit scientifique, que la compétition de Nantes et de Rennes soit tellement intéressante. Il fait la critique de ces deux villes. Les grands centres ne sont qu'une petite partie de la Bretagne et ils veulent être tout.

M. Choleau expose une statistique des divers aspects de la région, qu'elle soit militaire, judiciaire, universitaire, agricole, artistique, religieuse. Il expose également cet aspect sous le rapport des sociétés, des groupements professionnels. Bien qu'il ne faille rêver à la résurrection de l'ancienne province, là où elle est définitivement morte, Frédéric Le Play, Charles Brun, Marcel Provence et d'autres économistes, veulent conserver à la Bretagne son intégrité.

M. Choleau voudrait qu'on y ajoute

LANIG AR SUTERFALL

PEZ-C'HOARI EN EUN ARVEST

(Kendalc'h)

Glaoda (*anter abafet*)

Sutal a ran gwella ma c'hellan, met me ne sutan ket krenv nemet pa vezan mezo awalc'h ! neuze avad e tistagan eun taol sut... evel eur voualc'h, Lanig.

Lanig

Neuze eo da d'in paea eur skloturiad all d'it, Glaoda !.. (Skrabat a ra e benn, sevel a ra en e barlochou, tourtal a ra ar voger da genta gant e benn, goude gant e ziadrenv, abenn ar fin e sao, hag en eur harpa oc'har voger e za beteg ti an hostiz).

Renan (*eus an diabarz)*

Piou zo ?

Lanig

Ni adarre... Heman, ar chostrom-man, ne sut ket anter grenv, ne oar ket sutal krenv, emezan, nemet pa vez reut e gof evel hini eun tilh.

Renan

Dreuit en ti hag azezit oc'h an daol. Gwella meus da ober neuze eo rei d'eoc'h eul litrad pinard pe daou, hag er meaz ganta, da ober evel a geroc'h, rak div 'eur eo, poent e mont da gouskat.

Glaoda

Daou litrad ne vin ket re d'in, double chien ! va c'hornailhen a zo kraz-kraon, seulvui ec'h evan, seul-vuioch a sec'hed em bevez.

Renan (*gant daou litrad gwin*)

Alo, lakit pep hini e voutailhad en e vruched, hag en hent ! Skuiz oun hag eun tamm aoun em eus oc'h Lakrip ! Kenavo paotred !... ha beac'h da vadam Pen-broch, ma tihuno !

(Lanig a ia oc'h an harzou beteg an niveren 34. Glaoda en eur vale, a stag e benn oc'har voutailh,Lanig a zell outan).

Lanig

An anter zo eat en da gof, marlounk ! alo ! sut breman ma vo gwelet ha sutal mat a res, double patatezen !

(Glaoda a sut, heja ra e benn,ober a ra a bep seurt ardou gant e gorf, evit sutal krenvoc'h krenva).

Glaoda (*droug ennan*)

Don ebet, Lanig ! ha koulsgoude e kav d'in e sutan krenv. Da hini goz a rank beza kousket-mort.

Lanig, e zaoulagad skelf, e ziadrenv harpet oc'h ar voger. Mort !..., oh..., ne ket..., maro..., va hini goz keas ! Mat..., biken ken ne vezin me mezo !... Ouspenn an dispign, ouspenn ar boan em eus va unan, ober kement all a boan d'am hini goz keas, eur vaouez ken mad ! Da betra dimezi, mar d'eo da ober poan d'eur vaouez eo ez eo ! Koueza ra d'an douar, en em rei ra da ouela krenv, lavaret a ra dre e voësoun.

Katouig, katouig !.. Ah ! va C'hatouig keas, ma welfes e pe seurt stus ema laket da Lanig gant ar boësoun milliget, e teufes hag e kasfes anezan d'e vele ! Met siouaz ! ne... ne ouezesket... Plac'hig paour !... Alo, alo !

(Glaoda, evet gantan e voutailhad, a sut gwasoc'h gwas, e kichen Lanig azezet war treujou e di hag o ouela krenv. Abenn ar fin, eur prenestr a zigor gouestadik. Neuze Glaoda a zikour Lanig da zevel, met... éleac'h an alc'houez, eur zailhad dour eo a gouez war o fenn. En em zec'ha reont).

Lanig, eun tamm diabafet gant an dour, a zao war e dreid, a ia da lopa war an or, met buhan e teu war giz en eur lavaret :

N'eo ket hounnez va dor-me ! nan nan n'eo ket hounnez eo va dor ! Va dor-me a zo eul liked melen outi, hag aman e zeuz eul liked gwenn-kann. Gwelomp an niveren !

Glaoda

An nivereren 34, Lanig ! n'e ket azo emaout o kluda ?

Lanig

Me zo o chom en niveren 54 ! M'am bije gwelet sklear gant va daoulagad bremaik, pell zo e vijen bet en domder dindan an dilhad-vele, e kichen va C'hatouig muia-karet.

Glaoda

Ha me ne vijen ket bet aman o sutal brulu oc'h da heul te, suter fall. Sell ! brao eo d'it ez out labourer er porz eveldoun-me, rak anez e pije bet eun trepagn, unan hag e pije dalchet sonj anezan epad pell amzer, paotr !... An dra-man a zo ober goap dioc'han dud !

Lanig

Alo, Glaoda ! tri litrad gwin paet ganen-me a zo en da gof. Sonjal a reen e pije gouezet sutal ahardi piti diwar kement all binard, ha padal ne peus dihunet den nemet evit taoler dour deomp oc'h hor genaou !

Glaoda

Ha piou zo faziet, mar plij ? te gant da c'henou klapez a jom epad pemp eur holorach da garnachat e-kichen eun ti ha n'eo ket da hini eo. Taolet e zeus dour ouzomp mat zo great d'eomp ! Ha me, evit ober vad d'it a jom ive da garnachat, da, da sutal da vadam Penbroch mar plij ! evit ma roio an itrounig analc'houez dan aotrouig ! chomet..., divezadik da..., c'hoari La ribottik ! Han !..., ne ket brao em eus great d'it, Lanig, ar suter-fall !

Lanig, *diabafet-tre*

Me, eur suter fall ! me oar sutal gwelloc'h evidot-te ha krenvoc'h evidot-te ! Ia..., kredabl !..., avad ! Sell, Glaoda, ev al litrad-man oc'h da benn, ha bremaik pa vezi round evel eun tilh, e suti, ha me, hag a gav d'in oun d'abaf awalc'h breman diwar an dour am eus tapet war va fri, a suto d'am zro, ha bremaik pa deuio an deiz, an hini ac'hanomp a gollo, a baeo eul litrad d'ar gounider. Eun taol great eo ?

(*Da houil*). Loeiz AR FLOC'H.

des parties de la Normandie, du Maine, et peut-être du Poitou, « terres voisines que nous avons fait nôtres au travers des siècles, par le travail opiniâtre de nos cerveaux et de nos bras, par l'enfantement des mères bretonnes qui se répandirent dans ces terres.

M. Choleau termina la séance par la lecture de quelques passages de son nouvel ouvrage sur l' « Expansion bretonne au XX[e] siècle. »

Samedi 18 septembre

Session de langue et de littérature bretonnes

M. Vallée, président, assisté de M. Ernault, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, remercient en quelques mots les fédérés et les auditeurs qui assistent à la séance, tout en regrettant que ceux-ci ne soient pas aussi nombreux qu'à l'Eisteddfod gallois de Barri, où dernièrement 20.000 personnes se pressaient pour entendre proclamer les résultats des concours littéraires. M. F. Gourvil donne lecture de la liste des travaux publiés en langue bretonne au cours de l'année ; ce sont : *Soniou koz Brezoneg*, publications de *Mouez ar Vro*,

Y PICART. — *Kanaouennou brezel ; Jannig ar chaseer.*

ABBE PERROT. — *Soniou Feiz ha Breiz ; kanaouennou Bleun-Brug. ; Arzur Breiz ; Torfejou ar Boched er Beljik.*

F. VALLÉE. — *Vocabulaire Français-Breton* de Le Gonidec.

D'autres ouvrages sont sous presse ou en préparation :

Y. PICART. — *Mennez Arre he wardro ; Gloan ha Pilhou.*

Y. BERTHOU. — *Geriadur ar c'hlo tennou brezonek.* (Dictionnaire de rimes bretonnes).

M. Ernault, professeur à la Faculté de Poitiers expose qu'il a été chargé d'écrire un manuel pour apprendre aux petits Bretons un français correct et apurer leurs expressions. Une difficulté est la longueur de l'ouvrage ; mais un tableau des rapports des deux langues est nécessaire. M. Ernault cite avec éloge le « Gallec Kemper » de Léon Le Berre et de Daniel Bernard. Chaque langue a ses mérites et ses défauts. Parfois le breton l'emporte en richesses d'expressions. Ce qui fait son malheur, c'est que ces richesses sont dispersées dans une foule de dialectes. Après avoir commencé à l'école primaire à apprendre le français, l'écolier aura désormais un livre plus étendu qui lui permettra de compléter son breton particulier. Le dialecte de Vannes resterait un peu en dehors. M. Vallée remercie l'orateur au nom du progrès de l'instruction dans nos écoles et souhaite que si l'enseignement du breton est admis au titre secondaire, il le soit également, et à plus forte raison, dans les écoles primaires.

La parole est à M. Gouvil pour exposer un projet de publication de ses « Noms de lieux et de famille ». Il serait désirable, dit-il, qu'il pût être à même de travailler avec plus de méthode et de suite. Le « Glossaire du Moyen-Breton » de M. Ernault lui a beaucoup servi. Il a comme projet de sérier les noms de famille d'après leur sens il faudrait au moins deux volumes in-8°. Une souscription semble indiquée. il faut espérer que les circonstances s'y prêteront. M. Ernault fait observer que le défaut des Bretons est de travailler isolément. Il cite : « Dihunamb » qui a esquissé un semblable travail : l' « Armorial de P. de Courcy ». On cite M. Largilière, de Beauvais, qui poursuit le même but. Des ouvrages allemands sont à citer. L'onomastique a été inaugurée par un savant allemand, M. Fick.

M. Vallée estime que « Kroaz ar Vretoned » serait sur le point de disparître. Il donne le fonctionnement du journal avant la guerre.

Le linotypiste, les collaborateurs, les ouvriers ont disparu. Cependant, durant la guerre, avec M. Picard, M. Vallée a continué à alimenter le front. Il a comme témoignage plusieurs lettres d'officiers. Les temps étant très durs pour l'imprimerie, « Kroaz » se fondra avec « Feiz ha Breiz ». L'imprimerie de « Kroaz ar Vretoned » a publié beaucoup de chansons et de petits tracts, jusqu'à des livres de 3 francs, comme « Ma Keij Jéruzalem ». « Kroaz » fit à St-Brieuc le travail fait jadis à Morlaix par Lédan. M. Vallée parle de l'Emgleo ar Scrivagerien, qui a réussi à unifier assez largement l'orthographe bretonne. M. Gourvil regrette que le dévouement des bretonnants ne soit pas, envers la presse nationale, au niveau de celui des galloisants de Galles (1 million seulement contre 1 million 500.000 bretonnants) ou des Catalans.

Maurice Lehot, professeur au lycée d'Aix, en envoyant ses excuses, fait adopter un vœu semblable à celui adopté au Bleun-Brug de Saint-Pol-de-Léon, M. Ernault donne à ce sujet des explications. Les présidents de chaque société bretonne, y compris les sociétés archéologiques, seront invités à signer ce vœu, ou plutôt cette pétition, tendant à l'admission du breton à toutes les échelles de l enseignement, comme le provençal tend à l'être. Les instituteurs provençaux ont le droit de se servir du provençal comme véhicule ; l'anamite est admis au baccalauréat ; il serait étrange que le breton ne le fût pas.

M. Grandjean, agrégé d'Histoire, voudrait que cette pétition fût signée par les membres du corps enseignant à tous les degrés et des deux enseignements. MM. Gourvil, Ernault, Vallée, Le Berre, Grandjean, Mme Salonne prennent part à cette discussion ; il en est ainsi décidé.

M. Le Berre donne lecture d'un rapport de Taldir « sur la création d'une revue nationale bilingue de littérature bretonne et d'économie politique ».

Ce vœu est prématuré, quoique très intéressant Nous devons d'abord soutenir les publications existantes.

A la séance de l'après-midi, M. F. Vallée proclame les lauréats des divers concours :

Concours de sones : deux concurrents seulement sont en présence. La sone est une poésie comportant une musique légère, ordinairement particulière aux Vannetais.

I. — Constance Mérer, de Lanvellec, (Côtes-du-Nord), seule pièce conforme au type de la sone. M. Vallée fait une critique de certaines formes dialectales. Elle obtient d'abord un prix de 10 fr. pour la sone, plus 5 fr. pour la notation de l'air.

II. — Ab Eozen, grandes aptitudes littéraires, formes sous-dialectales cornouaillaises.

Concours de traduction. — M. Loeiz ar Floc'h a traduit une poésie de M. Adrien de Carné : Lez Breiz, M. Vallée reproche certaines périphrases observées. M. Loeiz ar Floc'h obtient le premier prix, soit 10 fr.

Concours dramatique. — Barnedigez ar gear, ou le Jugement de la maison par Ab Eozen obtient un premier prix de 25 fr. La critique de M. Vallée s'étend à certaines fautes de syntaxe et de construction. Ab Eozen a un fond littéraire très important et sa comédie, mise au point, mérite l'impression.

Prix de tracts. — Abbé Marie, du Faouet, Mlle C., chacun 15 fr. Les deux seront publiés avec retouche.

Le souvenir d'Emile Souvestre

La Fédération régionaliste de Bretagne a fait apposer sur la maison natale d'Emile Souvestre, 14 et 16, quai de Tréguier, une plaque commémorative, ou l'on peut lire en breton :

D'ar skrivagner brudet
CHARLES-EMILE SOUVESTRE
Ganet en ti man ar 16 a viz ebrel 1806
Breiz gant anaoudegez
Kendalc'h nuvaniez Arvor
1920

Le vendredi soir 17, à 8 h. 30, salle Saint-François-Xavier, M. Léon Le Berre, directeur de l' « Union Agricole », retraça la vie et les œuvres d'Emile Souvestre. Il montra dans ce descendant d'Irlandais un excellent Celte, un vrai Breton, un avocat de sa race, un adversaire irréductible des dénigreurs de la Bretagne. Il le montra aimant le progrès et cherchant tous les moyens de le concilier avec la Tradition.

Il montra dans son livre « Les Derniers Bretons » un excellent guide de la rééducation bretonne des mutilés d'esprit qui ont abandonné la voie droite.

Le lendemain, à cinq heures, en qualité de doyen du bureau de la Fédération, et devant une foule d'auditeurs, il fit la remise solennelle de cette plaque commérative à la municipalité de Morlaix, représentée par M. Jézéquel, adjoint, qui, en quelques mots aimables, remercie la Fédération et promit que la ville de Morlaix aurait à cœur de conserver ce souvenir de son passage.

L'Exposition

L'exposition dont nous donnons d'autre part le compte-rendu attira beaucoup de nos concitoyens et un grand nombre d'étrangers de passage, désireux de se rendre compte de l'effort artistique en Bretagne. Malheureusement la grève du réseau des Chemins de fer Armoricains empêcha une bonne partie de la population rurale de la région de Lanmeur de se rendre samedi et dimanche à Morlaix et priva ainsi l'exposition d'un grand nombre de visiteurs.

Les prix furent proclamés samedi après midi après lecture publique du rapport de M. l'abbé Bossard, président de la section des Beaux-Arts.

Voici la liste des récompenses :

Peinture : Mentions.

MM. Penther, Jullien, Garin, Heuzé, Van den Arend, Delettre, Blais, Mlles Malivel, Thaunoux.

Gravure, Dessin.

MM. Prat, Nicolas.

Broderie, Dentellerie, Travaux de Dames : Diplômes.

Médaille d'or : Dames Ursulines de Morlaix, Chambre des métiers de Rennes, Mme Guillerot, Mrs Wilkinson.

Médaille de vermeil : Mmes Buet, de Tréboul, Bolloch, de Saint-Pol-de-Léon, Mlle Le Moal, de Callac.

Industrie Textile.

Médaille de Vermeil : M. J. Choleau, Industriel à Vitré.

Travail du bois. Sculpture.

Grand Prix : M. Piton, Morlaix.

Médaille d'or : MM. Pervès de Brest et Kerautret de Morlaix.

Médaille de vermeil : M. Gauthier, Morlaix.

Alimentation, Pâtisserie, etc...

Grand Prix : M. Dayot, Sécherie de Légumes, Combourg (I-et-V.)

Médaille d'or : M. Maguet-Barré, crêpes de dentelles, Brest.

MM. Guillou, Fournier, biscuitiers, Brest.

Membres du Jury, Hors concours :

MM. Poirier, Mavic, patissiers, Brest.

Faïencerie d'Art Breton.

Médaille de vermeil : MM. Le Pape-Gourvès, Brest-Morlaix.

Antiquités.

Médaille de vermeil : Mme Quéré, Morlaix.

Jouets.

Médaille de vermeil : M. Fegel, Lambézellec.

Sabots.

Médaille de vermeil : M. Dayot, de Combourg.

La F. R. B. renouvelle ici l'expression de ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de l'exposition, à la Municipalité de Morlaix, aux dames et demoiselles qui se sont mis à la dispositions des organisateurs pour assurer le service de la salle. Mme Le Gac, Mlles Arthur, J. Boulloch, Martin, Cotty, Gourvil, etc...

Le Baz-Valan

La représentation organisée par la Société des Fêtes de Morlaix au théâtre de verdure de Kernéguez s'est déroulée avec une ampleur nouvelle malgré les sévices du temps. Des milliers de personnes se pressaient sur la grande pelouse pour applaudir le beau drame de L. Giblat, et au premier rang on pouvait reconnaître d'illustres spectateurs comme MM. le Maréchal Foch et le Général Weygand. La pluie qui se mit à tomber intempestivement ne réussit pas plus à détourner leur attention qu'à refroidir le zèle des acteurs. Les danseurs et danseuses de Bannalec ont fait l'émerveillement des yeux au cours des scènes où ils se sont produits.

La séance se clôtura par le *Bro Goz ma Zadou*, chanté en chœur par MM. Gourvil, Cosquer, Garion, et écouté debout par toute l'assistance.

Le soir une seconde représentation de la pièce au théâtre municipal fut donnée avec le même succès.

Nos meilleures félicitations à l'auteur, aux acteurs et aux organisateurs.

Le Maréchal Foch et la Fédération Régionaliste Bretonne

A l'issue de la représentation du « BAZVALAN » de M. Giblat, au Parc de Kernéguès, le Dimanche 18 Septembre 1920, le Maréchal FOCH qui y avait assisté tout au long, malgré la pluie tenace, a bien voulu se faire présenter les membres du Bureau de la Fédération Régionaliste Bretonne.

M. l'Abbé Bossard, de Bruz près de Rennes, Président de la section en l'absence de M. Vallée, empêché par la maladie de sa mère, exprime tout l'honneur qu'il ressent du rôle qui lui incombe. Il nomme tour à tour chacune des personnes formant la délégation. Ce sont : MM. Choleau, Président de la section économique, fabriquant à Vitré ; André Mellac, trésorier, publiciste à Lorient ; Léon Le Berre, Directeur de l' « Union Agricole et Maritime » à Quimperlé ; Francis Gourvil, organisateur du Congrès de Morlaix ; Mme Degouts, femme de Lettres, déléguée de la F. R. B. près des sociétés celtiques de Grande-Bretagne, de Lorient, ainsi que Mlle Marthe Le Berre, membre de la F. R. B. qui s'est jointe au groupe.

Le Maréchal observe que tous les coins de la Bretagne lui semblent ici représentés et ajoute : « Conservez les traditions et les coutumes des provinces, c'est utiliser une grande source d'énergie dans le sens de l'avenir. Continuez votre propagande, je ferais tout mes efforts pour vous appuyer.

Le Maréchal s'entretient gaiement avec les délégués, cependant que M. l'abbé Bossard les présentent à la Maréchale et à Mme Bécourt, sa fille. Puis le Maréchal FOCH leur présente à son tour le Général WEYGAND qui, comme on le sait, réside en Ploujean depuis son alliance avec la famille des Forsans. Le Général félicite également les Fédérés Bretons de l'œuvre entreprise.

La Fédération gardera fièrement le souvenir des précieux encouragements du Maréchal et de l'organisateur de la victoire polonaise. Ils lui sont un gage de l'excellence du but qu'ils poursuivent et une raison nouvelle de travailler avec ténacité à sa réalisation.

ERRATA

Quelques fautes de composition se sont glissées dans les extraits, publiés dans notre dernier numéro, du discours de M. le Sous-Préfet de Morlaix, à la séance d'ouverture du congrès de la « *Fédération Régionaliste de Bretagne* », nous nous en excusons auprès de l'orateur et de nos lecteurs.

Nous tenons à rectifier celles de ces erreurs qui rendent incompréhensibles certains passages du discours de M. Fruit ou qui en dénaturent le sens.

C'est ainsi que le passage qui commence par ces mots : «...Il avait composé « pour l'Hôtel de Ville de Paris, une salle « à manger.. » — doit être précédé de ces quelques lignes, oubliées à la mise en page : « M. le Sous-Préfet, rappelant « les tentatives faites, il y a quelque « trente ans, dans le centre de la France, « pour rénover l'art sous toutes ses « formes, notamment l'art du meuble, « parle du grand sculpteur berrichon « Jean Baffier, qui, comme le sculpteur « breton Ely Monbet, allait puiser ses « inspirations aux sources de la tradition « et du terroir, et dit : « *Il avait composé, « pour l'Hôtel de Ville de Paris, une salle « à manger dont les meubles, etc., etc.* »

Il convient aussi de rectifier les fautes d'impression ou les omissions suivantes :

Au lieu de : « s'efforcer d'en comprendre les traditions, les mœurs, les *costumes*. .», lire : « les **coutumes**. »

Au lieu de : «...et non pour y cristalli« ser une inspiration dans les vieux mo« dèles », il faut lire : « une inspiration « *figée* dans les vieux modèles. »

Au lieu de : «...et non comme un procédé dans les domaines...», il faut lire : comme un procédé *de réaction* dans tous les domaines. »

Au lieu de : «...le culte de l'étude est passé...», il faut lire : «...le culte **et** *l'étude* **du** *passé*. »

Au lieu de : «...initiatrice *à* tous les progrès ..», il faut lire : « initiatrice *de* tous les progrès ».

Au lieu de : «...et non *pour* amour des combats...», il faut lire : « **par** amour des combats. »

Au lieu de : «...les actes des descen« dants d'une noble et forte, fidèle à ses « amitiés...», il faut lire : « d'une noble et « forte *race*, fidèle à ses amitiés. »

Mogtroùlez (Morlaix)

Le cours du beurre

L'augmentation de la production ne s'accentue pas et les demandes restent assez actives sur les marchés en gros.

Les beurres fermiers devraient se payer de 6 fr. 25 à 6 fr. 50 la livre suivant qualité.

Les courses de l'U. S. M.

Les engagements. — Un joli lot d'une trentaine de coureurs doit participer aux courses cyclistes de dimanche 26.

Signalons parmi les « as » : Berthaud, champion du Morbihan, sur piste ; Le Bihan, champion du Morbihan (100 kilomètres sur route) ; Le Roux, frères, dont l'un se qualifia si brillamment pour la finale du Grand Prix de Morlaix ; Pichon, Jean, de Brest, le courageux « damier », en pleine forme ; Veillet, de Paris, spécialiste des courses à l'américaine ; Douchin, champion de la Manche ; Thoumine, Le Breton, de Cherbourg ; Huiban, de Lorient, si courageux mais si malchanceux ; une dizaine de jeunes coureurs brestois (des étoiles qui se lèvent !) figurent au programme.

Enfin, le comité de l'U. S. M. est disposé à faire l'effort nécessaire pour obtenir le concours d'un des plus populaires coureurs parisiens qui fit si bonne impression à Morlaix lors des réunions dernières.

Que les écluses célestes veuillent bien rester fermées dimanche, que le soleil daigne nous faire une risette et ce sera un succès de plus à l'actif de l'inlassable « U. S. M. »

Patronage Saint-Martin

Les dimanches 26 septembre et 3 octobre à 20 h., représentations théatrales données au profit de la société de secours mutuels « *La Fraternelle* ».

Au programme : *Les fils de Jehan V*, pièce historique bretonne de L. Tiercelin.

Costumes de la maison Montier d'Anger. Intermèdes variés.

Prix des places : Réservées, 2 fr. ; premières, 1 fr. ; secondes, 0 fr. 50.

Musique Municipale

Programme du concert qui sera donné sur le kiosque de la Place Thiers, le jeudi 30 Septembre, à 20 heures 30 :

Bretagne, allegro, RIGEL ; *La poupée de Nuremberg*, (ouverture), ADAN ; *Marche Indienne*, SELENICK ; *La fille du régiment*, (fantaisie), DONIZETTI ; *Duchesse en Sabots*, (chanson du XV[e] siècle), X...

Le Chef de Musique, C. KERHOAS.

Ce concert sera le dernier de la saison d'été, dès le lendemain les musiciens prendront le congé annuel dit de « la Foire Haute ».

Les répétitions reprendront le mercredi 20 Octobre prochain.

Autour des arts régionaux.

M. Paul Steck, inspecteur Général des arts appliqués au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, a informé M. le Sous-Préfet de Morlaix qu'il sera dans cette ville les vendredi 24 et samedi 25 courant, avec M. François Carnot, Président de l'Union Centrale des arts décoratifs, Président de la Commission de l'enseignement du Comité central technique des arts appliqués.

Le but de leur voyage est de procéder à une enquête auprès des industriels d'art, artisans et éducateurs de la région de Bretagne, en vue de rechercher les moyens de réaliser les vœux émis par le Comité régional des arts appliqués de Rennes au cours de son dernier mandat triennal et qu'il a transmis au Ministre : ces vœux ont pour but l'extension des industries régionales dans un sens à la fois moderne et traditionnel, et intéressent tout ce qui touche le développement des industries locales et de l'art breton, ainsi que la préparation professionnelle de ses artisans.

M. Paul Steck veut bien exposer ces idées et ces buts dans une réunion privée, comprenant les quelques personnalités de Morlaix qui s'intéressent à ces questions, et qui se tiendra à la Sous-Préfecture le samedi 25 Septembre à 17 heures.

Les Bretons et la Question Irlandaise

La Fédération Régionaliste de Bretagne, réunie à Morlaix, le 17 Septembre 1920 :

ADRESSE A L'IRLANDE l'expression de sa sympathie et de son admiration pour les efforts qu'elle accomplit en vue de la conquête de ses libertés essentielles;

Exprime l'espoir que les peuples celtiques de Grande-Bretagne : Ecosse, Galles, Cornouailles, Man, se souvenant de leur communauté d'origine, tendent une main fraternelle à la nation sœur et mettent leur influence au service de la Justice des peuples.

Chambre de Commerce de Morlaix

Par suite d'une attribution supplémentaire du Service du Ravitaillement la Chambre de Commerce peut assurer dans sa circonscription la distribution *totale* des coupons de sucre du mois de Septembre.

Les quantités nécessaires seront remises du 27 au 30 septembre, aux détaillants et aux grossistes *qui seront tenus d'adresser à la Chambre, pour le 20 Octobre prochain dernier délai, tous les coupons N° 2 de Septembre qu'ils auront reçus, des consommateurs en échange du sucre du ravitaillement.*

Retraités de l'Etat

Les allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat seront payées à la mairie, le lundi 4 octobre de 8 heures à midi et de 1 heure 1 1/2 à 4 heures, sur présentation du certificat d'admission et du titre de pension.

Les intéressés devront se présenter sans faute aux jour et heures fixées.

Ecole coloniale

Il sera ouvert, à l'école coloniale, 2, avenue de l'Observatoire, à Paris, le 1[er] novembre 1920, une session de préparation aux fonctions d'élève admistrateur des colonies, réservée aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 10 octobre 1920.

Pour tous renseignements s'adresser au directeur de l'école.

Bons de Charbon

Les bons de charbon seront distribués à la Mairie (salle des conférences) à l'heure habituelle d'ouverture des bureaux, du Lundi 27 Septembre au Samedi 2 Octobre inclus.

Prière de venir aux jours et heures ci-dessus ; sous aucun prétexte, il ne sera fait de distribution supplémentaire.

Avis

La Maison A. de Jaegher, Charbons à Morlaix, informe les consommateurs de charbon de la région, qu'ayant constitué des stocks de boulets hors contingents, elle peut livrer dès maintenant, soit pris à ses stocks au Bassin, soit rendu à domicile, jusqu'à concurrence de ses disponibilités. — Bureaux au Bassin. Tél. 1-37.

Les Médaillés Militaires

Sont priés de se réunir le dimanche 26 septembre à 9 h. 30 (au lieu du 25), dans une des salles de la mairie de Morlaix.

Ordre du jour : référendum au sujet de l'organe de la société ; questions et propositions diverses.

Il est rappelé à tous ceux qui ne reçoivent pas le journal de la société de vouloir bien faire parvenir leur adresse au siège de la section, 16, rue Gambetta à Morlaix — de même ceux changeant de domicile dans le courant de l'année.

Impôt sur le chiffre d'Affaires

Doivent payer cet impôt sous peine d'amende avant la fin du mois, tout industriel, commerçant et artisan même travaillant seul pour son compte.

Locations Verbales

Ne sont plus à déclarer que les locations verbales dépassant 1.000 francs.

Cinéma Pathé

L'ouverture de la saison cinématographique du 2 octobre du théâtre municipal promet d'obtenir un succès sans précédent. La Direction a d'ailleurs fait les choses en grand et le public sera enchanté tant par la partie cinématographique que par la partie musicale.

Nous pouvons affirmer que l'orchestre sera composé d'artistes d'un rare talent parmi lesquels nous relevons les noms de *M. Auduc*, chef pianiste du Conservatoire, de *Mme Auduc*, violon solo du Conservatoire, de *Mme Guesquer*, violoniste, qui a obtenu de grands succès la saison passée ; etc. A signaler aussi la présence de *M. Guesquer*, baryton des grands concerts de Paris qui saura charmer le public par ses morceaux de choix.

La partie cinéma elle aussi aura sa grande part de succès. Voyage, drame, actualités, comédie et comique défileront successivement sur l'écran.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur la composition du programme.

Mouvement de la population

du 16 au 23 septembre 1920

Naissances

François Prigent, fils de Pierre et de Jeanne Inizan, 14, quai de Léon. — Henri Jean, fils de Victor et de Marguerite Sempé, rue des Fontaines. — Jeanne Herry, fille de Jean et de Marie Bourdoulous, 67, rue Villeneuve. — Marguerite Le Bars, fille de François et de Aline Cochard, 45, rue Basse. — Paule Dupuy, fille de Paul et de Madeleine Tricot, rue Madeleine, 2. — Magdeleine Rolland, fille de François et de Madeleine Savidan, 13, rue de Brest.

Publications

Louis Miossec, ingénieur et Claire Laborde, s. p. — Michel Quéré, industriel et Jeanne Guillemet, employé des postes. — Jean Lécuyer, employé des chemins de fer et Jeanne Le Coz, cigarière. — Alphonse Le Bihan, ébéniste et Francine Minor, s. p.

Mariages

Théodore Prigent, mécanicien et Francine Déniel, s. p. — Emile Bidegaray, cuisinier et Marie Dossal, lingère.

Décès

Angèle Emily, veuve Briand (Château), 82 a. — Marie Le Rest, veuve Kermanach (Château). — Veuve Callarec (Château). — Marie Jézégou (Château), 33 a. 5 m. — Marie Frenay, veuve Le Gall (Château), 69 a. 4 m. — Jean Guillou, veuf de Catherine Minguy, 33, rue Gambetta, 68 a. 5 m.

Mort pour la France

Joseph Le Bras, disparu à Nanteuil-le-Haudouin (Oise), le 9 septembre 1914. — René Kervarrec, disparu à Rossignol (Belgique), le 22 août 1914. — Jean Garandel, époux de Marie Meudec, disparu à Autrèches (Oise), le 20 septembre 1914. — Baptiste Kérautret, disparu à Vassimont (Marne), le 8 septembre 1914.

Avis

L'Administration des contributions indirectes informée que le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires a donné lieu dans plusieurs départements à des tentatives d'escroqueries de la part d'individus ayant usurpé de la qualité de fonctionnaires de l'État, porte à la Connaissance des redevables que tous ses agents sont nantis d'une commission qu'ils sont tenus de présenter à toute réquisition.

Cinéma Skating

Voici le programme des 25 et 26 septembre :

Pathé-Journal. — Actualités du monde entier (l'attentat contre Venizelos, le rêve de Jules Verne, les boys-couts américains, le championnat de Paris, les Olympiades d'Anvers).

II. — *Les Fées de la Mer.* — Magnifique légende bretonne (film tourné sur nos côtes armoricaines).

III. — *Les mystères de Paris.* — Drame populaire en 4 parties, d'après l'œuvre d'Eugène Sue interprété par Cappillan et Mlle Delvair de la Comédie Française.

IV. — *Lui chez le grand couturier.* — comique hilarant joué par *Lui*.

V. — ? ? ? Surprise ! !

Location : samedi de 14 h. à 18 h. ; Dimanche de 10 h. à 12 h.

(Bientôt : *Impéria, les sept péchés capitaux.*)

PLOUJEAN

Programme du Pardon de Troudousten. — *Dimanche 26 Septembre.* — Concours de boules, prix : 20 fr., 15, 10, 5. — Concours de galoches, prix : 20 fr., 15, 10, 5. — Courses de bicyclettes, (communale), prix : 20 fr., 12, 8. — Concours de porteuses d'eau, prix : 5 fr., 3, 2. — Courses à 4 pattes pour enfants de moins de 12 ans, prix : 2 fr. 50, 1 fr. 50, 1 fr. — Concours de danses bretonnes, prix : 5 fr., 3, 2.

Bal à grand orchestre, (Salle de l'école, entrée : 1 fr. — Le Comité ne répond pas des accidents.

Tout Commerçant *doit avoir* « **L'Impôt sur le chiffre d'Affaires** », brochure simple, complète et pratique.

Envoi contre mandat de 2 fr. 75 à l'auteur, M. Lascour (ancien Inspecteur de l'Enregistrement, 14 bis, rue Nicolas Le Blanc, à Lille), qui donne consultations par correspondance.

DU RUSQUEC Dictionnaire Français-Breton. Morlaix, 1886, grand in-8° de 492 pages, en 7 fascicules brochés, 20 francs.

Cet ouvrage, tiré à petit nombre, ne nous paraît pas avoir jamais été mis dans le commerce. Quelques exemplaires sont actuellement en vente chez *M. Yves LE DAULT, Ti-Nevez Kerivoal, à Kemper* (Finistère).

Etude de Me LE BAIL, notaire à Morlaix

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le 9 octobre 1920, *à 14 heures* en l'étude

Commune de Guimaëc

LA MÉTAIRIE DE PEN-AN-NECH

COMPRENANT :

Bâtiments divers.		
Terres labourables	11 h	70 a.
Pré	1	35
Lande	2	50
Taillis	0	91
Ensemble :	16 h.	46 a.

MISE A PRIX : **40.000 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à M. LE BAIL.

Publications de « MOUEZ AR VRO »

LE CHATEAU DU TAUREAU

par Louis LE GUENNEC

en une élégante plaquette in-16 Jésus de 60 pp. avec frontispice de l'auteur, et couverture ornée de bois de Ch. Penther.

Prix : 1 fr. 50
Franco poste : 1 fr. 60

MACHINES AGRICOLES

RÉCOMPENSES A TOUS LES CONCOURS

ANCIENNES MAISONS GUILLEMART & NICOLAS
J. DU PENHOAT, Successeur

Téléphone 50 — MORLAIX — Téléphone 50

NOUVEAU SEMOIR ARTICULÉ A DEUX ROUES

BATTEUSES
Manège à Moteur, à Vapeur

LOCOMOBILES
Pressoirs, Moulins à Pommes
Hache-Paille, Broyeurs d'Ajoncs
Brabants, Griffons, etc.

ÉCRÈMEUSES " PERSOON "

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES — CHARPENTES EN FER — MOULINS

Plans et Devis sur Demande

SERRURERIE D'ART — FERRONNERIE
DEMANDER LE CATALOGUE SPÉCIAL

Etude de Me VERANT, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris.

BELLE VENTE

Mobilière

Les Dimanche 26 Septembre et Lundi 27 Septembre 1920, s'il y a lieu.

à la ferme de LANNUGUY

en la commune de St-Martin-des-Champs

à 13 heures 1/2

Par suite de cessation de bail, à la requête de Monsieur Caroff et de Madame Veuve Caroff.

Mobilier meublant : armoires, tables, batterie de cuisine, fourneau à bestiaux, baratte mécanique, etc...

Voitures : 3 charrettes, 1 char à bancs, 1 tombereau.

Instruments agricoles : 1 charrue Brabant, 2 rouleaux, 2 hache-landes, 2 herses, petits outils divers, harnais, ventilateur.

Animaux : 7 vaches, 3 taureaux, 1 génisse, 3 chevaux (12 ans, 6 ans, 4 ans).

Pommes de terre et betteraves en terre. — Grande quantité de pommes à cidre. — 7 barriques 1/2 de lie convenant à la distillation. — 6 demi-muids et 50 barriques vides.

Pressoir. — Broyeur. — Manège. — Chantiers. — Chaudières. — Bois à feu. — Fagots. — Quantité d'autres objets, etc...

Cultivateurs de Lins et Chanvres,
alors que les toiles se vendent très cher
ne vendez pas toute votre Récolte
Conservez pour l'usage de votre ménage le Lin ou le Chanvre nécessaire à la fabrication de bonne Toile

Les Tissages mécaniques et à la main de Vitré (Ille-et-Vilaine), Maison J. CHOLEAU se recommandent à MM. les Agriculteurs pour le *Tissage à Façon* des Lins et Chanvres de leur récolte, qu'ils soient filés ou non.

S'adresser, pour le Léon, la Cornouaille et le Trégor, à M. Pierre JAOUAN, 33, place Thiers, à Morlaix, Agent régional, qui vous soumettra les prix de façon et des échantillons.

PORCELAINE, FAIENCE, VERRE MARBRE, etc.
Réparés avec le Ciment " Fortafix "
BROCS, SEAUX, CASSEROLES LESSIVEUSES, etc.
Fendus, percés, réparés chez soi avec le Ciment " **Fortafix** "
Le tube, **1 fr. 50**. Loeiz ar Floc'h, au Prat, en Lannilis (Finistère)
Un mode d'emploi est joint à chaque tube.
Le *Fortafix* n'a rien de commun avec les produits à souder vendus sur les places.

Cultivateurs,
La Société Coopérative **La Ménagère**, de Morlaix, rappelle que la vente de tous ses produits (Vins, Cognacs, Rhums, Epicerie, Jambons fumés et salés, etc.) **EST LIBRE A TOUT LE MONDE**
De plus elle informe qu'elle a actuellement de nombreux produits *provenance Stocks américains* à des prix très avantageux :
Savon qualité extra.
Cornichons en bocaux.
Chocolat — Poivre — Confitures
S'adresser aux Magasins de Vente :
Place du Dossen — MORLAIX
1, Quai de Tréguier —
Troudousten —
LOCQUÉNOLÉ — CARANTEC

LE BOURCH

CHIRURGIEN-DENTISTE
25, Place Cornic, 25
MORLAIX
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
Téléphone 1-47

AUX TRAVAILLEURS
Confections pour Hommes & Jeunes Gens
Casquettes en tous Genres
Bonneterie
Cravates - Chemiserie

F. FERREC

SAINT-POL-DE-LÉON
Succursale :
5, PLACE ÉMILE-SOUVESTRE, MORLAIX
KOMZET VEZ BREZONEG

CIDRERIE MORLAISIENNE
PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES
Distillerie à Vapeur
—o—

Pierre HUET

CIDRES
& EAUX-DE-VIE DE CIDRE
ACHAT
DE VIEUX CIDRES ET DE LIES
POUR LA DISTILLATION

Entreprises Générales d'Électricité
Industrielles et particulières
Sonneries — **Téléphones**
Fournitures de Matériel Gros et Détail

LAVANANT FRÈRES
Électriciens-Mécaniciens
5, Grand'Rue — MORLAIX
Moteurs et Dynamos — Serrurerie
Réparation d'Accumulateurs
AMAN GOMZER BREZONEK

Produits Agricoles

J.-F. GUEYSSE
LA FEUILLÉE (Finistère)
CIDRES · ENGRAIS · TOURTEAUX

POUR VOS ACHATS
de Papeterie et de Librairie
adressez-vous à

TI BREIZ
33, Place Thiers - MORLAIX
Spécialité d'Ouvrages sur la Bretagne
RECHERCHES D'OUVRAGES RARES & ÉPUISÉS
Renseignements gratuits aux bibliophiles sur demande

A VENDRE 100 portes, 2m18 x 0m83, à 20 fr. ; 20 tables, 1m40 x 0m70, à 20 fr. ; 35 tôles galvanisées, 1m53 x 0m70, à 13 fr. ; tôles noires, bois divers, récipients, etc...

S'adresser à M. Broudic, Plestin-les-Grèves.

MACHINES AGRICOLES - INSTALLATIONS D'USINES - ELECTRICITÉ

Gme TROADEC

Avec le concours de M. F. GOARNISSON

près de la Gare, **Morlaix** *14, rue du Porsmeur*

CANNELAGE & POLISSAGE DE CYLINDRES DE MOULIN
Rideaux ondulés, Serrurerie, Charpente en fer
Pressoirs, Moulins à Pommes, Brabants, Griffons, Faucheuses « LA FRANCE »
ÉCREMEUSES — BARATTES
Hache-Paille - Broyeurs d'Ajoncs - Manèges - Batteuses — Moteurs
Labour vad, graet gant micherourien akuit.

Peinture et Vitrerie

" LA LABORIEUSE "
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PEINTRES
PAPIERS PEINTS — ENCADREMENTS
VITRAUX — DÉCORS
9, Rue du Mur, 29 — MORLAIX

Prothèse et Chirurgie Dentaires

HENRI BAVARD
Dentiste
de 9 h. à 5 h. — *2, Quai de Léon, MORLAIX*

« MACHINES AGRICOLES »

Anciens Etablissements VICHOT, VALLÉE, PETIGARS, PRAT et Cie

Téléph. 64 — **Max PRAT, Suc^R**

28, rue de Brest — MORLAIX

Cannelage et polissage de Cylindres. — Broyeurs de Pommes. — Pressoirs *Simon*. — Ecrèmeuses *Diabolo*. — Barattes culbutantes. — Faucheuses. — Faneuses. — Houes. — Cultivateurs. — Charrues. — Broyeurs d'Ajoncs. — Manèges. — Coupe Racine. — Semoirs — Moteurs Agricoles. — Matériel de Battage.

PHOTOGRAPHIE MORLAISIENNE

Photographies d'Art
Agrandissements en tous genres par tous procédés au Charbon et Gélatino
Reproductions
Spécialité de Bébés Groupes

Maison MAZÉ-LAUNAY
Médaille d'or 1895 —o— Médaille vermeil 1904

LE JEUNE, Successeur
6, Place Emile Souvestre —
— Morlaix

AMAN A GOMZER BREZONEG

J. GUIOMAR
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
15, Place Thiers — **MORLAIX**
Antreit dre bazennou Sant Malani
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS NON FÉRIÉS.
Téléphone n° 1-32
KOMZET A VEZ BREZONEG

GARAGE CENTRAL
MÉRER et Cie
20-22, rue de Paris - **MORLAIX**
Voulez-vous un travail sérieux fait par un personnel compétent ?
Adressez-vous à ce garage
Huile - Essence - Pneus - Pièces de rechange
REPRÉSENTANT DE
CHARRON, CITROEN, FORD, PEUGEOT
Komzet a vez Brezoneg.— Téléph. 1-36

Ebénisterie, Tapisserie

SCULPTURE

Tentures et Meubles de tous Styles

PITON & FILS

23, Grand'Rue, 23 — *Ateliers :* **4, Place du Dossen, 4**
MORLAIX

QUINCAILLERIE — OUTILLAGE
MÉNAGE — ÉCLAIRAGE

Téléph. 1-39 **Maison Veuve MAHO** *Téléph. 1-39*
E. PARIS, Successeur
1, rue de Brest — **MORLAIX** — *1, rue de Brest*

TEINTURERIE
ROLLAND-LE BIHAN
13, Rue de Brest, 13
Près la Poste
MORLAIX
—o—
DÉSINFECTION A DOMICILE
—o—
A SAINT-POL-DE-LEON, tous les Mardis.

CARROSSERIE
MORVAN FRERES
41, Rue de Paris, 41
MORLAIX
KOMZET A VEZ BREZONEG

MORLAIX, Imprimerie A. LAJAT, 31, rue des Fontaines, MORLAIX
Le Gérant : F. GOURVIL

AUX NOUVELLES GALERIES MORLAISIENNES

Maison Veuve POUMEROL

H. ESCOFFIER & A. HAMELIN, Successeurs

20, Place Thiers — MORLAIX

ACTUELLEMENT

EXPOSITION GÉNERALE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Ce que nous savons sur les Celtes

CONFÉRENCE faite par M. Georges DOTTIN

Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes

Théâtre de Morlaix — 15 Septembre 1920

(Suite)

Telle est l'idée la plus ancienne que les Grecs aient des Celtes : un peuple artiste vivant dans des îles lointaines. Et l'on est amené ainsi, tout naturellement, à penser à ces autres Celtes séparés comme le dit le poète, du reste du monde. Là, dans une île occidentale vivent les Gaëls ; à la cour des rois se donnent des festins somptueux où l'on réunit des foules de convives richement habillés ; les guerriers sont en même temps poètes, ils peuvent indifféremment échanger des coups et des strophes. Plus loin, est un pays plus merveilleux encore ; on y parvient de l'Irlande en montant sur une barque magique ; le peuple qui l'habite s'appelle les *sidhe* ; ce sont des fées et des génies ; leur roi Labraid habite sur les bords d'une mer pure, que fréquentent des troupes de femmes ; il y a, aux portes de son palais, trois arbres de verre pourpre, un arbre d'argent dont les rameaux font une musique harmonieuse, des arbres qui nourissent chacun de leurs fruits trois cent personnes, et une cuve inépuisable contenant de l'hydromel. C'est là le souvenir qu'avaient gardés les Irlandais de l'Eldorado des Hyperboréens, qui nous apparaît comme le mirage aperçu par des navigateurs perdus sur des mers inconnues. Pourtant ces légendes, comme celle de l'Atlantide de Platon, auxquelles elles ressemblent, contiennent sans doute quelque part de vérité.

Que savons nous, en réalité, des plus anciens Celtes ? Leur histoire a été excellement racontée, par M. Camille Jullian dans sa magistrale *histoire de la Gaule*. Les traces qu'a laissées leur civilisation, si l'on met à part les Gallo-romains, proviennent de trois peuples apparentés, mais différents par la langue : les Celtes du Continent, les Bretons et les Gaëls. Les Celtes continentaux et les Bretons, si nous en jugeons par les anciens noms de lieux, de peuples et de personnes, parlaient des langues très voisines l'une de l'autre. Des Celtes du continent, nous ne savons que ce que nous ont raconté les Grecs et les Romains et nous n'avons conservé que les monuments et les objets anonymes qu'il est vraisemblable de leur attribuer. Des Bretons, c'est-à-dire des Bretons de Grande-Bretagne (car vous n'ignorez pas que les Bretons d'Armorique sont, au sixième siècle de notre ère, des émigrants qui quittèrent leur pays d'outre Manche lors de l'invasion Saxonne), nous avons les témoignages des Anciens et les restes archéologiques quelques romans connus sous le nom de *Mabinogion*, qui nous livrent sous une forme légendaire leurs plus anciennes traditions. Des Gaëls, que les Anciens ont à peine connus, nous avons conservé un ensemble de romans épiques et d'objets précieux qui témoignent de la splendeur de leur civilisation, civilisation originale, qui ne doit rien à Athènes ni à Rome et qui est la seule de l'Europe occidentale dont on puisse tracer un tableau complet.

Les Celtes du Continent, à l'époque la plus lointaine qu'atteignent les témoignages historique et archéologiques, ne sont déjà plus ces hordes errantes, poussant devant elles leurs troupeaux, changeant de terres quand elles les ont épuisées ; ils ne sont plus au stade pastoral de la civilisation ; s'il arrive encore qu'ils quittent leurs pays, c'est parce qu'ils savent qu'ils trouveront plus loin des champs plus fertiles et plus faciles à cultiver ; ce sont, avant tout, des agriculteurs. Voyez les pays qu'ils ont le plus solidement occupés : la Gaule cisalpine, cette plaine du Pô, qui passait dans l'antiquité pour le plus riche pays du monde ; la Gaule transalpine, dont le sol se prêtait à tant de cultures variées. Il ne faudrait pas croire que les établissement des anciens Celtes dans l'Europe centrale n'ont été que des occupations passagères de quelques points stratégiques sur la route qui conduisait en Orient, la longue route fluviale qui des sources du Rhin et du Rhône gagnait le Danube. Des peuples celtiques, par exemple les Boïens, qui avaient encore une tribu en Gaule, ont donné leur nom à la Bohème ; Vienne et Cracovie sont des villes fondées par les Gaulois ; on a trouvé dans le centre de l'Europe de nombreuses monnaies celtiques.

Les Gaulois furent sans doute les premiers à se servir d'armes à feu ; ce fut le fer, peut-être, qui leur donna la supérioté sur les peuples qui ne connaissaient encore que les armes de pierres ou de bronze. Comme les Grecs d'Homère, ils combattaient en char, et l'on a trouvé dans les cimetières préhistoriques de la Marne, des tombes où les chefs avaient été enterrés avec leurs chars de guerre. Pour leurs parures, ils employaient l'ambre que l'on recueillait sur les bords de la Baltique et que l'on transportait à l'embouchure du Pô. Les richesses du roi des Arvernes Bituitos étaient célèbres et il jetait de l'or aux poètes qui suivaient son char en chantant ses louanges. Les coutumes guerrières des Gaulois se ressentaient de la barbarie de l'époque. Ils coupaient les têtes des ennemis qu'ils avaient tués et les rapportaient suspendues au cou de leurs chevaux. Puis ils les embaumaient et les conservaient dans des coffres de cèdre. Un voyageur grec, le philosophe Poseidônios, qui visita la Gaule au premier siècle avant notre ère, avait eu quelque peine à se faire à ce spectacle. Les festins pantagruéliques qu'offraient les chefs ne se passaient pas sans querelles. Il fallait déterminer, par une sorte de concours entre les braves, à qui devait revenir le meilleur morceau ; il est probable que les luttes d'éloquence et d'adresse qui s'engageaient à ce sujet avaient été chantées par les bardes gaulois, comme elles le furent plus tard par les bardes irlandais.

* * *

De la religion de Gaulois nous savons peu de choses, car les Grecs et les Romains avaient, tant bien que mal, assimilé leurs dieux à Mercure, à Mars, à Apollon ; l'un était un Dieu au marteau, l'autre un Dieu à la roue ; des dieux à tête d'homme portaient des cornes de cerf ou des cornes de bélier ; des géants se terminaient en serpents. Nous ne connaissons ces dieux nationaux que par des statuettes de l'époque gallo-romaine et nous ignorons leurs noms. Les sacrifices de prisonniers ou d'animaux étaient présidés par les druides, caste intellectuelle formée en Grande-Bretagne, qui se chargeaient de l'instruction de l'instruction de la jeunesse et qui enseignaient l'immortalité de l'âme.

Les traditions et les restes archéologiques des Bretons nous sont particulièrement précieux ; c'est la seule source à laquelle nous puissions puiser pour connaître le passé le plus lointain des peuples qui apportèrent en Armorique, au sixième siècle, leur langue et leur civilisation. Parmi leurs traditions mythologiques, certaines leur sont communes avec les Gaulois et les Gaëls et constituent l'héritage qu'ils ont reçu du temps où les trois branches des peuples celtiques n'étaient pas séparées. Le dieu breton *Nodens* porte le même nom que le héros gallois *Nudd*, et que le héros irlandais *Nuada* ; *Nudd* écrit *Ludd* dans les *Mabinogion* et *Nuada* sont l'un et l'autre caractérisés par l'épithète « à la main d'argent ». Le Gallois *Lleu* et l'habile ouvrier irlandais *Lug* semblent l'un et l'autre des transpositions du Gaulois *Lugus* qui a donné son nom à Lyon. Chez les deux peuples, on trouve des histoires de chaudrons magiques. Yspaddaden Penkawr des *Mabinogion* et Balor du cycle mythologique ont l'un et l'autre les paupières rabattues et on ne peut les soulever qu'avec des fourches. Les moutons qui changent de couleur, selon qu'ils passent d'un côté ou de l'autre d'une limite, sont un épisode du roman gallois de Peredur et de la *Navigation* de l'Irlandais Mael Duin. Les deux littératures ont gardé la comparaison fameuse où des amants voyant un corbeau boire le sang d'un animal tué sur la neige jurent de n'épouser que celui ou celle qui aura la peau blanche comme la neige, les joues rouges comme le sang et les cheveux noirs comme le corbeau. Mais la société bretonne qui nous est représentée dans les *Mabinogion* dont les plus anciens datent seulement du XI[e] siècle est, en général, la cour féodale du roi Arthur, qui est aussi le centre des célèbres romans de la Table ronde dont le succès sur le continent fut si vif.

LISEZ CHANTEZ

Soniou koz Brezonek

Première Série

SOMMAIRE :

Ar Pillaouer.
Greg al Lonker (*Julig ar Ververo*).
Ar C'hloareg Nec'het (se chante en *breton*, en *français* et en *latin*).
Yann ha Janned.
C'hoant Dimezi.
An Durzunel.
Rimadellig.
Dam Dam Darlnl.
Bibliographie.

8 gwenneg **40 centimes**

Envoi franco contre 0 fr. 45, en timbres poste, adressés à nos bureaux.

LENNIT KANIT

La Bretagne Artistique

Notes sur l'Exposition de Morlaix

L'exposition organisée dans la grande salle des conférences de l'Hôtel de Ville de Morlaix, sous les auspices de la Fédération Régionaliste est un événement malheureusement assez rare en Bretagne et surtout en Basse-Bretagne. Elle méritait, ne fut-ce qu'à ce titre, d'être signalée, mais dès le premier coup d'œil, son intérêt se précisait. L'art pictural y était, comme toujours, le plus largement représenté, mais les arts appliqués y avaient aussi une place réjouissante. Occupons-nous d'abord du premier.

Près de la porte d'entrée, un carré occupé par les toiles de M. **Van den Arend**, Hollandais épris de la Bretagne : Deux portraits à l'huile, très différents de ton et de facture, une demi-douzaine de paysages dans lesquels Carantec est traité à la manière flamande ; une intéressante grisaille traduit un Saint-Pol, vu de Carantec, avec le Kreisker et les tours jumelles de la basilique se détachant des nuages, où languissent les dernières clartés du couchant. La mer de M. Van den Arend est uniformément calme, et ses paysages ont tous quelque chose de reposant qui leur enlève peut-être quelque originolité, mais nous communique parfaitement le charme des automnes marins, non moins grand que celui de l'automne sylvestre cher à Samain.

Le calme, le gris uniforme, les mirages automnaux, il ne faut pas les chercher dans l'œuvre de M. **Ch. Penther**, qui tient ici une large place. Les Carantec de cet artiste, pour être totalement différents de ceux de M. Van den Arend, n'en sont pas moins vrais, et les oppositions de couleurs qu'ils présentent ne devraient avoir rien qui puisse surprendre quelqu'un qui sait voir, et se rend compte que l'art doit vivre d'interprétation autant que de reproduction servile. De Saint-Guénolé, M. Penther a rapporté quelques études de vagues et de dunes où la fureur océane est exprimée avec une rare sureté de métier que ne dépare nullement le plus subtil des impressionismes. Des processions réalistes, qui n'ont d'ailleurs pas, dans la pensée de leur auteur, la prétention de figurer un type uniforme nous transportent loin de la Bretagne en bragou-braz, convention dont si peu d'artistes ont réellement su s'affranchir. Est-ce la faute de M. Penther si les fillettes qui marchent en tête de sa procession portaient d'infâmes petits chapeaux guindés au lieu de la gracieuse coiffe que portaient leurs mères à leur âge ? Est-ce encore de sa faute si les porteurs de bannières avaient trop chaud sous leur veston de gros drap mal taillé par quelque *kemener* de village ayant perdu la tradition de l'antique « *chupen* » ?

A M. **Jacques Jullien**, nous devons une église de Saint-Herbot toute pétillante de soleil, et d'un coloris original, puis deux gouaches décoratives où l'art breton s'apparente de façon inattendue avec l'art russe, et le résultat est loin d'en être sans charme. L'œuvre de M. Jullien est toute gonflée de promesses, et c'est avec attention que nous suivrons son développement.

Celle de M. **Garin**, quoique moins puissante n'en offre pas moins un grand intérêt ; une *Procession de Kérity* qui s'impose davantage par sa couleur que par l'expression de mysticisme des processionnaires me paraît de la meilleure venue. Je lui préfère encore deux gouaches : *Coup de vent sur le port de Paimpol* et *Bigouden* ; on peut à vrai dire reprocher à cette dernière une influence trop directe de Lemordant, mais la première est d'une maîtresse composition où le dessin ne le cède en rien à la couleur. J'avoue avoir moins apprécié l'épisode de la vie de saint Guénolé relatif à la submersion d'Ys : *Le Roi Gralon repoussant sa fille Ahès dans les flots*, dont le dessin assez confus contraste avec la clarté des autres.

M. **Delettre** aime ces petites églises bretonnes encadrées de verdure ou d'or automnal que nous connaissons tous ; ses trois panneaux sont l'œuvre d'un artiste très simple dont la palette ignore le mélange des couleurs et dont cependant le métier a de l'assurance.

Mlle Malivel se révèle à nous artiste multiple et originale en tout, soit dans l'huile, avec son effet de neige sur une rue déserte qui donne le frisson, soit dans l'aquarelle avec ses *Falaises de Kérilis* ou son *Paysage Cornouaillais* aux arbres tordus « aux vents des épouvantes », soit dans la gravure sur bois, avec son *Saint Maurice de Carnoët* d'une facture toute virile. Mlle Malivel est une bretonne tout à fait moderne n'ignorant rien du passé artistique de son pays, et qui sait où elle va et ce qu'elle veut, ce qui est gros de promesses pour l'avenir de l'art breton.

M. **L. Heuzé**, architecte, comme d'ailleurs M. Penther, se souvient à chaque instant de son métier dans ses aquarelles; aussi ses intérieurs de Saint-Thomas, de Landerneau, et son escalier de Mézarnou, sont d'un dessin et d'une pureté de lignes achevés, et d'une couleur très appropriée. Sa *Rue du Mur*, à Morlaix, profile intensément la maison de la Duchesse Anne dans un jour gris où filtre un pâle rayon de soleil. Son *Monument aux Morts* de Saint-Thégonnec qui doit être inauguré prochainement, témoigne d'un certain souci d'adaptation au style ambiant, qui aurait peut-être pu être poussé encore davantage. Quoique il en soit, l'œuvre en soi est d'une ligne très heureuse.

Vouloir juger ici le pastel et la toile signés de Lemordant, que M. Roy de Landerneau avait adressés à l'exposition ne me paraît pas de mise.

Son rocher de *Saint-Guénolé* et ses *Bigoudens* accroupies au pied du Calvaire de Tronoën, quoique déjà anciens dans l'œuvre du maître sont d'une force qui s'impose du premier coup à l'attention des moins avertis.

Quelques toiles bretonnes et algériennes du regretté Jos Parker figuraient également à l'exposition, citons parmi les premières : *l'Arrière-port de Concarneau*, une vue de la côte Sud-Cornouailles, et quelques sous-bois bien observés, et d'exécution franche.

M. Maillard, peintre de marines avait adressé un petit panneau dans sa manière habituelle, mer glauque et démontée, rochers aux mufles sombres, puis quelques intérieurs de maisons morlaisiennes étudiés et traduits avec soins.

Parmi les aquarelles de Mlle Thanoux, j'ai surtout aimé le *Moulin du Boël* bien connu des Rennais ; les tons y sont très sincères, et les reflets savamment rendus.

Peu d'envois de gravures et dessins ; cependant : quatre dessins à la plume de M. M. Nicolas, représentant de vieilles gentilhommières bretonnes et des rues de Morlaix : œuvre très probe mais manquant un peu de vigueur ; autant d'eaux-fortes de M. Max Prat, où le métier est plus ferme ; sa *Venelle au Son* est d'un aquafortiste de la meilleure école.

Le manque de place me contraint de renvoyer à un prochain numéro mes réflexions sur les Arts Appliqués.

AR FUKETER.

FEUILLETON DE « MOUEZ AR VRO » (35)

Notice sur la Commune DE PLOUGONVEN

(Suite)

Ces mesures de précaution eurent sans doute un effet utile, car si des bandes de *Bonnets Rouges* se montrèrent sur les hauteurs de Plourin, elles n'osèrent rien entreprendre contre ce riche port qui leur offrait cependant une proie tentante.

Certains recteurs bas-bretons, ceux de Daoulas et de Plestin entre autres, ont laissé sur leurs registres de curieuses notes relatives à la rébellion. Le recteur de Plestin écrit en latin, au mois de janvier 1676, que « les paysans croyaient tout permis, tous les biens communs, et qu'ils n'épargnaient même pas les ministres de l'Eglise, voulant égorger les uns et chasser les autres de leurs paroisses » (1). Mais son collègue de Plougonven a gardé sur ces tragiques évènements une discrétion regrettable, et la seule mention qui soit faite dans les archives de la paroisse de la révolte du Papier timbré se réfère à un acte prônal de septembre 1675 ayant pour but de répartir entre les contribuables la fourniture de vivres, fourrages et denrées pour l'armée du duc de Chaulnes, alors de passage à Morlaix, venant de Carhaix.

Toutes les paroisses du ressort furent ainsi taxées, et l'on voit dans les anciens comptes de Plougasnou qu'elle dut fournir un contingent de brebis. Ces brebis, trop maigres, n'agréaient guère aux bouchers morlaisiens, qui les jugeaient indignes de servir de nourriture aux soldats de Sa Majesté très chrétienne. Dans cette occurence, le fabrique embarassé eut recours à un argument irresistible. Faute de pouvoir engraisser ses moutons, il prit le le parti de *gresser un peu la main* des bouchers et leur *donner la pièce d'argent*, ce qui eut pour effet immédiat de les rendre les plus arrangeants du monde. Cette petite tractation est narrée très naïvement dans la décharge du compte de 1675 (1)

Du côté de Carhaix, l'insurrection ne survécut point à la mort de Le Balp, tué au château de Tymeur, en Poullaouen, par le frère du marquis de Montgaillard, et l'arrivée des troupes royales, ainsi que le supplice des principaux meneurs, achevèrent de décourager les derniers séditieux. Partout, les paroisses effrayées demandaient grâce, déposaient les armes et désignaient à la justice les plus coupables. Celles du pays de Morlaix durent livrer leurs armes en cette ville, où elles furent réunies dans l'une des salles basses de la mairie. On les obligea aussi de descendre leurs cloches, ou de condamner les portes des tours pour empêcher toute sonnerie de nature à provoquer de nouveaux rassemblements. La rigueur de la répression semble avoir été exagérée par certains historiens, car il ne faut pas prendre à la lettre la phrase célèbre contenue dans une lettre du duc de Chaulnes à M. de Boiséon, gouverneur de Morlaix : « Les arbres commencent à se pencher sur les grandz chemins du costé de Quimperlé du poids que l'on leur donne » (1), non plus que les racontars de Madame de Sévigné.

Il n'y eut à Morlaix aucune exécution capitale, du moins les registres de sépultures des trois églises n'en mentionnent-ils point. La punition la plus sensible consista à lever sur la région de lourdes impositions pour l'entretien des 7.000 hommes de M. de Chaulnes. Le général de Plougasnou se vit contraint d'emprunter de l'argent et de l'envoyer à Lamballe « pour la subsistances des cavaliers et troupes logées en quartier d'hyver » dans cette ville.

Dès la fin de 1675, les paroisses sollicitaient la permission de sonner de nouveau leurs cloches (3). L'amnistie accordée par Louis XIV aux révoltés repentants fut enregistrée le 2 mars 1676 par le Parlement siégeant à Vannes ; elle exceptait 164 individus jugés indignes de clémence, dont la liste peut indiquer les paroisses où la rébellion eut davantage de force. On y rencontre un paysan de Plouégat-Guerrand, un autre de Plougasnou, mais Plougonven n'y est représentée par aucun de ses habitants. Dans la Basse-Cornouaille, l'une des paroisses les plus durement chatiées fut Combrit, à cause du pillage du manoir du Cosquer et du meurtre de son châtelain, M. Euzénou de Kersalaün.

Quatre ans plus tard, le fils aîné de cette victime de la révolte du Papier timbré, Messire Jan Euzenou, chevalier, seigneur de Kersalaün, le Cosquer, venait à Plougonven se choisir une compagne et épousait, le 13 février 1679, dans la chapelle du manoir de Mezédern, demoiselle Anne-Corentine Le Lagadec, fille de Messire Jan Le Lagadec et de dame Françoise du Landrain, seigneur et dame de Mezédern. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé de Kermeno de Plivern, ami et compagnon du P. Maunoir, le grand apôtre dont l'influence apaisante et consolatrice contribua si puissamment à guérir les maux causés par les troubles de Basse-Bretagne. L'église de Plougonven n'a jamais retenti de son éloquente voix, mais il a donné des missions à Plourin en 1650, 1667 et 1670, et les paroisses des alentours ont donc largement profité des enseignements de cet homme admirable.

A (suivre) L. LE GUENNEC.

(1) Cité par le P. Séjourné. Histoire du Vénès. Serv. de Dieu Julien Maunoir, 1895, t. II, p. 177.

(1) Arch. par. de Plougasnou.

(1) Cette lettre est transcrite dans le registre précité des Délib. municip. de Morlaix, 1675-77. V. *Bulletin d'Histoire et de Philologie*, 1892, N° 1, p. 96.
(2) Arch. par. de Plougasnou. — Compte de 1675.
(3) Requêtes présentées au duc de Chaulnes par les habitants de Plougourvest, Landivisiau, Tréflaouénan, Trézélidé et Keran (Arch. du château de Lesquiffiou).